Université de Lille

L'Ethiopie, nouvel acteur stratégique en Afrique ?

Master II Droit et Politiques de Défense et de Sécurité Nationale
Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales – Université de Lille

Sous la direction du Commissaire général hors classe (2S) Yves REYMONDET
Mémoire de recherche soutenu par Cédric GOUDEAGBE
Année universitaire 2018-2019

REMERCIEMENTS

J’exprime mes plus vifs remerciements à Monsieur Yves REYMONDET pour sa grande disponibilité, son sens de la pédagogie, son suivi rigoureux ainsi que ses précieux conseils.

Je tiens à remercier Monsieur le Professeur CATTOIR-JONVILLE pour m’avoir donné l’opportunité de suivre cette formation.

J’exprime ma gratitude envers David AMBROSETTI et Patrick FERRAS pour leur disponibilité, pour leurs connaissances approfondies et pour m’avoir permis d’avoir un aperçu clair de la situation éthiopienne.

J’adresse mes sincères remerciements à mes condisciples pour leur soutien et leur solidarité durant toute l’année universitaire.

Enfin, je remercie chaleureusement ma famille pour son soutien moral et logistique tout au long de la rédaction de ce mémoire, et tout particulièrement ma grande sœur et ma mère, pour leur travail de relecture et de correction.

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS

TABLE DES ABREVIATIONS ET SIGLES PRINCIPAUX

INTRODUCTION

TITRE 1 : LA VOLONTE DE MISE EN PLACE D'UNE STRATEGIE DE PUISSANCE

Chapitre 1 : La stratégie économique

Section 1 : Le plan quinquennal, le Growth Transformation Plan (I et II)

Sous-section 1 : Un changement de paradigme (d'un modèle interventionniste à un modèle libéral)

Sous-section 2 : La politique de grands travaux

Sous-section 3 : La libéralisation de l'économie

Section 2 : La question de l'accès aux ressources face aux considérations environnementales

Sous-section 1 : La politique d'achats de terres agricoles par les Etats étrangers

Sous-section 2 : L'extraction des ressources minières face à la sauvegarde de la biodiversité

Section 3 : L'intégration régionale

Sous-section 1 : Les sous-ensembles régionaux (IGAD et COMESA)

Sous-section 2 : La nouvelle Zone de libre-échange continentale

Chapitre 2 : La stratégie militaire

Section 1 : Les opérations de maintien de la paix (OMP), un outil d'influence

Sous-section 1 : Les OMP réalisées en Afrique

Sous-section 2 : Les OMP comme outil de politique étrangère

Sous-section 3 : La lutte contre le terrorisme

Section 2 : La restructuration de l'Ethiopian National Defence Forces (ENDF, armée éthiopienne)

Sous-section 1 : La doctrine militaire éthiopienne

Sous-section 2 : Les forces en présence (terre, air, marine)

TITRE 2 : UNE STRATEGIE ENTRAVEE PAR DES CARENCES INTERNES

Chapitre 1 : La stratégie politique

Section 1 : La lente et difficile transition du communisme à la démocratie

Sous-section 1 : Une démocratie très jeune

Sous-section 2 : L'état d'urgence de 2016 et ses conséquences

Section 2 : La nouvelle philosophie politique « Medemer » (= synergie)

Sous-section 1 : Fondements et objectifs, vis-à-vis de la composition culturelle et ethnique du pays

Sous-section 2 : Une résolution ferme à éviter la « balkanisation » du pays

Sous-section 3 : La place des nombreux réfugiés dans le pays

Section 3 : Une volonté d'influence diplomatique

Sous-section 1 : La paix signée avec l'Erythrée

Sous-section 2 : La médiation au Soudan

Chapitre 2 : Les autres leviers disponibles et les perspectives

Section 1 : La promotion d'éléments d'union nationale

Sous-section 1 : Le soft-power

Sous-section 2 : Le rôle de la société civile

Section 2 : Les perspectives internes

Sous-section 1 : Les élections éthiopiennes de 2019 et 2020

Sous-section 2 : Le référendum d'autodétermination de novembre 2019

CONCLUSION

ANNEXES

BIBLIOGRAPHIE

TABLE DES MATIERES

TABLE DES ABREVIATIONS ET SIGLES PRINCIPAUX

Abréviations usuelles

cf.	Consulter
Ibid.	Au même endroit
Op.cit.	Dans l'ouvrage/article précité

Sigles principaux

ADP	Amhara Democratic Party
ARRA	Administration for Refugee and Returnee Affairs
COMESA	Common Market for Eastern and Southern Africa
CS	Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations-Unies
EATP	Ethiopian Anti-Terrorism Proclamation
ENDF	Ethiopian National Defence Forces
EPRDF	Ethiopian People's Revolutionary Democratic Front
GTP	Growth and Transformation Plan
IGAD	Intergovernmental Authority on Development
NISS	National Intelligence and Security Services
ODPO	Oromo Democratic People's Organisation
OMP	Opérations de maintien de la paix
ONU	Organisation des Nations-Unies
TPLF	Tigray People's Liberation Front
UA	Union africaine
UNESCO	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organisation
ZLEC	Zone de libre-échange continentale

INTRODUCTION

Etudier l'Ethiopie, c'est, tout d'abord, se plonger dans sa riche histoire, remplie de personnages aussi marquants et déterminants que la Reine de Saba, Ménélik II ou Hailé Sélassié Ier ; ce sont aussi des édifices culturels multimillénaires. C'est, enfin, rappeler que cet Etat d'Afrique de l'Est n'a jamais été colonisé et qu'il joue un rôle important, si ce n'est central, dans l'unité africaine.

La République fédérale démocratique d'Ethiopie[1], selon son nom officiel, est un territoire grand comme deux fois la France métropolitaine (1 104 300 km²) et peuplée de 109 millions d'habitants[2], ce qui en fait le deuxième pays le plus peuplé d'Afrique, derrière le Nigéria.

Tant sur les plans démographique, culturel, économique ou militaire, cet Etat est indéniablement d'une importance significative en Afrique, qui est à l'origine de la question posée par ce mémoire : l'Ethiopie, un nouvel acteur stratégique ?

La chute du Gouvernement militaire provisoire de l'Ethiopie socialiste, dit le Derg[3] en 1987[4], a marqué un tournant dans l'Histoire contemporaine éthiopienne : en effet, à la suite du coup d'Etat perpétré par le lieutenant-colonel Mengistu Hailé Mariam en 1974 contre le négus[5] Hailé Sélassié, le pouvoir, dans sa forme, est passé d'une monarchie à une dictature militaire. Celle-ci se caractérisera, notamment, par la transformation de l'économie et de la politique selon le modèle socialiste, une répression sanglante et des guerres contre la Somalie et ce qui sera l'Erythrée.

Depuis la fin de cette période sombre, l'Ethiopie s'est lancée dans une marche en avant afin de développer tous les secteurs de son économie, redynamiser le pays, installer la démocratie et tourner définitivement le dos au communisme.

Cet Etat souhaite devenir un acteur stratégique, dans une acception militaire, mais pas uniquement : aux niveaux économique, politique et diplomatique. Il existe une volonté affirmée de devenir incontournable.

Par « stratégique », il faut ici comprendre : « qui intéresse la stratégie militaire [mais aussi], qui est fait dans le cadre d'une stratégie, d'un plan bien déterminé »[6].

---

[1] Cf. annexe 1
[2] Chiffres de 2018, Banque mondiale.
[3] Acronyme en amharique, une des langues officielles du pays.
[4] Mengistu restera au pouvoir jusqu'en 1991, avant d'être renversé.
[5] L'Empereur
[6] Définitions des dictionnaires Larousse et Littré.

Le mot « stratégie » vient du grec « stratos » qui signifie « armée » et d'« agei » qui signifie « agi ». C'est l'« art de combiner l'action de forces militaires en vue d'atteindre un but de guerre déterminé par le pouvoir politique, et par extension, l'art de coordonner l'action des forces militaires, économiques, politiques et morales dans la conduite d'une guerre moderne ou dans la préparation de la défense d'une nation ou d'une coalition ».[7]

La stratégie « est [donc] au cœur des relations politiques, entre les différents acteurs, étatiques ou non »[8]. Ceci explique le choix de ce terme dans l'intitulé du sujet de ce mémoire.

Cette volonté de devenir un acteur stratégique s'accompagne de l'affirmation d'une zone d'influence : tout d'abord au sein de son aire régionale, la Corne de l'Afrique. Celle-ci est une zone hautement instable, avec des Etats faillis[9] comme la Somalie, des Etats fracturés, ayant fait sécession, comme le Soudan et le Soudan du sud ou des Etats autoritaires (Erythrée).

Puis, au niveau continental, où l'Ethiopie est vue par les Etats africains comme un parangon. Le fait de ne jamais avoir été colonisé, d'être un fervent promoteur du panafricanisme et d'abriter en son sein le siège de l'Union Africaine[10] (UA) plaident amplement en sa faveur. En effet, Hailé Sélassié a notamment été à l'initiative de la création de l'Organisation de l'Unité africaine[11] (OUA), qui se voulait comme une enceinte, un forum, qui regrouperait tous les Africains et leur permettrait ainsi de parler d'une même voix. Le choix d'avoir le siège de l'OUA, puis de l'UA à Addis-Abeba, la capitale éthiopienne, n'est certainement pas anodin. De plus, le siège de la Commission économique pour l'Afrique, organisme de l'Organisation des Nations-Unies[12] (ONU) qui participe à la recherche de solutions pour le développement sur le continent, possède également son siège à Addis-Abeba.

Ce pays connait de profonds et rapides changements : avec l'un des taux de croissance économique les plus élevés du continent (entre 2010 et 2017, le taux de croissance annuel moyen était de 9,7%[13]), il agit comme un moteur de l'économie continentale. Au niveau politique, l'arrivée d'un nouveau premier ministre en avril 2018, Abiy Ahmed, l'un des plus jeunes dirigeants du continent, a lancé un mouvement de réformes sans précédent et participe,

---

[7] Définition du dictionnaire Larousse.

[8] Vennesson Pascal, « Chapitre 29. La stratégie », dans : Thierry Balzacq éd., Traité de relations internationales. Paris, Presses de Sciences Po, « Références », 2013, p. 717-746. URL : https://www.cairn.info/traite-de-relations-internationales--9782724613308-page-717.html

[9] « On failed states », sur les Etats défaillants, Serge Sur, revue Commentaire, n°112, 2005.

[10] Depuis 2002 et la Déclaration de Syrte.

[11] 1963-2002

[12] Créée en 1945 par la Charte de San Francisco.

[13] http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMTendanceStatPays?langue=fr&codePays=ETH&codeTheme=2&codeStat=NY.GDP.MKTP.KD.ZG (consulté le 24 juin 2019)

avec les efforts entrepris par les précédents premiers ministres (Meles Zenawi et Hailémariam Dessalegn) à la transition démocratique désirée par le peuple.

Son armée connaît une expérience opérationnelle inégalée en Afrique sur les différents théâtres d'opérations, alors qu'elle n'a que deux armées, terre et air (la suppression de sa marine est une conséquence directe du conflit qui l'opposa à l'Erythrée et qui fait d'elle un Etat enclavé). Enfin, son assiduité dans les opérations de maintien de la paix (OMP), tant en nombre de personnels envoyés qu'en missions effectuées, ne fait plus de doute. L'armée éthiopienne participe aux OMP, qu'elles soient sous mandat de l'ONU, sous mandat de l'UA ou de sa propre initiative.

L'Ethiopie possède également une position géographique non négligeable : elle est aux confluents de la Corne de l'Afrique (notamment en ce qui concerne la lutte anti-terroriste contre le groupe Harakat al-Shabaab al-Moudjahidin), de l'Afrique australe et de la péninsule arabique, séparée par la Mer Rouge. Cette dernière zone est au centre de conflits, au Yémen, et de rivalités puissantes entre l'Arabie Saoudite et l'Iran, particulièrement. Cette position géographique attise les convoitises des grandes puissances mondiales, telles que les Etats-Unis, la Chine, la Russie ou la France. Les Etats-Unis, par l'intermédiaire d'aides octroyées ou de formations des militaires, aident l'Ethiopie dans la lutte contre Al-Shabaab. La Chine, qui a compris la place particulière qu'occupait l'Ethiopie en Afrique, a dirigé sa stratégie africaine sur celle-ci, en participant à de nombreux projets de constructions d'infrastructures routières ou ferroviaires ou par la construction du nouveau siège de l'UA. Les Etats-Unis, eux, fournissent des aides au développent et soutiennent l'armée éthiopienne dans la lutte contre Al-Shabaab. La Russie se distingue par la livraison d'armes et d'équipements militaires. La France a longtemps délaissé l'Afrique de l'Est au profit de l'Afrique subsaharienne. Mais la visite du président Macron en mars 2019 en Ethiopie (à Djibouti et au Kenya également) marque la volonté de la diplomatie française de prendre plus sérieusement en considération cette région. L'Inde, par l'horticulture et la Turquie, par l'industrie textile, participent à l'augmentation des investissements directs à l'étranger vers l'Ethiopie. Enfin, Israël prend part à la formation des services de sécurité éthiopiens.

Cette multiplicité d'acteurs internationaux voit ainsi l'Ethiopie se retrouver directement impliquée dans le jeu des grandes puissances en Afrique de l'Est et dans la région de la Mer Rouge et du Golfe d'Aden.

Tous ces éléments conduisent à s'interroger de la manière suivante : faut-il considérer l'Ethiopie comme un protagoniste incontournable en Afrique ? Quelles sont ses perspectives à moyen et long termes ?

Afin de tenter d'apporter une réponse à ces problématiques, il sera étudié, dans une première partie, la volonté de mise en place d'une stratégie de puissance (**I**), avant de s'intéresser à une stratégie entravée par des carences internes (**II**).

Afin d'avoir les éléments nécessaires tant à la compréhension du sujet traité qu'à la rédaction de ce mémoire, des articles universitaires, des articles de revues spécialisées et des articles de presse ont été consultés. Des entretiens avec des spécialistes de l'Ethiopie, notamment David Ambrosetti du laboratoires « Les Afriques dans le Monde » de l'Institut d'Etudes politiques (IEP) de Bordeaux et Patrick Ferras, lieutenant-colonel de l'armée de l'air française, géopolitologue et spécialiste de la Corne de l'Afrique ont été réalisés.

TITRE 1 : LA VOLONTE DE MISE EN PLACE D'UNE STRATEGIE DE PUISSANCE

La stratégie éthiopienne de développement repose sur deux leviers d'importance considérable : l'économie et le militaire.

L'Ethiopie possède un taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) de 9,7% sur la période 2010-2017, ce qui en fait un « tigre africain », comme l'ont surnommé certains commentateurs de la situation[14]. Cette belle croissance contraste fortement avec le PIB par habitant, qui est l'un des plus faibles du continent et s'élève à 1724 US dollars (US$) constants de 2011, en parité du pouvoir d'achat[15], quand la moyenne en Afrique subsaharienne est à 3526 US dollars constants. Et le taux d'inflation en 2017 culminait à 9,8%[16], quand la moyenne en Afrique subsaharienne est à 5,2%, sur la même année.

Ces données économiques, pourtant divergentes, permettent de comprendre la mise en place d'une véritable stratégie économique par l'Ethiopie afin de se développer, certes, mais aussi que ce développement soit réparti sur toutes les couches sociales. L'Etat veut ainsi se montrer puissant et digne de confiance aux yeux des acteurs internationaux et, dans le même temps, agir comme moteur économique régional au cœur de la Corne de l'Afrique.

Au niveau militaire, l'Ethiopie est un protagoniste majeur au niveau sécuritaire. Au niveau régional[17], malgré la présence d'Etats faibles institutionnellement (Somalie, Soudan du Sud), elle veut être considérée comme un élément de stabilité. Son implication majeure dans de nombreuses interventions militaires dans le cadre d'OMP, des instruments multilatéraux d'intervention et de gestion des conflits, sont autant de raisons qui expliquent son poids militaire en Afrique. Enfin, sa structure militaire interne ainsi que sa doctrine militaire lui permettent de se projeter efficacement sur les différents théâtres d'opérations.

Ainsi, pour Michel Vaïsse, les attributs de puissance d'un Etat consistent en la possession de l'arme nucléaire, d'une forte industrie d'armement mais surtout, d'une puissance militaire. Pour cet auteur, politique de défense et politique étrangère entretiennent des « liaisons dangereuses »[18].

[14] https://www.lesechos.fr/monde/afrique-moyen-orient/lethiopie-le-tigre-africain-qui-etonne-le-monde-511307 (consulté le 24 juin 2019)
[15] Chiffres 2018, Banque mondiale.
[16] Chiffres de la Banque mondiale, Fonds monétaire international.
[17] Cf. annexe 2.
[18] « La puissance ou l'influence ? La France dans le monde depuis 1958 », Fayard, Paris, 2009.

Pour Joseph Nye, théoricien du « soft power », le « hard power » ne s'entend plus uniquement comme l'Etat « possédant le plus de divisions blindées ou de têtes nucléaires » : le hard power désigne « la force coercitive, militaire le plus généralement, mais aussi économique, qui comprend la détention de ressources naturelles »[19].

Dans cette optique, il sera tout d'abord étudié, dans un chapitre premier, la stratégie économique éthiopienne, avant de se pencher, dans un second chapitre, sur la stratégie militaire.

Chapitre 1 : La stratégie économique

Cette stratégie prend appui sur plusieurs « plans » mis en place par l'Etat fédéral : le « developmental state » ou « l'Etat développemental » ainsi que sur des plans quinquennaux, les « Growth and Transformation Plan » ou « plans de croissance et de développement », en deux volets : le premier pour la période 2010-2015 et le second pour la période 2015-2020 (section 1).

Ces plans de modernisation s'accompagnent également de questions quant à l'accès aux ressources ainsi que les considérations environnementales qui en découlent (section 2).

Enfin, l'intégration régionale (section 3) est devenue un moyen de créer des liens d'interdépendance économiques entre les différents pays de la Corne de l'Afrique, afin d'éviter des conflits qui leur seraient préjudiciables.

Section 1 : Le plan quinquennal, le Growth and Transformation Plan (I et II)

Sous-section 1 : Un changement de paradigme (d'un modèle interventionniste à un modèle libéral)

Le changement de paradigme intervient avec le changement de régime politique en Ethiopie : la chute du Derg en 1991 et l'avènement, au centre de l'échiquier politique, de l'EPRDF (Ethiopian People's Revolutionary Democratic Front ou Front Démocratique Révolutionnaire du Peuple éthiopien, formation politique qui regroupe quatre partis politiques, à savoir : le Front de libération du peuple Tigray [FLPT], l'Organisation démocratique des peuples Oromo [ODPO], le Mouvement national démocratique Amhara [MNDA] et le Mouvement des peuples

[19] http://www.slate.fr/story/88487/soft-power-hard-power-smart-power-pouvoir-joseph-nye (consulté le 25 juin 2019)

du sud de l'Ethiopie [MDPSE]), qui se veut plus démocratique et ouvert à l'économie de marché, est porté par Meles Zenawi, président du Gouvernement de transition (1991-1995) puis premier ministre, de 1995 jusqu'à son décès en 2012. Cette alliance, et plus particulièrement le FLPT des Tigréens, a été une véritable rébellion qui lutta contre le Derg. Le FDRPE a ainsi organisé la transition idéologique et économique du pays, d'un modèle marxiste-léniniste à un modèle sociale-démocrate qui se veut ouvert sur le monde.
Le modèle économique éthiopien est marqué par un fort interventionnisme d'Etat, doublé d'une planification au plus haut niveau politique.

La politique économique mise en place fut « l'Etat développemental »[20]. Le but premier de la République fédérale était « d'éradiquer la pauvreté en délivrant la croissance économique et en transformant la structure de l'économie »[21].
Afin d'atteindre ces ambitieux objectifs, trois instruments ont été mis en place :

- « The Sustainable Development and Poverty Reduction Program » (SDPRP) ou « Programme de développement durable et de réduction de la pauvreté », introduit de 2002/2003 à 2004/2005[22].

- « The Plan for Accelerated and Sustained Development to End Poverty » (PASDEP) ou « Plan pour un développement accéléré et durable afin de mettre fin à la pauvreté », introduit de 2005/2006 à 2009/2010.

- « The Growth and Transformation Plan » (GTP) ou « Plan de croissance et de développement » introduit en deux volets, en 2010/2011 et 2014/2015.

Seuls les GTP feront l'objet d'une étude approfondie ici, étant les éléments au cœur de la stratégie de planification économique de la République fédérale.

Les réformes introduites dans les années 1990 se sont attaquées, de manière prioritaire, à la réhabilitation et à la reconstruction de l'économie à la suite de la longue guerre civile ainsi qu'à l'introduction de réformes macroéconomiques et structurelles.

[20] Etude Deloitte, 2014 : « Ethiopia, a growth miracle » https://www2.deloitte.com/content/dam/Deloitte/na/Documents/strategy/za_ethiopia_growth_miracle_july2014.pdf (consulté le 3 juillet 2019)
[21] *Ibid.*
[22] L'Ethiopie utilise le calendrier julien et non grégorien. Ainsi, l'année fiscale éthiopienne est souvent à cheval sur deux années, selon le calendrier grégorien

Le premier GTP a été construit autour de quatre objectifs majeurs :

-maintenir un taux de croissance du PIB moyen au moins à 11% par an et atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)[23] pour 2014/2015.

-élargir l'accès et s'assurer de la qualité de l'éducation et des services de santé, en plus d'atteindre les OMD dans les secteurs sociaux.

-établir les conditions pour une cohésion nationale pérenne à travers la création d'une démocratie stable et de « l'Etat développemental ».

-s'assurer de la durabilité de la croissance à travers le maintien d'une stabilité macroéconomique.

« La formulation de ce premier GTP se voulait comme un plan conduit de « l'intérieur du pays », avec un sentiment d'appartenance total, une série de forums de consultations aux niveaux fédéral et régional ont été conduits par les parties prenantes afin que les citoyens en bénéficient »[24].

L'économie nationale a, sans surprise, connu des contre-coups à la suite à ce plan : un ralentissement global de l'économie couplé à un environnement extérieur volatile aura affecté l'introduction complète du plan.

En effet, ce plan « quinquennal » a mis en lumière les performances macroéconomiques, les secteurs clés à moderniser, l'infrastructure économique, le développement du secteur social, la bonne gouvernance et le renforcement des capacités, la construction d'un système démocratique et enfin, les secteurs transversaux.

En termes de performances macroéconomiques, certains points précis sont visés, à savoir :

-la croissance économique et la réduction de la pauvreté : l'industrie a pris une place prépondérante dans la structure de l'économie éthiopienne, entre 2010 et 2015 (de 10,8% à 21,2%), au détriment de l'agriculture, sur la même période (7,6% à 5,4%).

-l'évolution des prix : de 33,7% en 2012 à 7,7% en 2014 et 2015. La solution pour diminuer le taux moyen de l'inflation a été « d'accélérer la croissance inclusive qui crée de décentes opportunités d'emplois ».

-la politique fiscale et les finances publiques

[23] Les OMD sont au nombre de huit et « forment un plan approuvé par tous les pays du monde […] afin de répondre aux besoins des plus pauvres dans le monde ». Mis en place par l'ONU et arrive à expiration en fin 2015.

[24] GTP 1, FDRE.

-l'épargne et l'investissement

-la mobilisation et la gestion des ressources extérieures : recours massif à des emprunts extérieurs pour financer le programme.

-la politique monétaire

-les importations et exportations de marchandises : les exportations principales (et donc, les principales entrées de devises étrangères) concernent des articles comme les fleurs, les fruits et légumes, le café, le sésame et les céréales. Ces exportations ont été affaiblies par un manque de terrains d'investissement et d'électricité suffisante. Les manques en logistique et les défaillances de l'administration n'auront pas aidé.

Les importations comprennent tant du carburant, des produits semi-finis ou des produits bruts. Ainsi, l'Ethiopie se retrouve, sur la période 2010-2015, avec une balance commerciale déficitaire.

-le développement du secteur privé (et d'un climat des affaires favorable pour les initiatives privées). Les investissements directs à l'étranger (IDE) proviennent principalement de la Turquie, de la République populaire de Chine (ci-après, « la Chine ») et de l'Inde. En termes de projets, la Chine, l'Inde et la Turquie sont également les principaux investisseurs sur cette période.

En ce qui concerne les secteurs clés de l'économie, l'Etat fédéral a ciblé :

-le développement de l'agriculture : « source principale de l'économie ». L'horticulture, l'un des sous-secteurs de l'agriculture éthiopienne, a été l'objet d'une attention particulière dans ce GTP I. En effet, elle permet l'entrée de devises et génère de l'emploi. Ce secteur tend à se transformer en une agriculture mécanisée commerciale.

-le développement de l'industrie : rôle important joué par les petites et moyennes entreprises dans la création d'emplois, dans l'élargissement de l'entreprenariat et dans le développement industriel. De plus, l'accent est mis sur le développement du secteur manufacturier. Il existe également une volonté de construire, à terme, neuf parcs industriels (initiatives gouvernementales, du secteur privé ou conjointes). Enfin, l'Ethiopie a intégré la philosophie de management Kaizen[25] dans le cadre de la transformation de son industrie. Elle a également intégré le benchmarking[26] comme outil permettant d'améliorer la productivité.

[25] Méthode japonaise de gestion de qualité, visant à l'amélioration continue en sollicitant chaque travailleur à donner des idées d'amélioration des produits et procédés. Cette méthode ne nécessite donc que peu d'investissements financiers.

[26] Ou étude comparative.

-le commerce : efforts pour libéraliser l'économie afin d'entrer dans l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

-les mines

-les constructions

-le développement urbain et le logement.

L'infrastructure économique prévoit la création d'infrastructures :

-routières

-ferroviaires

-de télécommunications

-énergétiques : volonté d'augmenter la capacité de production d'énergie du pays (en passant de 2000 MW à 8000 MW entre 2010 et 2015. 4180 MW ont été produits sur cette période. De grands projets sont en cours, tels la construction du Grand barrage éthiopien de la Renaissance (GERD, 6000 MW), le barrage Gilgel Gibe III (1870 MW) et l'utilisation de l'énergie éolienne.

-de technologies de l'information et de la communication

-de fourniture d'eau potable et de développement de l'irrigation

-de transports : volonté de construire d'autres ports secs[27] afin d'ajouter à ceux déjà existants et améliorer le transport maritime.

En ce qui concerne le transport aérien, la compagnie nationale Ethiopian Airlines se démarque et souhaite faire d'Addis-Abeba un hub continental et international, à terme.

Le développement du secteur social prend en compte l'éducation et la santé.

La construction d'un système démocratique comprend plusieurs volets :

-le renforcement de la participation du public

-la construction et le lancement du Consensus National

-le renforcement du multipartisme

-les médias.

Enfin, les secteurs transversaux concernent :

[27] « Terminal terrestre en liaison commerciale et logistique directe avec un port maritime. Lieu donné situé à l'intérieur des terres […] et connecté à un port maritime par voie routière, ferroviaire ou fluviale » Dictionnaire du commerce international : https://www.glossaire-international.com/pages/tous-les-termes/port-sec-ou-avance.html (consulté le 9 juillet 2019)

-les femmes, les enfants et la jeunesse.

-les sciences et technologies

-le sport

-le bien-être social et le travail

-la culture et le tourisme

-la population et le développement

-l'environnement et le changement climatique.

Comme explicité ci-dessus, le GTP I présente un large spectre de réformes visant à redynamiser l'économie, dans chacun de ces secteurs. Un système de surveillance et d'évaluation a été mis en place, tant au niveau fédéral que sectoriel, système qui prend la forme de rapports annuels de progression.

Le GTP I a servi de rampe de lancement à de nombreux grands projets qui ne verront le jour que dans quelques années. Il a également été utile afin d'atteindre une croissance rapide et durable.

Les défis principaux qui se sont révélés ont été une forte inflation sur la période 2010-2015 ainsi qu'une balance commerciale déficitaire. Le manque d'infrastructures a également été un obstacle fatal, que ce soit au niveau des transports, de la communication ou de la fourniture en énergie. Enfin, le manque de financements étrangers ainsi que les carences dans la mise en place de l'administration fiscale n'ont pas permis à l'Ethiopie de disposer de ressources financières suffisantes.

L'année 2015 marqua ainsi la fin du GTP I et l'avènement du second « Growth and Transformation Plan II » (GTP II) sur la période 2015/2016 à 2019-2020.

Le GTP II agit comme un « véhicule qui soutiendra la vision de l'Ethiopie de devenir un pays à revenu moyen inférieur en 2025 »[28].

En 2019, l'Ethiopie se situe dans la catégorie des économies à revenu faible.

[28] GTP II | Pays à revenu moyen inférieur : classification annuelle établie par la Banque mondiale, qui répertorie les Etats selon leur revenu national brut (RNB) par habitant. Entre 0$ et 1025$, on retrouve les pays à faible revenu. Entre 1026$ et 3995$, ce sont les pays à revenu moyen inférieur. Entre 3996$ et 12375$, les économies à revenu moyen supérieur. Entre 12376$ et au-delà, les économies à haut revenu. Cette classification détermine également la capacité financière d'un pays à pouvoir emprunter auprès de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD). https://datahelpdesk.worldbank.org/knowledgebase/articles/906519

Consécutivement au GTP I, le GTP II se veut comme un outil qui permette à l'Ethiopie « d'améliorer son pouvoir de négociation et préparer son accession à l'OMC, en plus de la Zone de libre-échange africaine (ZLEC) et des zones régionales d'intégration économique ». L'objectif principal, durant les cinq années en cours, sera « d'améliorer et d'utiliser les avantages compétitifs afin de maintenir la croissance économique et d'assurer la participation efficiente dans l'économie mondiale ».

Malgré la proximité et la continuité entre les deux versions du GTP, la seconde version souhaite se distinguer.

De ce fait, ce nouveau plan présente quelques spécificités :

-l'accent est mis sur l'agriculture comme étant le principal moteur d'une croissance économique et d'un développement rapides et inclusifs

-le désir de faire de l'Ethiopie un leader en Afrique et au niveau international du secteur manufacturier et d'augmenter les exportations dans le domaine

-la volonté de corriger les déséquilibres macro-économiques, tant au niveau des investissements et épargnes qu'au niveau de la balance commerciale.

-une attention particulière est portée sur la correcte administration et la gestion des grands projets publics de construction, tels que les barrages ou les grands axes routiers.

-résolution est prise afin de développer le secteur privé domestique.

-enfin, une importance particulière est portée sur la mise en place d'une « économie verte résiliente au climat » dans le contexte du développement durable (climat et développement étant « fortement liés entre eux »).

Les objectifs poursuivis par le GTP II sont :

-atteindre une croissance annuelle de 11% du PIB au sein d'un environnement macroéconomique sain

-développer l'ingénierie domestique, la capacité de production et améliorer la productivité, la qualité et la compétitivité des secteurs de production domestiques (agriculture et industries manufacturières).

-solidifier la mobilisation publique en cours et la participation organisée afin d'assurer que le public soit tant « propriétaire que bénéficiaire » des résultats du développement.

-approfondir l'hégémonie de l'économie politique développementale en renforçant un Etat développemental démocratique et stable.

La stratégie éthiopienne se décompose en plusieurs piliers :

-le plan macroéconomique

-le financement du plan

-le plan de développement économique par secteur

-l'infrastructure économique

-le développement humain et la construction d'une capacité technologique

-la construction d'une bonne gouvernance développementale et d'un système démocratique

-les problématiques transversales.

Au niveau du plan macroéconomique, celui-ci se subdivise ainsi :

-les objectifs de la politique macroéconomique : parmi les quatre objectifs prioritaires, on retrouve la volonté de maintenir une croissance moyenne à deux chiffres (à 11% par an), d'assurer la transformation structurelle de l'économie, de maintenir la stabilité macroéconomique (en gardant le taux d'inflation annuel à moins de 10%) et d'augmenter la part de l'épargne et de l'investissement dans le PIB.

-la croissance économique

-le changement structurel : bien que la croissance économique ait été rapide et avec un large spectre, les changements structurels ont, eux, été plutôt lents. Ces derniers seront mesurés à travers la part croissante que prendra l'industrie manufacturière dans le PIB et dans la part croissante des revenus issus des exportations dans le PIB.

-les exportations et importations de marchandises, de services et la balance commerciale : le secteur de l'export est censé être un moteur clé de l'économie, tant par l'augmentation des résultats, de la création d'emplois ou de l'introduction de nouveaux produits dans le pays. L'export joue également un rôle crucial dans l'introduction de devises étrangères. Enfin, c'est un moyen d'améliorer la compétitivité de l'économie en général. La question de l'attraction des IDE est également sous-jacente.

-assurer la stabilité macroéconomique : contrôle indispensable de l'inflation.

-la politique fiscale : la priorité est portée sur l'augmentation des recettes fiscales.

-la politique monétaire et le développement de l'industrie financière : la modernisation, la compétitivité et sécurisation des échanges bancaires et du secteur financier.

-épargne et investissement

-emploi et réduction de la pauvreté.

Le plan de développement économique par secteur se décompose de la manière suivante :

-l'agriculture et transformation rurale : le secteur agricole a pour objectifs d'apporter une croissance accélérée et soutenue de l'agriculture, en accord avec la stratégie économique résiliente au climat et d'augmenter la productivité agricole. L'accent est mis sur la production et la productivité du café, de l'horticulture et du bétail. De manière sous-jacente, il s'agit ici d'assurer la sécurité alimentaire du pays et de limiter les vulnérabilités.

-l'industrie manufacturière : le but établi par le GTP II pour l'industrie manufacturière est d'atteindre 22,3% du PIB en 2019/2020, alors que cette part représentait 15,1% en 2014/2015. Cette augmentation dans le PIB se veut possible par l'exportation croissante de produits bruts, semi-finis ou finis tels que : le textile, le cuir et autres produits dérivés, l'industrie métallurgique et l'ingénierie, la viande, le lait et le miel, les produits chimiques, l'agroalimentaire et l'industrie pharmaceutique.

-le secteur minier : améliorer les cadres légaux de travail dans l'industrie, augmenter les revenus issus de l'exportation de minerais et élargir la qualité de la cartographie géologique du pays.

-l'industrie de la construction

-le développement urbain et le logement : bien qu'il soit à un « niveau infantile », l'urbanisation est inévitable afin de soutenir la croissance, l'industrialisation et le développement durable.

-le commerce : l'un des objectifs principaux est d'augmenter le nombre de nouvelles licences pour le commerce sur la période du GTP II. De plus, l'Etat fédéral souhaite durcir son système d'inspections des usines et des produits importés et exportés, dans le but de protéger la santé et la sécurité des citoyens et de la société.

-la culture et le tourisme.

L'infrastructure économique concerne certains points très précis :

-le transport intégré et les services logistiques : le but est de réduire les coûts de transport en créant un système intégré et en augmentant l'efficience des services de transports.

-l'expansion et la maintenance des qualités du développement de l'infrastructure routière : la route est considérée comme la « colonne vertébrale » de la croissance économique du pays et du développement social. Ainsi, il est prévu une mise à niveau des routes existantes et la construction de nouvelles routes expresses principales afin qu'elles soient liées aux principaux corridors de transports de marchandises.

-l'expansion et la maintenance des qualités de l'infrastructure ferroviaire : le plan à long terme vise à relier le réseau national à celui des pays limitrophes et aux ports maritimes.

-le transport aérien : la compagnie aérienne nationale, Ethiopian Airlines (EAL), joue un rôle central dans l'extension du tourisme et de l'export. Il est décidé qu'un nouvel aéroport serait créé afin de faire d'Addis-Abeba le hub aéroportuaire principal du continent.

-les services de transport maritime : il est attendu que sur la période du GTP II, la part du transport passant par les corridors de transit de Berbera, au Somaliland, et de Port-Soudan, au Soudan[29], augmente.

L'Etat central prévoit également d'améliorer le transport de fret des ports secs.

-l'extension de l'infrastructure énergétique et assurer sa qualité : la direction prise par l'Etat est de produire suffisamment d'énergie, tant pour la consommation domestique que pour pouvoir l'exporter. Les potentialités énergétiques sont la puissance hydroélectrique, la géothermie, l'éolien et l'énergie solaire.

-assurer l'expansion de la structure digitale et sa qualité : accélérer le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) via le développement de l'internet haut-débit et des souscriptions mobiles.

-la fourniture d'eau potable et le développement de l'irrigation.

Le développement humain et la construction d'une capacité technologique s'attaque à trois secteurs clés :

-l'éducation et l'entraînement

-le développement du secteur de la santé

-le développement de la science et de la technologie.

La construction d'une bonne gouvernance développementale et d'un système démocratique se caractérise par :

-assurer une bonne gouvernance et construire une politique développementale économique

-construire un système démocratique

Enfin, les problématiques transversales qui embrassent les autres secteurs de l'économie :

-autonomisation des femmes et de la jeunesse

-l'environnement et l'économie verte résiliente au climat : pendant la période du GTP II, les buts principaux sont d'assurer la sécurité environnementale dans la perspective d'une

[29] https://www.lepoint.fr/economie/le-port-de-berbera-fait-du-somaliland-un-acteur-incontournable-en-mer-rouge-27-07-2018-2239590_28.php (consulté le 11 juillet 2019)

croissance économique rapide et durable. De ce fait, un programme de réduction des émissions par secteur a été mis en place.

-le secteur du sport

-le renforcement du bien-être social et de la sécurité

-le travail

-la population et les questions de développement

Un calcul coûts/avantages a notamment été mis en place, avec la nécessité de mettre en place des stratégies d'atténuation des risques (disponibilité des finances, vulnérabilité du pays aux sécheresses…) qui peuvent affecter l'économie éthiopienne. Ces stratégies portent sur la diversification de ses exportations, sur la substitution des biens et marchandises importés par des biens localement produits.

Enfin, dans un but d'évaluation des politiques mises en œuvre, le programme national de prévision (« National Planning Commission » [NPC]) est mandaté afin de réaliser toutes les opérations de surveillance et d'évaluation du GTP II.

Dans le prolongement du GTP I, son successeur, le GTP II a vu de nouvelles missions et de nouveaux objectifs ambitieux lui être adjoints. Ce second plan présente distinctement la volonté claire du gouvernement fédéral de réaliser la transition d'une économie basée principalement sur l'agriculture vers une économie basée sur les industries.

Ce changement part d'un constat simple : la confiance au seul secteur agricole rendait l'Ethiopie extrêmement dépendante au climat et aux températures, ce qui devenait une vulnérabilité majeure. En effet, le pays a connu de fortes sécheresses ces dernières années, ce qui a eu pour conséquence de terribles famines[30]. Dans le but d'assurer la sécurité alimentaire et d'éviter l'occurrence de tels phénomènes, comme présenté ci-dessus, l'agriculture ne sera plus le seul pilier de l'économie. Néanmoins, sa modernisation « verte » reste un impératif et ce processus est appuyé par la Banque Africaine de développement[31] (BAD). Ainsi, le plan « Nourrir l'Afrique » de la BAD, qui court sur la période 2016-2025, prévoit le développement et la

[30] Notamment en 1984 et 1985 : liée au manque de pluie et à la sécheresse, cette famine fit 400 000 victimes et avait donné lieu à une campagne d'aide internationale

[31] « Institution financière multilatérale dont le but est de promouvoir une croissance économique durable et inclusive, avec pour objectif in fine d'éradiquer à terme la pauvreté sur le continent [africain] ».

transformation de l'agriculture en Afrique. En ce qui concerne l'Ethiopie, la sécurité alimentaire est l'un des axes de travail privilégié.

La transition vers l'industrie, et particulièrement, vers le secteur textile manufacturier, ne se fait pas sans conséquences. Le gouvernement fédéral, par une politique d'exemption de frais de douane pour l'import de machines ou d'exemption d'impôts pendant dix ans pour les grandes entreprises du secteur, souhaite vivement dynamiser ce pan de l'économie[32]. Ces entreprises « bénéficient » de deux avantages majeurs : des ouvriers aux salaires mensuels très faibles et de nombreux accords commerciaux.

Le salaire mensuel moyen éthiopien se situe aux alentours de trente-cinq euros, ce qui est extrêmement peu coûteux pour les entreprises qui les emploient, ceci même comparé à des salaires chinois dans la même industrie (plus de cinq cents euros en moyenne)[33]. Cela explique pourquoi des entreprises chinoises se sont établies en nombre en Ethiopie, dans le cadre du projet chinois[34] des Nouvelles routes de la soie[35].

L'autre avantage concerne les accords commerciaux : en effet, l'Ethiopie est partie à deux accords commerciaux d'envergure. Il s'agit de la Loi sur la Croissance et les Opportunités de Développement en Afrique[36] (AGOA) et le Système de préférences généralisées[37], accords signés respectivement avec les Etats-Unis et l'Union Européenne (UE), ce qui permet à l'Ethiopie d'exporter sans droits de douane, sans quota (dispositif duty free-quota du régime « Tout sauf les armes » de l'UE) et de s'intégrer davantage au commerce international.

Le changement de paradigme économique a été consciencieusement planifié, à travers les deux instruments que sont les GTP I et II. En plus d'une volonté d'orienter l'économie vers les secteurs secondaires et tertiaires, l'Etat central a entrepris une politique de grands travaux.

[32] https://www.monde-diplomatique.fr/2019/04/GERAND/59720
[33] Salaire moyen des salariés du secteur privé en ville, selon le China Statistical Yearbook 2018, Pékin.
[34] Cf. annexe 3.
[35] Projet lancé en 2013 par la République populaire de Chine, dans le but d'être reliée à l'Europe par des voies alternatives (routes, voies ferrées) et à déployer des investissements massifs à l'étranger dans des projets d'infrastructures. Note d'Alexandre Cornet, IRIS : https://www.iris-france.org/wp-content/uploads/2018/05/Asia-Focus-71.pdf
[36] African Growth and Opportunity Act : loi votée et promulguée en 2000 sous l'administration Clinton.
[37] Règlement européen SPG, n°978/2012, en vigueur depuis le 1er janvier 2014.

Sous-section 2 : La politique de grands travaux

Comme pleinement détaillé dans les GTP I et II, l'Ethiopie dispose d'un grand potentiel énergétique. L'un des moyens privilégiés pour l'exploiter est la création de deux grands barrages hydroélectriques (bien que d'autres, de taille plus modeste, soient également en projet) : le barrage du Gibe III et le Grand barrage de la Renaissance éthiopienne (« Grand Ethiopian Renaissance Dam » - GERD). En effet, le développement des barrages hydroélectriques est un élément essentiel de la stratégie de croissance économique étatique.

Le premier a été construit dans la vallée de l'Omo (dans l'Etat régional des nations, nationalités et peuples du Sud), au sud-ouest de l'Ethiopie et doit, à terme, pouvoir produire 1870 MW, ce qui doit doubler la production d'énergie du pays. Ce barrage est situé sur la rivière Omo, qui prend sa source dans les hauts plateaux du sud-ouest éthiopien. Il est emblématique de « l'état développemental » mis en place en Ethiopie. Dans son article intitulé « la matérialisation de l'état développemental en Ethiopie : aperçus du projet de développement du Gibe III, Vallée de l'Omo »[38], Edegilign Hailu Woldegebrael, chercheur en sciences politiques et en géographie, à l'Université Paris-Nanterre, explique que la construction de ce barrage est un moyen pour l'Etat central de consolider son pouvoir via une logique de performance. Afin de parvenir à cet objectif, l'auteur argue qu'Addis-Abeba a utilisé un « bon nombre de mécanismes »[39] tels que le fait de présenter le projet comme étant « d'intérêt national »[40], l'utilisation de « simplifications »[41] quant aux conséquences du projet ou encore l'évitement de tout débat critique et ouvert sur le sujet, ce qui confère à l'Etat des « pouvoirs exceptionnels »[42] pour mener à bien la construction du barrage. Enfin, les méthodes de prises de décisions sont teintées « d'un sentiment d'urgence, à n'importe quel prix »[43], ce qui contourne toutes les procédures classiques de prises de décisions existantes.

Le second barrage est un projet en cours de construction, qui, à terme, deviendra le plus grand barrage hydroélectrique d'Afrique. Sa livraison est prévue pour 2022 et doit atteindre une capacité de 6450 MW. Il est situé sur le Nil Bleu, dans l'Etat régional de Benishangul-Gumuz,

[38] https://journals.openedition.org/espacepolitique/4985 (consulté le 15 juillet 2019)
[39] *Ibid*.
[40] *Ibid.*
[41] *Ibid.*
[42] *Ibid.*
[43] *Ibid.*

à trente kilomètres en amont de la frontière avec le Soudan. Du fait de ses implications sociales, environnementales et surtout géopolitiques, le GERD fera l'objet d'une étude approfondie ici.

Le projet a débuté en 2011 et a été confié, sans appel d'offres, au conglomérat militaro-industriel METEC (Metal and Engineering Corporation), dirigé par des militaires tigréens. Ce conglomérat fut évincé du projet en août 2018 en raison de retards conséquents et d'une campagne anti-corruption menée par le pouvoir central contre leurs dirigeants. Ceux-ci ont été « plombé par [leur] incompétence et la prévarication »[44]. L'actuel directeur de la construction, Kifle Horo, nommé en octobre 2018 après le décès du précédent ingénieur en chef, Simegnew Bekele, juillet 2018, s'exprimait sur le choix de METEC en ces mots : « Cette société n'avait aucune expérience préalable et je doute fort que certains aient déjà vu une usine hydroélectrique. Le gouvernement a commis une erreur en confiant à un entrepreneur local qui n'avait aucune connaissance et aucune expérience un projet aussi complexe. A mon avis, c'était une grave erreur et nous en payons le prix »[45].

La grande majorité de l'électricité produite par l'Ethiopie provient de l'énergie hydraulique[46] : or, une telle dépendance à cette énergie rend le pays vulnérable, dans un contexte de diminution des pluies et d'une augmentation de la fréquence des sécheresses en Afrique de l'Est[47]. En effet, moins de pluies conduiront à moins d'énergie produite par le barrage, et donc moins d'électricité pour le pays. Ainsi, une diversification des sources d'énergies, telles que le solaire ou l'éolien, semble être la voie à suivre afin de réduire les risques.

Un tel projet génère beaucoup d'espoir, surtout auprès des populations, souvent rurales, qui n'ont que trop peu accès au réseau électrique. Mais sans un développement et un raccordement de ce dernier aux zones très peu ou non urbanisées, les bénéfices du GERD ne pourront profiter à l'ensemble de la population.

Parmi les implications sociales les plus évidentes d'un tel projet, ce sont les déplacements forcés de populations qui sont affectées par la construction du barrage. L'Etat fédéral se voit dans l'obligation de relocaliser ces populations, celui-ci arguant que les personnes déplacées ont reçu

---

[44] https://www.lexpress.fr/actualite/monde/afrique/ethiopie-le-va-tout-reformiste_2066332.html (consulté le 16 juillet 2019)

[45] (http://www.globalconstructionreview.com/news/ethiopias-huge-nile-dam-delayed-2022/) (consulté le 16 juillet 2019)

[46] Davis, M., Lambe, F., Tella, P., & Tessama, Z. (2013). Mainstreaming Sustainable Energy Access into National Development Planning: the Case of Ethiopia. Stockholm Environment Institute, Working Paper 2013-09.

[47] Williams, A. Park, and Chris Funk, 2015. "A westward extension of the warm pool leads to a westward extension of the Walker circulation, drying eastern Africa." http://www.geog.ucsb.edu/~williams/publications/20100603_WilliamsAndFunkAbstract.pdf (consulté le 16 juillet 2019)

un nouveau terrain et de l'argent pour leur relocalisation, ainsi que des opportunités d'emplois sur le GERD[48]. Ces déplacements étant involontaires, les populations affectées sont dans l'obligation de trouver un autre moyen de subsistance, souvent éloigné de ce qu'ils ont toujours connu, à savoir un travail agricole, en plus de trouver une nouvelle source de revenus autre que les produits de la rivière[49].

La construction d'un barrage d'une telle ampleur a nécessairement des implications environnementales, comme le fait de modifier durablement les « cycles hydrologiques, ceci, combiné avec les modifications extrêmes du climat du fait du changement climatique, aura pour conséquence d'entraîner de nombreuses et imprévisibles inondations, des sécheresses et des glissements de terrain »[50]. La rapide augmentation de la population éthiopienne, sur les cinquante dernières années, a mis sous forte pression la terre, ce qui conduit à « une érosion accélérée, à la dégradation des sols et à l'appauvrissement rural[51]. Ces conséquences sur l'environnement, en amont, se répercutent naturellement sur les pays situés en aval, comme le Soudan et l'Egypte.

Au niveau géopolitique, le GERD peut être source de tensions avec le Soudan et l'Egypte, car il peut limiter la fertilité des sols, le barrage retenant les sédiments. Il peut également réduire la quantité d'eau arrivant dans ses pays. C'est notamment avec l'Egypte que les obstacles sont les plus nombreux. En effet, le GERD, à terme, menacerait de limiter les ressources en eaux arrivant en Egypte, ce qui aurait pour conséquence des pénuries en alimentation et d'eau, et des risques de santé publique. Car la principale pierre d'achoppement se situe ici : le GERD permettra à l'Ethiopie de gérer, seule, le courant du Nil Bleu. L'écrasante majorité de la population égyptienne vivant le long du Nil[52], la gestion du cours du Nil devient une question cruciale, dans un contexte où l'Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) prévoit que l'Egypte sera, en 2030, un pays dans lequel « l'eau sera extrêmement rare ». Pour les Egyptiens, la gestion du Nil a été inscrite dans le traité Anglo-égyptien de 1929 et dans l'Accord bilatéral de 1959, entre l'Egypte et le Soudan. Ces traités accordent à l'Egypte la part du lion des eaux du Nil, tandis que l'Ethiopie ne se faisait allouer

[48] Worldegebriel, E. (2013). Ethiopian dams won't cause harm- ex-head of Ethiopian Environmental Protection Authority.
http://news.trust.org//item/20130812133857-74iy1/ (consulté le 18 juillet 2019)
[49] https://www.internationalrivers.org/blogs/not-yet-assigned/5-myths-surround-the-grand-ethiopian-renaissance-dam-gerd (consulté le 18 juillet 2019)
[50] Zhang, B., 2011. Debate: Hydropower. Retrieved from China.org.cn:
http://www.china.org.cn/environment/2011-06/07/content_22725492.htm (consulté le 18 juillet 2019)
[51] https://www.hydropower.org/case-studies/ethiopia-grand-ethiopian-renaissance-dam-gerd (consulté le 18 juillet 2019)
[52] http://www.fao.org/nr/water/aquastat/countries_regions/egy/EGY-CP_eng.pdf (consulté le 18 juillet 2019)

aucune part, bien qu'elle abrite le Lac Tana, la source du Nil Bleu. Ces accords donnaient également un droit de véto à l'Egypte pour la construction de barrages ou d'autres projets sur le Nil. L'Ethiopie a maintenu sa position, à savoir qu'elle n'était pas liée à ces traités. Des négociations entre les pays riverains du Nil Bleu se sont poursuivies, sans décision notable. En 2013, l'ancien président égyptien, Mohamed Morsi, indiquait : « Bien que [je] n'appelle pas à la guerre avec l'Ethiopie, la sécurité hydraulique de l'Egypte ne peut en aucun cas être violée. [Si la part d'eau du Nil de l'Egypte] diminuait d'une goutte, [notre] sang serait l'alternative »[53]. Ce fut la voie diplomatique qui eut davantage d'effets : les chefs d'Etats et de gouvernements égyptien, soudanais et éthiopiens se réunissaient à Khartoum, en mars 2015, afin de trouver un accord sur la question, sans succès[54]. L'arrivée d'Abiy Ahmed et la résolution pacifique rapide du conflit avec l'Erythrée en 2018 permettent à l'Ethiopie d'avoir un levier dans les négociations à venir[55].

Enfin, bien que l'Ethiopie et les autres pays du bassin du Nil ne soient pas signataires de la convention des Nations Unies sur le droit relatif aux utilisations des cours d'eau internationaux (1997), celle-ci prévoit, en reprenant la coutume internationale, que « les Etats doivent prendre toutes les mesures appropriées afin d'éviter de causer un préjudice important aux autres Etats riverains ».

Sous-section 3 : La libéralisation de l'économie

La décision de contrôle de l'économie par la République fédérale, sur le modèle de « l'Etat développemental », a notamment permis de protéger le pays et les citoyens des conséquences de la crise financière de 2008[56]. D'une économie dirigiste et portée par feu Meles Zenawi à un virage néolibéral promu par le gouvernement actuel, l'Ethiopie se retrouve à un moment clé de la transition qu'elle souhaite imprimer à son modèle de développement.

Car un contrôle total ne permettait pas de créer le climat propice pour attirer les investisseurs étrangers et pour inciter les Ethiopiens eux-mêmes à investir.

5353 https://www.bbc.com/news/world-africa-22850124 (consulté le 23 juillet 2019)

54 https://theconversation.com/why-technical-discussions-are-needed-for-the-grand-ethiopian-renaissance-dam-60004 (consulté le 23 juillet 2019)

55 https://edition.cnn.com/2018/10/19/africa/ethiopia-new-dam-threatens-egypts-water/index.html (consulté le 23 juillet 2019)

56 https://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/09/27/ethiopie-privilegier-la-stabilite-economique-a-l-ouverture-politique-a-cree-une-situation-explosive_5004314_3212.html#EF0oK2J88sk6R7X2.99 (consulté le 23 juillet 2019)

Tant au Forum économique mondial de Davos en janvier 2019[57] que lors d'un entretien au Financial Times en février dernier, dans lequel il proclame que « mon modèle économique est le capitalisme »[58], Abiy Ahmed prend le parti d'épouser pleinement le néo-libéralisme. Et pour se faire, les monopoles d'Etat sont voués à disparaître et à laisser la voie libre à des privatisations. Celles-ci touchent les secteurs clés de l'économie, à savoir les télécoms, l'énergie, le transport aérien et le secteur bancaire.

Le gouvernement prévoit donc de vendre 49% des parts d'Ethio Telecom, qui est la plus grande entreprise de télécoms en Afrique en termes de clients dans un seul pays (environ soixante millions d'abonnés). L'ouverture du marché des télécoms à deux compagnies étrangères est également prévue. Malgré ces annonces, l'Etat souhaite toutefois temporiser et procéder phase par phase, Ethio Telecom servant de « test » : « Nous faisais des télécoms, nous apprenons quelque chose, nous l'évaluons sérieusement, nous poursuivons »[59].

Les privatisations affecteront également Ethiopian Shipping and Logistics Services Entreprise, Ethiopian Electric Power Corporation et surtout Ethiopian Airlines. Cette dernière, créée en 1945 sous l'impulsion de l'empereur Haïlé Sélassié[60], a permis à l'Ethiopie d'être désenclavée et d'avoir accès aux grands courants de communications. La compagnie aérienne nationale joue un « rôle irremplaçable » dans la capacité de développement du « tourisme, de l'export et de la promotion d'une image positive du pays »[61]. L'aéroport international de Bole, à Addis-Abeba, doit être agrandi et un projet de construction d'un nouvel aéroport est prévu, afin de faire de la capitale éthiopienne le hub principal de l'Afrique. A la différence des autres monopoles d'Etat, Ethiopian Airlines ne voit pas le gouvernement « interférer dans ses activités quotidiennes, ce qui lui permet de gérer ses activités presque comme une entreprise privée », selon son président directeur général Tewolde Woldemariam[62]. Ce qui n'empêche pas que le président du conseil d'administration soit le vice premier ministre d'Ethiopie et que les autres membres du conseil d'administration soient des figures de proue du gouvernement[63]. L'Etat central est résolu à s'ouvrir aux investissements privés internationaux afin de sortir de sa dépendance avec la Chine, qui a une place prépondérante dans son économie[64]. Mais il existe une incertitude quant

[57] https://www.weforum.org/events/world-economic-forum-annual-meeting/sessions/a-conversation-with-abiy-ahmed-prime-minister-of-ethiopia (consulté le 25 juillet 2019)
[58] https://www.ft.com/content/433dfa88-36d0-11e9-bb0c-42459962a812 (consulté le 25 juillet 2019)
[59] *Ibid*.
[60] https://www.monde-diplomatique.fr/1964/11/A/26323 (consulté le 25 juillet 2019)
[61] GTP II.
[62] https://www.newtimes.co.rw/business/how-make-african-airline-successful-ethiopian-airline-ceo (consulté le 26 juillet 2019)
[63] http://bluemercury.co.za/editorial/ethiopian-airlines-success-story/ (consulté le 26 juillet 2019)
[64] Note IFRI, Clélie Nallet : https://www.ifri.org/fr/espace-media/lifri-medias/abiy-ahmed-lhomme-de-revolution-liberale-ethiopie

à la mise en place de ces privatisations, en termes de calendrier ou de de forme. Cela est principalement dû à l'absence de « cadre légal et réglementaire encadrant la vente de participations […] et au temps nécessaire à sa mise en place »[65].

Enfin, il n'est pas sans rappeler que cette opération d'ouverture de l'économie ne se déroule pas dans un climat d'unité totale au sein de la coalition au pouvoir : en effet, de nombreux cadres de l'EPRDF ont « bénéficié de l'ancien modèle »[66]. De plus, ces privatisations répondent également à une impérative nécessité, qui est celle de résoudre la question du manque de devises. Le processus de privatisation peut conduire l'Ethiopie sur deux voies : s'il est mal mené, les services publics pourraient être détériorés ou de grands plans de licenciements pourraient voir le jour et affecter les citoyens (comme en Grande-Bretagne sous Margaret Thatcher ou au Brésil en 1996, respectivement). S'il est bien mené, il peut permettre d'obtenir des externalités positives telles qu'une meilleure sécurité de l'emploi et la diminution du chômage (au Mozambique ou au Pakistan par exemple). Une privatisation réussie dépend d'un ensemble d'éléments favorables : il est essentiel d'avoir une « structure politique fiable, des fondamentaux économiques, un cadre règlementaire, un système judiciaire plein de vivacité, un bon fonctionnement des médias, une société civile dynamique et des structures communautaires s'occupant de la transparence et de la responsabilité »[67].

Or, l'Ethiopie présente certaines carences, au niveau de sa structure politique, qui ne laisse pas suffisamment de place à une opposition qui pourrait proposer d'autres idées. De plus, son secteur financier n'est pas suffisamment développé et son cadre règlementaire présente de nombreuses échappatoires. Le système judiciaire s'est également montré loyal envers le pouvoir, ce qui a nui à son indépendance. Enfin, la société civile et les médias n'ont connu qu'un certain répit qu'après l'arrivée au pouvoir d'Abiy Ahmed : les médias étaient sujets à diverses lois visant à restreindre leur capacité de critique, voire de contestation du pouvoir (lois sur la limitation du financement de la société civile ou lois anti-terroristes).

Afin que ce nouveau virage économique puisse être « inclusive et durable », une réforme en profondeur du marché qui vise à éviter ses distorsions devra être mise en place[68].

[65] Note IFRI, Clélie Nallet : https://www.ifri.org/fr/publications/editoriaux-de-lifri/lafrique-questions/orientations-liberales-dabiy-ahmed-sauvetage
[66] *Ibid*.
[67] https://addisstandard.com/analysis-can-eprdf-privatize-ethiopia-out-of-the-current-economic-conundrum/ (consulté le 29 juillet 2019)
[68] *Ibid.*

Section 2 : La question de l'accès aux ressources face aux considérations environnementales

Sous-section 1 : La politique d'achats de terres agricoles par les Etats étrangers

Dans un entretien paru dans le magazine « Diplomatie »[69], Pierre Blanc, professeur de géopolitique à l'IEP de Bordeaux ainsi qu'au LAM (Les Afriques dans le monde, CNRS, IEP Bordeaux), met en lumière l'importance de la question de la terre et de l'accès à l'eau agricole dans les changements sociaux, politiques et géopolitiques. En prenant l'exemple de l'Afghanistan, tout d'abord, où la question agraire a été au centre des politiques publiques à partir de l'instauration de la république en 1973. La société afghane étant majoritairement rurale, la propriété de la terre était un miroir des rapports sociaux, entre propriétaires et paysans. Ce sont ces rapports de force et le refus des propriétaires terriens d'altérer leurs intérêts qui précipitèrent le pays dans la tourmente avec l'intervention des Soviétiques en 1979 puis la montée en puissance des Talibans.

Puis, en évoquant la révolution chinoise instiguée par Mao. En effet, les divisions sociales étaient fortement basées sur la terre. Et la victoire des troupes maoïstes en 1949 vit celles-ci redistribuer des terres aux paysans s'étant impliqués dans la révolution, avant que Mao ne lance la grande collectivisation en 1958, dans le cadre de sa politique du Grand Bond en avant. Toutefois, cette initiative ne connut pas le succès escompté et fut à l'origine de la Grande Famine (1958-1961). Dans cette optique, Deng Xiaoping, successeur de Mao, s'attela à arrêter le programme de collectivisation et attribua des lopins de terre aux paysans.

Pierre Blanc parle de ce fait de « moment agropolitique »[70], car « l'usage de la terre n'est […] pas neutre sur le plan politique et géopolitique »[71]. Il s'appuie sur la situation du sud de la Méditerranée et au Moyen-Orient. Cette zone est soumise à de fortes contraintes, étant la région la plus aride du monde. Les limites sont atteintes tant en termes d'utilisation d'eau de surface que de nappes. Les principales causes sont l'urbanisation et l'érosion des sols. Et un accroissement démographique ne va faire qu'accroître la dépendance alimentaire et les besoins d'approvisionnements extérieurs de ces pays. De plus, ceux-ci sont des « hotspots », des « points chauds » où le changement climatique est très visible. Cette situation contribue ainsi

[69] Magazine Diplomatie, n°49, février-mars 2019 : https://www.areion24.news/produit/les-grands-dossiers-de-diplomatie-n-49/
[70] Terres, pouvoirs et conflits, une agro-histoire du monde, Presses de Sciences Po, Paris, 2018.
[71] Magazine Diplomatie, *op.cit.*

au fait que certains pays du Golfe se portent désormais sur les terres d'Afrique en général, sur celles d'Ethiopie en particulier. L'Afrique représente « un réservoir de terres très important avec un potentiel de production certain »[72], avec un fort potentiel hydraulique. Mais cette richesse peut également être source de conflictualités : les paysans sont très attachés à la terre, qui représente bien plus qu'un moyen de subsistance. Elle a également une forte valeur symbolique, culturelle et religieuse. L'Ethiopie, avec son modèle de collectivisme agraire, est propriétaire des terres et peut donc négocier directement avec les investisseurs étrangers et passer outre les intérêts des paysans. Cela crée inévitablement un danger d'éviction des populations de leurs terres au profit d'investissements dans les cultures commerciales. Et ces personnes évincées se voient obligées de se déplacer dans d'autres villes. De ce fait, certaines organisations internationales souhaitent assurer une « sécurisation foncière » des terres pour les paysans, mais cela doit pouvoir être accompagné d'une politique agricole qui permettra aux paysans de ne pas être contraints de vendre leurs terres aux plus offrants, ceux-ci pouvant être des nationaux ou des étrangers.

Ces terres agricoles achetées à des prix bradés et leurs exploitations ne sont pas sans conséquences pour l'environnement : les lacs et les nappes phréatiques s'assèchent du fait de l'horticulture et des activités des industries et dans certains parcs nationaux, comme celui d'Abijata-Shalla, au sud du pays, il ne s'y trouve guère plus d'antilopes et de loups d'Abyssinie. Et les oiseaux migrateurs « font halte ailleurs »[73].

Sous-section 2 : L'extraction des ressources minières face à la sauvegarde de la biodiversité

Les opérations d'exploration et d'extraction minière se déroulent souvent dans des zones où la biodiversité est très présente et dans lesquelles les populations locales sont établies depuis bien longtemps. Le sud-ouest de l'Ethiopie est un exemple de ce dilemme entre conservation de la biodiversité et exploitation minière. Car une réelle corrélation existe entre la biodiversité, l'exploitation minière et la pauvreté.

Malheureusement, ces richesses naturelles manquent d'un encadrement suffisant : « une large proportion des ressources mondiales en biodiversité n'a pas encore été marquée en tant qu'espaces strictement réservés. Les espaces reconnus comme frontières de conservation

[72] *Ibid.*
[73] https://www.monde-diplomatique.fr/2019/04/GERAND/59721

souffrent souvent d'une mauvaise administration couplée à une mauvaise gestion, un déficit de financement et d'une séparation géographique des autres zones de haute biodiversité »[74].

L'exemple phare est la forêt de Yayu, située dans le district de Yayu, dans l'Etat régional d'Oromia, au cœur de l'Afromontane (une sous-région de l'éco-zone africaine). Cette forêt est devenue une réserve de biosphère depuis 2010 et son classement par l'Organisation des Nations-Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et constitue une des plus grandes réserves de caféiers sauvages au monde[75]. Selon l'UNESCO, les réserves de biosphère sont « des zones comprenant des écosystèmes terrestres, marins et côtiers. Chaque réserve favorise des solutions conciliant la conservation de la biodiversité et son utilisation durable »[76].

Cette forêt renferme d'importants gisements de charbon, estimés à 230 millions de tonnes dans un secteur de 50 km² dans et autour de la forêt[77]. Ces gisements ont été découverts lors d'une étude géologique entreprise par la China National Complete Plant Import and Export Corporation, une société de conseil chinoise. Ils représentent un risque majeur pour la biodiversité dans la région car le gouvernement fédéral prévoit d'extraire ce charbon et de le transformer en engrais chimiques et en énergie thermique au charbon. Le charbon jouant un rôle clé dans la production d'engrais chimiques, ce gisement pourrait permettre à l'Ethiopie d'être moins dépendante des importations d'engrais, d'augmenter l'efficacité du secteur minier ou de moderniser l'agriculture, ce qui entre parfaitement dans les objectifs du GTP I & II.

Il est ainsi possible de voir s'opposer deux intérêts concurrents : l'un étant celui des populations locales et de l'utilisation et des richesses qu'elles tirent de la terre, en plus de la valeur symbolique que celle-ci possède. L'autre étant celui de l'Etat, clamant qu'il est possible de conserver la biodiversité de la région tout en mettant en œuvre l'extraction minière.

« Les processus sociaux, politiques et économiques impliqués dans les opérations d'extraction sont devenus des déclencheurs d'insécurité socio-politique et de conflits dans le monde, ainsi qu'en Ethiopie »[78], ce qui nécessite de comprendre les besoins, intérêts et priorités de chaque acteur impliqué. De plus, il paraît nécessaire que l'Ethiopie « repense ces politiques publiques en termes de conservation de la biodiversité et d'extraction de ressources, afin de prendre au

---

[74] https://saiia.org.za/research/balancing-coal-mining-and-conservation-in-south-west-ethiopia/ (consulté le 29 juillet 2019)

[75] L'Ethiopie étant l'un des plus grands producteurs de café au monde : http://www.cafedaccord.fr/module/blockblog/post?post_id=le-cafe-du-mois-yayu-dethiopie-limmu) (consulté le 29 juillet 2019)

[76] http://www.unesco.org/new/fr/natural-sciences/environment/ecological-sciences/biosphere-reserves/ (consulté le 29 juillet 2019)

[77] https://saiia.org.za/research/balancing-coal-mining-and-conservation-in-south-west-ethiopia/ (consulté le 29 juillet 2019)

[78] *Ibid*.

sérieux la lutte contre la pauvreté »[79] et de prévenir les dangers d'éviction des populations locales.

Le développement économique et l'exploitation des richesses se heurte aux considérations environnementales, ce qui nécessite des politiques qui concilient ces deux thématiques, pourtant antithétiques.
Le développement économique ne s'inscrit pas uniquement dans une perspective nationale, mais prend aussi en compte l'intégration régionale (section 3).

Section 3 : L'intégration régionale

Les partenariats économiques noués avec les pays de la Corne de l'Afrique (et du Moyen-Orient, dans une moindre mesure) permettent à l'Ethiopie d'éviter de nouveaux conflits, d'attirer les aides financières et notamment d'améliorer son image à l'international. Car aucun Etat ne peut prendre le risque de faire la guerre à ses partenaires économiques. De plus, cela lui octroie la possibilité de « répartir les risques associés avec le fait d'être une économie pauvre dans une région volatile »[80]. Enfin, cela lui offre l'occasion de sortir de sa dépendance d'avec Djibouti et ainsi de contourner celui-ci pour avoir un accès direct à la mer via les ports de l'Erythrée ou du Somaliland.
Deux communautés économiques régionales (CER) seront à l'étude ici, ainsi que la nouvelle zone de libre-échange continentale.

Sous-section 1 : Les sous-ensembles régionaux (IGAD et COMESA)

L'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) est créée en 1986, à la suite de la famine éthiopienne de 1984-1985. Elle comprend l'Ethiopie donc, Djibouti, l'Erythrée, le Kenya, la Somalie, l'Ouganda, le Soudan et le Sud-Soudan depuis 2011. Son siège est situé à Djibouti. Au départ, l'IGAD n'avait pour objectif que de lutter contre la désertification et les sécheresses. Les différents conflits ayant émaillé la région dans les années 1990 ont élargi le mandat de l'IGAD aux questions politiques, sécuritaires et de développement économique.

[79] *Ibid.*
[80] https://africanarguments.org/2019/04/05/the-abiy-doctrine-one-year-of-ethiopia-new-foreign-policy/ (consulté le 30 juillet 2019)

Les pays de l'IGAD possèdent tous des richesses naturelles importantes telles que le pétrole et des réserves de gaz, une faune riche ou encore des ressources en énergies renouvelables. Avec une population d'environ 230 millions d'habitants, l'IGAD représente une réelle potentialité pour attirer des investisseurs locaux ou étrangers dans la Corne de l'Afrique. Afin de promouvoir le développement régional, l'IGAD a « multiplié son énergie et ses efforts vers la réduction des effets de la sécheresse, de la désertification et de l'insécurité alimentaire »[81], qui sont les menaces majeures des pays de la région.

L'IGAD a également pour objectif de promouvoir la paix et la sécurité, préalables nécessaires au développement. Les menaces pesant sur celles-ci sont toutefois nombreuses : les conflits intraétatiques comme les conflits entre différents Etats, le terrorisme (Al Shabaab et Lords Resistance Army, LRA), les trafics d'êtres humains ou de drogues, l'utilisation illicite d'armes légères et de petits calibres sont les plus importantes. Il faut ajouter à cela les différentes opérations de maintien de la paix au sein des pays de l'IGAD, que ce soit au Darfour, à Abyei, en Somalie ou au Sud-Soudan. Afin de prévenir les conflits ou d'en atténuer les conséquences, l'IGAD s'est dotée d'un mécanisme d'alerte précoce et de réaction aux conflits, le CEWARN[82], en janvier 2002 et d'un « instrument opérationnel, la brigade d'intervention de l'Afrique de l'Est[83] qui est appelée à intervenir dans le cadre de la sécurité collective de l'Union africaine »[84]. La brigade d'intervention est l'une des cinq brigades du continent, qui, ensemble, forment la Force Africaine en Attente (FAA). Le CEWARN avait pour mandat initial les conflits pastoraux transfrontaliers, avant de s'attacher à la promotion de la paix et de la sécurité dans la région. Le CEWARN est de ce fait « chargé de la collecte, de la vérification, du suivi et de l'analyse des informations concernant les risques de conflits graves »[85].

Le cas particulier de l'Erythrée a permis d'illustrer l'emprise de l'Ethiopie sur l'IGAD : celle-là a rejoint l'organisation dès 1993. Mais elle s'en retire en 2007 « en signe de protestation contre la décision prise collectivement par les Etats membres de l'IGAD de soutenir l'intervention militaire de l'Ethiopie en Somalie qui avait pour but d'évincer l'Union des Tribunaux Islamiques du pouvoir à Mogadiscio »[86]. Le conflit frontalier entre l'Erythrée et l'Ethiopie qui dura jusqu'en 2018 fut un des leviers qu'utilisa l'Ethiopie pour éloigner l'Erythrée des différentes réunions de l'IGAD. C'est le cas « depuis juin 2008 [jusqu'au 6 juillet

[81] https://igad.int/about-us/the-igad-region (consulté le 30 juillet 2019)
[82] Conflict Early Warning and Response Mechanism - CEWARN
[83] East Africa Standby Brigade - EASBRIG
[84] http://www.operationspaix.net/8-fiche-d-information-de-l-organisation-igad.html (consulté le 31 juillet 2019)
[85] *Ibid.*
[86] Note Patrick Ferras : l'IGAD : une solution d'avenir ?
http://www.lam.sciencespobordeaux.fr/sites/lam/files/note11_observatoire.pdf

2013], l'IGAD s'était réunie à 35 reprises sous la présidence éthiopienne et toujours à Addis-Abeba »[87].
Tout porte à croire que le rapprochement entre l'Erythrée et l'Ethiopie en 2018 constitue une étape décisive avant le retour de l'Erythrée au sein de l'IGAD, même si aucune date officielle n'est pour le moment donnée[88].

Le Marché Commun en Afrique Orientale et Australe, le COMESA[89] (Common Market for Eastern and Southern Africa) (COMESA) est créé en décembre 1994 et remplace une précédence zone d'échanges préférentiels mis en place en 1981. Son siège est à Lusaka, en Zambie. Le COMESA regroupe dix-neuf Etats, parmi lesquels l'Ethiopie, l'Egypte, le Soudan, le Kenya, la République démocratique du Congo, Madagascar, l'Ouganda ou encore la Zambie. Cette organisation, la plus vaste d'Afrique, a pour objectif de devenir « une CER compétitive [sur le] plan international et de développer des standards de vie élevés pour sa population. Elle s'intègre totalement dans la vision d'une communauté économique africaine (CEA) »[90]. Elle constitue la plus large zone de libre-échange[91] en Afrique et souhaite réaliser l'intégration économique de ses pays membres, à travers une zone de libre-échange COMESA, une union douanière, un marché commun et une communauté économique COMESA.

Après étude de ces deux CER, il est possible d'y voir une forme de concurrence, tant au niveau des acteurs que des missions. Néanmoins, il faut plutôt y voir une coopération de ces différentes entités. L'UA demeure l'instance politique par excellence. L'IGAD souhaite rester dans sa capacité à proposer des solutions viables afin d'éviter les conflits et assurer la paix et la sécurité économique. Quant au COMESA, il agit davantage comme une structure économique permettant l'approfondissement des relations entre ses membres, afin d'éviter de nouveaux conflits, car les liens d'interdépendance seraient très essentiels.

Les sous-ensembles régionaux permettent à l'Ethiopie de construire des liens économiques avec ses voisins et de ce fait, des relations d'interdépendance, préalable pour éviter de nouveaux

[87] *Ibid.*
[88] http://www.rfi.fr/afrique/20180915-erythree-pas-encore-reintegre-igad (consulté le 31 juillet 2019)
[89] https://www.comesa.int/ (consulté le 31 juillet 2019)
[90] http://www.lam.sciencespobordeaux.fr/sites/lam/files/note11_observatoire.pdf (consulté le 25 juin 2019)
[91] Définie comme « un régime basé sur des règles, sans taxe, sans restriction quantitative, sans régime d'exemption et avec une interdiction claire des barrières douanières non tarifaires » (ibid.).

conflits dans la région. La nouvelle Zone de libre-échange continentale (sous-section 2) constitue une étape importante dans les relations commerciales entre tous les pays du continent.

Sous-section 2 : La nouvelle Zone de libre-échange continentale

Lors du sommet de l'UA à Niamey (Niger) le 7 juillet 2019, la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLEC) fut officiellement lancée, dans sa phase opérationnelle. La ZLEC vise à créer un espace d'intégration économique africaine et « s'inscrit en effet dans une dimension panafricaine au sens de Kwame Nkrumah, soit la conception d'une Afrique unifiée à la fois économiquement, politiquement et culturellement »[92]. Mais ce fut un travail de longue haleine. Entre réunions et forums de négociations, tenus au siège de l'UA à Addis-Abeba, et volontarisme affiché par Paul Kagamé, le président du Rwanda, lors de sa présidence à l'UA, c'est bien tout un long processus qui a permis à l'UA de se doter d'une telle zone.

La ZLEC va permettre de rassembler les cinquante-cinq Etats membres de l'UA et de couvrir plus d'un milliard d'habitants. Cette nouvelle zone d'échange a le potentiel « de renforcer le commerce intra-africain en éliminant les droits à l'importation, et de doubler ce commerce si les barrières non-tarifaires sont aussi réduites »[93]. Les objectifs principaux de la ZLEC seront d'établir un marché commun continental pour les biens et services, avec la libre circulation des investissements notamment. Cela permettra également la mise en place de l'union douanière et de règles d'harmonisation et de coordination pour tous les acteurs. Enfin, la ZLEC est un moyen de hausser la concurrence entre les industries et les entreprises africaines.

La ZLEC est entrée en vigueur le 30 mai 2019 et vingt-sept pays ont déposé les instruments de ratification de la ZLEC auprès du Président de l'UA, dont l'Ethiopie.

Il s'agira maintenant de « synchroniser l'ensemble des CER », dont l'IGAD et le COMESA, de « lever les pratiques anormales » (conditions de concurrence, levée des obstacles tarifaires, rançonnement aux frontières), de « jouer sur les spécialisations régionales » (échange de biens complémentaires) ou encore d'avoir une politique commune d'intégration durable. Enfin, la logistique et le manque d'infrastructures peuvent constituer un frein dans la mise en œuvre de cette zone[94].

---

[92] https://les-yeux-du-monde.fr/actualite/actualite-analysee/41361-zlec-genese-concretisation-ambition-panafricaine-inedite-1-3 (consulté le 31 juillet 2019)

[93] Economic Commission for Africa-UNECA: https://www.tralac.org/resources/our-resources/6730-continental-free-trade-area-cfta.html (consulté le 31 juillet 2019)

[94] Tribune, Pierre Jacquemot, IRIS : https://www.iris-france.org/135849-la-zone-de-libre-echange-continentale-zlec-de-lunion-africaine-8-defis-a-relever/

En plus des différents accords régionaux ou continentaux, l'Ethiopie s'évertue à nouer de nouveaux partenariats économiques avec des acteurs différents. L'un des derniers en date porte sur un accord avec la France, à la suite de la visite du Président français M. Macron le 12 mars 2019, dans le but de ne pas accroître son endettement public. En effet, l'Ethiopie souhaite être moins dépendante de son principal bailleur de fonds, la Chine. Cette aide prend la forme de prêts de politique publique d'un montant de 85 millions d'euros ainsi que 15 millions d'euros d'assistance technique via l'Agence Française pour le Développement (AFD) afin de soutenir les réformes économiques[95].

L'Ethiopie se retrouve à la croisée des chemins : son ambitieuse stratégie de développement économique doit non seulement être intégrée au niveau national, mais doit également prendre en compte les mutations externes du commerce et de l'économie africaines. Avec la ZLEC, une nouvelle ère s'ouvre sur le continent et de nouvelles règles et pratiques devront être changées, en Ethiopie. Il sera intéressant d'observer ces changements et surtout, leur efficience. Ces changements devront également, in fine, profiter à la population et corriger les problèmes de redistribution des richesses tout en soutenant une classe moyenne « intermédiaire »[96].

Après avoir soutenu le regard sur la stratégie économique de l'Ethiopie, premier pilier de sa stratégie de puissance, il est impératif de se porter sur la stratégie militaire (chapitre 2) à présent.

[95] https://et.ambafrance.org/L-Agence-francaise-de-developpement-AFD-a-fourni-100-millions-d-euros-pour
[96] Note IFRI, Clélile Nallet : https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/aeq_-_cn_-_06.14.pdf

Chapitre 2 : La stratégie militaire

L'autre levier de la stratégie éthiopienne de puissance réside dans son « hard power », sa capacité à mobiliser l'outil militaire. En effet, l'Ethiopie, par ses nombreuses interventions militaires dans le cadre d'OMP sous mandat du Conseil de sécurité de l'ONU[97], de l'UA ou de sa propre initiative, s'est forgée une expérience opérationnelle inégalée sur le continent. En plus de ces OMP, l'Ethiopie lutte activement contre le terrorisme dans la Corne de l'Afrique et devient de ce fait un allié de taille pour les Etats-Unis. L'Etat fédéral se base sur l'article 87 alinéa 3 de la Constitution de la République fédérale éthiopienne de 1994 qui dispose : « Les forces armées doivent protéger la souveraineté du pays ». C'est dans le but de protéger sa souveraineté et de « forger et promouvoir […] les relations fraternelles des peuples avec [ses] voisins et les autres pays africains »[98] que l'Ethiopie entend effectuer des opérations militaires en dehors de ses frontières. Ses nombreuses interventions militaires lui confèrent une stature et une influence internationales en tant qu'acteur clé de la stabilisation de la région.

Les différentes réformes au niveau militaire menées après la chute du Derg et à la suite du conflit entre l'Ethiopie et l'Erythrée ont conduit à une restructuration des forces armées nationales éthiopiennes, l'ENDF.

Les opérations de maintien de la paix comme outil d'influence (section 1) seront tout d'abord à l'étude avant de se porter sur la restructuration de l'Ethiopian National Defence Forces (section 2).

Section 1 : Les opérations de maintien de la paix (OMP), un outil d'influence

Les OMP réalisées en Afrique[99] (sous-section 1) constituent une grande part des interventions militaires effectuées par l'Ethiopie en Afrique. Elles constituent pareillement un outil de politique étrangère (sous-section 2). La lutte contre le terrorisme (sous-section 3) est un fort marqueur de la stratégie militaire éthiopienne.

[97] Article 43 alinéa 1 Charte des Nations-Unies, notamment.
Voir Doctrine Capstone des OMP : https://peacekeeping.un.org/sites/default/files/capstone_doctrine_fr.pdf.
Voir Rapport Brahimi : https://undocs.org/fr/A/55/305
[98] Article 86 alinéa 5 de la Constitution fédérale éthiopienne.
[99] Cf. annexe 4.

Sous-section 1 : Les OMP réalisées en Afrique

L'Ethiopie a une longue histoire de participation aux OMP spécifiques de l'ONU. Hailé Sélassié, alors négus, a massivement œuvré pour que l'Ethiopie soit un des signataires de la Charte de San Francisco de 1945, aux côtés d'une poignée de pays africains (Egypte, Libéria et Afrique du Sud). La première participation à une OMP remonte à la guerre de Corée (1950-1953)[100] et le premier déploiement de Casques bleus Ethiopiens se déroula pendant la mission des Nations-Unies au Congo (ONUC, 1960-1964). Pendant la période où le Derg était au pouvoir, l'Ethiopie n'a pas participé à de telles opérations mais sa participation reprit à la fin des années 1990, avec un certain accroissement des OMP, notamment lors de la Mission d'Assistance des Nations-Unies au Rwanda (UNAMIR 2) entre août 1994 et juillet 1995. Après celle-ci, Addis-Abeba s'impliqua dans de nombreuses autres OMP, majoritairement en Afrique, avec l'exception d'une mission à Haïti dans le cadre de la Mission des Nations-Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) avec l'envoi de personnels de police. Sinon, la contribution éthiopienne au maintien de la paix est essentiellement militaire.

A part une tradition historique, il est possible de se demander comment et pour quelles raisons[101] l'Ethiopie s'implique autant dans les OMP.

Au niveau de la manière, il n'y a aucune disposition constitutionnelle précise qui prévoit quel organe ou personnalité doit prendre la décision de déployer l'ENDF dans les missions de maintien de la paix. Le règlement intérieur du Parlement[102] ne prévoit pas non plus de disposition précise à ce sujet, mais uniquement en ce qui concerne les déclarations de guerre dans le cadre d'opérations de combat. Le Premier ministre, en tant que chef du Gouvernement, est le « commandant en chef des forces armées nationales » (Article 74 alinéa 1 de la Constitution éthiopienne) et possède un rôle central dans la prise de décision de déploiement des forces armées. Les autres acteurs participant à la prise de décision sont le « Chief of Defence Staff », le Gouvernement, le Ministre de la Défense, le chef des services de sécurité et les conseillers sécurité du Gouvernement. Le Ministre des Affaires étrangères discute de l'implication politique de l'Ethiopie avec l'ONU, pendant que le Ministre détaché aux Nations-Unies prend à sa charge les questions du soutien logistique et des remboursements.

[100] https://news.un.org/en/gallery/529832 (consulté le 2 août 2019)
[101] Note de Solomon A. Dersso : http://www.providingforpeacekeeping.org/2014/04/03/contributor-profile-ethiopia/ (consulté le 5 août 2019)
[102] Conseil des représentants des peuples et Conseil de la Fédération, respectivement chambre basse et chambre haute du Parlement éthiopien.

Les motivations qui poussent l'Ethiopie à participer aux OMP sont de plusieurs ordres : aux raisons politiques, le Foreign Affairs and National Security and Strategy de 2002, document constituant la feuille de route de la politique étrangère éthiopienne, met en lumière l'importance d'un environnement de développement, de paix et de sécurité tant au niveau national que régional et continental. De plus, la participation à des OMP permet à l'Etat éthiopien de renforcer son influence régionale et internationale. Au niveau économique, participer à des OMP permet à l'Ethiopie d'engranger des sommes considérables en tant que compensation pour la contribution de ses forces armées. Les opérations de maintien de la paix sont également un biais par lequel Addis-Abeba peut envoyer ses troupes s'entraîner avec les troupes des Etats qui sont les plus grands contributeurs financiers des OMP. C'est en définitive un moyen pour les soldats impliqués d'avoir une hausse significative de leurs revenus, bien qu'ils ne conservent pas la totalité de l'allocation des Nations-Unies (1400$ US).
Enfin, assurer sa sécurité nationale est une des principales raisons qui expliquent l'implication de l'Ethiopie. Au vu de la situation sécuritaire des pays voisins, l'Ethiopie interprète la sécurité de ses voisins comme le prolongement de la sienne. Afin d'éviter la propagation des risques liés à une situation sécuritaire instable, tels que la menace terroriste ou l'augmentation du nombre de réfugiés sur son territoire, il a pu être observé une implication croissante de l'ENDF dans les OMP en Afrique.

Le 10 février 2019, lors d'un discours devant les chefs d'Etat africains réunis à Addis-Abeba dans le cadre du sommet de l'UA, Antonio Guterres, le secrétaire général de l'ONU, a remercié les Etats membres de l'UA ainsi que la commission de l'UA pour avoir « soutenu les opérations de maintien de la paix en Afrique »[103]. Il ajouta que le service et le sacrifice des Casques bleus africains étaient « au premier plan de nos esprits » (« at the forefront of our minds »)[104]. Il loua également le travail des Casques bleus et des autres personnels assurant le maintien de la paix, tout en soulignant le fait que les pays africains contribuaient pour environ la moitié des troupes de Casques bleus. Le rôle « déterminant »[105] des femmes dans les OMP fut mis en lumière car leur « égalité, leur participation significative et leur leadership »[106] permettaient d'assurer une paix durable. Cette déclaration intervint le lendemain de la disparition de trois Casques bleus

[103] https://reliefweb.int/report/world/service-and-sacrifice-african-peacekeepers-forefront-our-minds-un-chiefu (consulté le 5 août 2019)
[104] *Ibid*.
[105] *Ibid*.
[106] *Ibid*.

éthiopiens dans le cadre de la Force intérimaire de sécurité des Nations-Unies pour Abyei (UNISFA).

Les participations éthiopiennes au sein des OMP ont connu une interruption du fait du régime du Derg, qui, par ses positions politiques, ne pouvait valablement participer aux OMP. Après la chute du régime, l'Ethiopie se lança à nouveau dans les missions de maintien de la paix, au Rwanda tout d'abord (UNAMIR). Puis, au Burundi (AMIB), au Libéria (UNMIL), au Soudan (UNAMID), en Somalie (AMISOM). Ces missions terminées, l'ENDF est également impliquée dans des opérations en cours : à Abyei (UNISFA), au Darfour (UNAMID) et au Soudan du Sud (UNMISS).
Les OMP ci-dessus seront présentées dans deux tableaux, le premier portant sur les opérations passées, le second sur les opérations en cours. Les données utilisées[107] dans les tableaux proviennent majoritairement de l'ONU et de l'UA.

[107] https://peacekeeping.un.org/fr/past-peacekeeping-operations | https://peacekeeping.un.org/fr/where-we-operate (consulté le 5 août 2019)

Tableau n°1 : participation de l'Ethiopie aux OMP passées

Lieux d'intervention / Caractéristiques	Rwanda (UNAMIR)	Burundi (ONUB/AMIB)	Libéria (UNMIL)	Darfour (UNMIS/UNAMID)	Somalie (AMISOM)
Dates	Octobre 1993 - Mars 1996	1er juin 2004 – 31 décembre 2006	Septembre 2003 – Mars 2018	Mars 2005 – 9 Juillet 2011	Janvier 2007 – Janvier 2011
Mandat	Conseil de sécurité| Résolutions n°872 (1993), 912 (1994), 918 (1994), 997 (1995), 965 (1994) et 1029 (1995).	-Conseil de sécurité : résolution n°1545 (2004). -Union Africaine.	Conseil de sécurité : résolution n°1509 (2003).	-Conseil de sécurité : résolution n°1950 (2005). -Union Africaine.	-Conseil de sécurité : résolution n°1744 (2007). -Union Africaine
Contexte de l'intervention	Génocide des Tutsis	Guerre civile : volonté de restaurer la paix.	Soutien à la mise en œuvre du cessez-le-feu et du processus de paix.	Soutien à la mise en œuvre de l'Accord global de Paix entre le Gouvernement du Soudan et l'Armée de libération du peuple soudanais.	Soutien au gouvernement fédéral de Somalie face au groupe terroriste Al Shabaab.
Effectifs impliqués	2548 personnels militaires, dont 2217 troupes formées, 331 observateurs militaires et 60 policiers.	5665 personnels, dont 5400 militaires.	126 000 militaires sur toute la période.	10519 personnels en uniforme, au plus haut du déploiement.	22000 soldats au plus du déploiement, en 2016.

UNAMIR : l'Ethiopie était en pleine transition démocratique et n'avait pas encore de nouvelle Constitution. Les forces armées de l'ENDF ont été déployées dans la zone de Changugu, lieu connu pour être une zone abritant des terroristes. L'armée éthiopienne a été particulièrement impartiale, ce qui lui a permis d'être louée par les deux groupes ethniques en conflit, à savoir les Hutus et les Tutsis. L'ENDF s'est démarquée par sa volonté de toujours protéger la population et de tisser du lien social.

AMIB : l'Ethiopie était le commandant en chef adjoint de la mission de l'UA. L'objectif était de vérifier la mise en œuvre du cessez-le-feu, du désarmement et de participer à créer les conditions optimales pour la reconstruction et le retour à la situation pré-conflit. En plus de ses responsabilités, l'ENDF a entrepris des activités humanitaires en aidant les populations civiles déplacées.

UNMIL : (*) = Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest.
L'Ethiopie envoya 1784 militaires au départ pour cette OMP en 2004. Mais sur la durée entière de la mission, ce sont au total 17434 militaires éthiopiens qui y participèrent. Ceux-ci contribuèrent au désarmement de l'opposition, à la protection des richesses et ressources naturelles du pays et à la reconstruction du pays.

UNAMID : cette OMP constitue une mission hybride, entre l'ONU et l'UA. Dans ce conflit entre le gouvernement soudanais et les rebelles du Darfour, l'Ethiopie a fourni cinq hélicoptères tactiques qui ont permis de protéger les populations civiles affectées par le conflit. Le déploiement de l'armée éthiopienne au Darfour est particulier à au moins deux égards : tout d'abord, cette intervention se situe dans un pays voisin aux niveaux géographique, ethnique et religieux. Ensuite, l'armée a pris en main le transport, la logistique complète, la reconnaissance, la force aérienne et le forage des eaux profondes. 7384 personnels militaires ont été déployés sur l'ensemble de la période de la mission. En plus de ses missions classiques, l'ENDF a fourni une assistance médicale et de l'alimentation aux nombreux déplacés internes, tout en les protégeant des attaques de groupes armés.
Le Conseil de sécurité de l'ONU a ensuite pris, fait rare, la décision unanime de déployer plus de 4000 Casques bleus éthiopiens dans la région d'Abyei (2011). Les deux autres parties au conflit, à savoir le Soudan et le Soudan du Sud, ont donné leur accord pour que l'Ethiopie soit la seule force unilatérale de maintien de la paix.

AMISOM : sur mandat du Conseil de l'ONU, l'UA a été mandatée pour mettre en œuvre cette OMP, dans le cadre du chapitre VIII de la Charte de San Francisco sur les accords régionaux en matière de maintien de la paix. 4403 soldats éthiopiens y étaient déployés afin d'assurer la sécurité et la paix dans leurs zones dédiées et en luttant contre les groupes terroristes.

Tableau n°2 : participation de l'Ethiopie aux OMP en cours.

Lieux d'intervention / Caractéristiques	Darfour (UNAMID)	Abyei (UNISFA)	Soudan du Sud, Juba (UNMISS)
Dates	Juillet 2007 - maintenant	Juin 2011 - maintenant	Juillet 2011 - maintenant
Mandat	-Conseil de sécurité : Résolution n°1769 (2007). -Union Africaine.	Conseil de sécurité : résolution n°1990 (2011).	Conseil de sécurité : résolutions n°1996 (2011) et 2155 (2014).
Contexte de l'intervention	Protection des civils, assistance humanitaire et vérification de la mise en œuvre des accords.	Démilitarisation et maintien de la paix dans la région disputée d'Abyei, au Soudan.	Protection des civils, surveillance de l'application des droits de l'Homme et soutien à l'application de l'Accord sur la cessation des hostilités au Soudan du Sud, nouveau pays à accéder à l'indépendance.
Effectifs impliqués (Dont militaires éthiopiens)	19248 personnels en uniforme, dont 15845 militaires* (910).	4841 personnels en uniforme, dont 4791 militaires** (4315).	7900 personnels en uniforme, dont 7000 militaires*** (2111).

UNAMID : * = chiffres arrêtés à mars 2019.

UNIFSA : ** = chiffres arrêtés à mars 2019. L'Ethiopie est le premier pays contributeur, tant en militaires qu'en forces de police.

UNMISS : *** = chiffres arrêtés à mars 2019. L'Ethiopie est le troisième pays contributeur dans cette mission.

Il est intéressant de noter que dans le cadre du conflit qui opposa l'Ethiopie à l'Erythrée (qui fera l'objet d'un développement ultérieur dans le Titre 2, Chapitre 1), les Nations-Unies ont dépêché une mission, l'UNMEE (United Nations Mission in Ethiopia and Eritrea), sous mandat du Conseil de sécurité[108], afin de « maintenir un contact entre les deux parties au conflit et établir un mécanisme de vérification du cessez-le-feu »[109]. L'UNMEE s'étendit de juin 2000 à juillet 2008. Cette mission prit fin car l'Erythrée imposa de lourdes restrictions à l'UNMEE, ce qui rendit impossible la poursuite de la mission, sans mettre en danger le personnel onusien.

Les interventions des forces armées éthiopiennes se distinguent singulièrement par le rôle clé qu'y jouent les femmes militaires : en effet, dans le cadre des OMP, elles tissent de meilleurs liens avec les femmes et enfants dans les communautés civiles. Comme le rappelle la Brigadière Générale Zewdu Kiros Gebrekidan, vice-commandante des forces au sein de l'UNISFA, dans une interview donnée au service presse des Nations-Unies[110]: « Les personnes les plus vulnérables, dans les zones de conflit, sont les femmes et les enfants. [Les femmes militaires] comprennent facilement les problèmes des femmes victimes et les défis auxquels sont confrontés les enfants également. Après avoir compris leurs problèmes, elles communiquent et les aident ». Cela est particulièrement utile dans les zones et communautés islamiques, où les femmes ne peuvent communiquer directement avec les hommes.
L'Ethiopie fait ainsi partie des pays qui envoient le plus de femmes militaires dans les OMP (sur les 7500 Casques bleus éthiopiens déployés, 600 sont des femmes[111].
Elles sont également influentes dans la résolution de litiges, car elles sont moins enclines « à faire un usage excessif de la force […] et elles peuvent aider à la désescalade de tensions naissantes »[112].

Enfin, l'un des obstacles majeurs qui pourrait contraindre l'Ethiopie à moins participer aux OMP porte sur la question financière : les Etats les plus contributeurs au budget de l'ONU ne sont que trop peu ceux qui participent in fine aux OMP[113]. L'Ethiopie se retrouve à la tête de la liste des pays qui déploient le plus de Casques bleus, et à la tête de celle des pays à l'égard

[108] Résolution n°1320 du 15 septembre 2000 du Conseil de sécurité ;
[109] https://peacekeeping.un.org/sites/default/files/past/unmee/index.html) (consulté le 7 août 2019)
[110] https://news.un.org/en/story/2016/10/544212-interview-female-peacekeepers-connect-better-women-and-children-unisfa-deputy (consulté le 8 août 2019)
[111] https://www.ezega.com/News/NewsDetails/6932/Ethiopia-Pledges-to-Strengthen-Women-Participation-in-UN-Peacekeeping-Missions (consulté le 8 août 2019)
[112] *Ibid.*
[113] https://ippjournal.wordpress.com/2016/04/07/ethiopias-contribution-to-global-and-african-peacekeeping-operations-2/ (consulté le 8 août 2019)

desquels l'ONU est la plus endettée. L'ONU doit ainsi 29 millions de dollars[114] à l'Ethiopie. Certaines troupes, comme celle du Rwanda, lors de la mission en République Centrafricaine (MINUSCA), ont dû annuler une rotation d'un contingent, en début 2018, par absence de réception des contributions en temps voulu. Cela pose la question de la potentielle mise en danger des soldats sur le terrain mais aussi des populations civiles.

Sous-section 2 : Les OMP comme outil de politique étrangère

Le déploiement et la contribution de l'Ethiopie aux opérations de maintien de la paix sont façonnés par ses intérêts étatiques en matière d'affaires étrangères et selon ses considérations en termes de politique de sécurité. Les OMP sont un véritable outil de politique étrangère car elles permettent de renforcer son statut, d'augmenter son influence au sein du système international ou encore de réduire les menaces de propagation des conflits sur son propre territoire et un potentiel afflux de réfugiés.

Ces OMP permettent, de plus, des collaborations avec d'autres nations : ainsi, des coopérations sud-sud, avec le Brésil par exemple, sont nées. Elles sont un moyen privilégié d'apprendre de nouvelles approches préventives tant au niveau de l'ONU que de l'UA, en termes de prévention de conflits, de management et de résolution. Elles encouragent également l'échange des bonnes pratiques, des savoir-faire et le développement de solutions innovantes sur le terrain.

Mais l'implication de l'Ethiopie pour la paix et la sécurité ne s'arrête pas uniquement aux OMP : elle joue également un rôle actif dans la recherche de solutions pacifiques aux conflits qui émaillent la Corne de l'Afrique, que ce soit en Somalie, en combattant le terrorisme, ou au Soudan du Sud, en aidant les différentes parties à signer un accord de paix en 2015.

En 2016, Addis-Abeba a lancé une campagne[115] en vue d'obtenir le statut de membre du Conseil de sécurité de l'ONU, pour la période 2017-2018. Celui-ci se compose des cinq membres permanents qui disposent chacun d'un droit de véto. A ces cinq membres permanents s'adjoignent dix membres non permanents, qui sont élus tous les deux ans et exercent d'importants pouvoirs, car ils votent les résolutions et peuvent donner leurs opinions sur les questions touchant la sécurité internationale. Grâce à l'action de l'UA, l'Ethiopie n'a

[114] https://www.ozy.com/acumen/the-un-owes-millions-to-ethiopia-because-the-us-wont-pay-up/90588 (consulté le 8 août 2019)

[115] https://ethiopianembassy.be/2016/04/01/ethiopias-candidacy-to-the-un-security-council-a-voice-for-africa-on-the-international-stage/ (consulté le 9 août 2019)

virtuellement pas eu de concurrent lorsqu'il a fallu élire le représentant pour le groupe Afrique en juin 2016.

En tant que membre fondateur des Nations-Unies, l'Ethiopie n'a été au Conseil de sécurité qu'à deux reprises : une première fois en 1967-1968 (sous Haïlé Sélassié) et une seconde fois en 1989-1990 (sous le Derg).

En 2017, l'Ethiopie a fait son entrée au Conseil de sécurité pour un an et y a retrouvé l'Egypte et le Sénégal[116] comme autres représentants de l'Afrique. Ce vote en faveur de l'Ethiopie permet de mettre davantage en évidence le leitmotiv de l'UA : « Des solutions africaines aux problèmes africains ». En tant que défenseur et partisan du panafricanisme et du multilatéralisme, les efforts de l'Etat fédéral se dirigent vers les instances régionales et sous-régionales pour régler les conflits.

Sous-section 3 : La lutte contre le terrorisme

Les attentats terroristes du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis ont causé de profondes mutations sur la scène internationale : la plupart des nations, en réponse à ces attentats et à d'autres, se sont dotés de législations anti-terroristes afin de limiter les menaces (législations touchant les systèmes de communication, les politiques d'immigration et les transactions financières). Le Conseil de sécurité de l'ONU, par la résolution n°1373 du 28 septembre 2001, appela tous les Etats à hausser leurs efforts dans la lutte anti-terroriste et à pénaliser les actes terroristes, sans définir précisément ce qui constitue un acte terroriste.

De ce fait, de nombreuses législations anti-terroristes ont vu le jour et ont suscité l'inquiétude des défenseurs des droits de l'Homme et des libertés individuelles. Certaines nations y ont vu une occasion franche d'inclure les activités des partis politiques d'opposition dans la définition « d'acte terroriste » et/ou de surveiller davantage les opposants au régime. Dans cette optique, l'Ethiopian Anti-Terrorism Proclamation (EATP), adoptée ne 2009, est devenue le cadre juridique de la lutte anti-terroriste.

Sur ce point et en ce qui concerne la politique intérieure en Ethiopie, visant ces lois anti-terroristes, un développement en sera fait dans le Titre 2, Chapitre 2.

Mais avant ce texte, l'Ethiopie était déjà impliquée dans la lutte anti-terrorisme, avec la participation à une campagne militaire américaine contre l'Union des Tribunaux islamiques

[116] https://www.un.org/securitycouncil/search/year?field_uw_membership_years_value%5Bvalue%5D%5Byear%5D=2017&=Apply (consulté le 9 août 2019)

(UTI) en Somalie, groupe affilié à Al-Qaïda[117]. Dans la lutte anti-terroriste dans la Corne de l'Afrique, l'Ethiopie constitue un allié central dans la stratégie américaine. En effet, Washington et Addis-Abeba ont établi plusieurs partenariats dans ce domaine afin de lutter contre les Al Shabaab. Un de ces partenariats concerne la force d'intervention conjointe[118] qui est force opérationnelle travaillant conjointement avec les pays de la Corne de l'Afrique. La Combined Joint Task Force-Horn of Africa (CJTF-HOA) conduit des opérations militaires et propose du soutien et de l'assistance aux forces de sécurité régionales, afin de promouvoir « la stabilité régionale et protéger les intérêts américains »[119].

Une nouvelle loi anti-terroriste est entrée en vigueur le 18 mai 2019 (Conseil des ministres n°68) qui vise à prévenir et contrôler le terrorisme.

Une autre initiative, entre le Kenya et l'Ethiopie, présentée en octobre 2018, vise à prévenir l'extrémisme violent et les conflits dans la Corne de l'Afrique. L'IGAD, le Bureau de lutte contre le terrorisme des Nations-Unies (UNOCT) et le Programme des Nations-Unies pour le Développement (UNDP) y participent également. L'objectif principal de cette initiative est d'éviter les mouvements transnationaux des terroristes et d'avoir un contrôle accru des frontières entre ces deux Etats[120].

Après avoir exposé l'importance des OMP dans la stratégie militaire éthiopienne, il est approprié de connaître le fonctionnement des forces armées éthiopiennes et la restructuration dont elle fait l'objet (section 2).

Section 2 : La restructuration de l'Ethiopian National Defence Forces (ENDF, armée éthiopienne)

Les différents régimes qu'a connus l'Ethiopie, l'empire, la dictature et la démocratie, ont eu leur impact sur la politique de défense et sur la structure des forces armées. La doctrine militaire éthiopienne (sous-section 1) sera d'abord étudiée avant de se pencher sur les forces en présence (sous-section 2).

---

[117] https://policyreview.info/articles/analysis/counter-terrorism-ethiopia-manufacturing-insecurity-monopolizing-speech (consulté le 10 août 2019)

[118] Combined Joint Task Force-Horn of Africa – CJTF-HOA.

[119] https://www.hoa.africom.mil/about (consulté le 10 août 2019)

[120] https://www.un.org/counterterrorism/ctitf/sites/www.un.org.counterterrorism.ctitf/files/20181001_PressRelease_BorderSecurityevent_FINAL2.pdf (consulté le 11 août 2019)

Les informations et citations utilisées dans la présente section sont extraites d'entretiens réalisés avec Patrick Ferras, lieutenant-colonel de l'armée de l'air et géopolitologue et Jean-Nicolas Bach, chercheur en science politique et tous deux, spécialistes de la Corne de l'Afrique et de l'Ethiopie.

Sous-section 1 : La doctrine militaire éthiopienne

Les changements de régimes politiques en Ethiopie ces cinquante dernières années ont profondément marqué les forces de défense nationale éthiopiennes (FDNE/ENDF), notamment la période sombre du régime du Derg et la reprise en main du pays par les efforts du gouvernement dirigé par le Premier ministre Meles Zenawi (1995-2012). Patrick Ferras explique « qu'en renouant avec la notion de défense nationale et de sécurité nationale, les FDNE ont réussi le pari d'effacer les heures tragiques de l'époque [Mengistu] et s'affirment comme un outil de puissance régionale »[121]. L'arrivée d'Abiy Ahmed au pouvoir en avril 2018 marque la volonté du nouveau Premier ministre de revenir à la notion de « défense et de sécurité nationale, tout en ravivant la stature de l'ENDF »[122]. L'armée est également un fort marqueur des tensions ethniques qui peuvent exister dans la société : jusqu'à l'arrivée d'Abiy Ahmed, les Tigréens, ethnie minoritaire du nord de l'Ethiopie et ayant activement combattu le Derg, détenaient le pouvoir, ainsi que les postes à haute responsabilité dans l'armée. L'attitude réformiste affichée par le nouveau Premier ministre, un Oromo (l'ethnie la plus importante du pays), semble raviver les tensions, alors que « l'armée est plus que jamais un pilier porteur de l'édifice complexe qu'est l'Ethiopie »[123].

La réforme de l'ENDF répond à une tendance en Afrique d'opérer des réformes du secteur de la sécurité, ou RSS[124]. Ces RSS partent du postulat selon lequel « la sécurité est une des conditions majeures pour favoriser le développement »[125], les RSS permettent de « corriger ces dysfonctionnements [usage disproportionné de la force, corruption…] afin de rendre les systèmes de sécurité en capacité d'assurer leurs missions régaliennes, c'est-à-dire la

[121] Thèse de Patrick Ferras, Les Forces de défense nationale éthiopiennes : un instrument de puissance régionale au service du pouvoir civil fédéral, Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis, 2011
[122] Laurent Touchard, Défense et Sécurité nationale n°142, juillet-août 2019 : https://www.areion24.news/produit/dsi-n-142/
[123] *Ibid*.
[124] Note IRIS, Patrick Ferras et Jessica Ekon : https://www.iris-france.org/122525-reforme-du-secteur-de-la-securite-en-afrique-subsaharienne/
[125] *Ibid*.

souveraineté des Etats et la protection des populations »[126]. Cette réforme s'est opérée par étapes successives, ce qui permet actuellement à l'ENDF de pouvoir être déployée dans de nombreuses OMP et d'être « l'armée la plus opérationnelle d'Afrique »[127].

L'étape initiale permet de remonter aux origines de l'ENDF : Hailé Sélassié fut l'architecte d'une « véritable armée impériale qui le déposera en 1974 »[128] et la prise de pouvoir de Mengistu Hailé Maryam. A la chute du Derg en 1991, le devenir de l'armée est au cœur des réflexions de la nouvelle coalition au pouvoir, l'EPRDF (Ethiopian People's Revolutionary Democratic Front). Les raisonnements marxistes sont encore présents et ne permettent pas d'avoir une vision claire et nette de la politique de défense et de la doctrine militaire. Celle-là apparaît dans la Constitution fédérale de 1994 et les textes d'organisation de la défense nationale sont publiés en 1996. L'article 87 de la Constitution porte sur les « principes de la défense nationale » et son paragraphe 1er dispose : « La composition des forces armées nationales doit refléter la représentation équitable des nations, nationalités et peuples d'Ethiopie ». Il sera confié au général Gäbrä Tsadqan Gäbrä Tensaé la mission de « conduire la réforme »[129], en tant que chef d'état-major (CEMA), poste qu'il occupera de 1991 à 2001.

Le conflit entre l'Ethiopie et l'Erythrée est une période majeure : décision est prise de faire appel à la mobilisation, ce qui permettra aux effectifs de passer de 50 000 à 350 000 militaires en quelques mois. « Après avoir été réformées, l'armée éthiopienne doit se transformer »[130]. Un nouveau CEMA est nommé par Meles Zenawi, en la personne du général Samora Yenus (2000-2012). Son objectif est « d'accélérer le caractère opérationnel des forces »[131]. Cette capacité de l'armée sera visible dans ses engagements multiples dans les OMP ou en Somalie, dans le cadre de la lutte anti-terroriste aux côtés des Etats-Unis.

Sous le gouvernement du Premier ministre de l'époque, Hailé Mariam Dessalegn, est décrété, 8 octobre 2016, l'état d'urgence[132] et plonge l'Ethiopie dans une crise politique et sociale profonde. Dans pareille situation, l'ENDF opère des missions de maintien de l'ordre et « la mise sous tutelle du territoire par [l'ENDF] a été incontestablement une réponse dangereuse et

[126] *Ibid*.
[127] Entretien avec Patrick Ferras.
[128] *Ibid*.
[129] *Ibid*.
[130] *Ibid*.
[131] *Ibid*.
[132] Article 93 de la Constitution fédérale éthiopienne.

montre bien à quel point elle[s] [a] pu se transformer en un outil sécuritaire intérieur »[133]. Un rôle politique fut également confié aux forces armées, ce qui va à l'encontre de la Constitution fédérale. A ces troubles intérieurs s'est ajoutée l'intervention éthiopienne en Erythrée en juin 2016, fortement soutenue par le CEMA : il est nécessaire de rappeler que le Premier ministre est le « commandant en chef des forces armées nationales » (Article 74 alinéa 1 de la Constitution fédérale) et qu'il lui revient donc de prendre la décision finale en cas de déploiement de l'ENDF. Toutefois, Hailemariam Dessalegn ne parviendra pas à s'imposer face à son CEMA, Samora Yenus, un Tigréen. Ce dernier fera montre de toute son influence et s'imposera à la Défense et empêchera le Premier ministre d'avoir son avis sur les questions liées à la sécurité nationale et à la défense. Cette intervention en Erythrée se soldera par un échec retentissant.

L'arrivée d'Abiy Ahmed en avril 2018 verra de grands changements se matérialiser. Les Tigréens, qui occupaient les postes de haute responsabilité dans l'armée et au NISS[134], se feront évincer. Et METEC, le conglomérat des industries de défense, verra plusieurs de ses membres être accusés et poursuivis pour corruption et détournements de fonds publics.

Quatre généraux sont promus au rang de Général d'armée, alors que « seul le CEMA l'était depuis 2007 »[135]. « Trois sont nommés vice-chefs d'état-major » et affaiblissent ainsi le CEMA en titre, Samora Yenus, qui est Tigréen. Le directeur de METEC (Kinfe Dagnew), le Ministre de la Défense (Siraj Fergessa) et le directeur du service de sécurité de l'information (Tekle Berhan) sont mis à l'écart. Ainsi, « deux nouveaux secrétaires d'Etat viennent épauler le nouveau ministre de la Défense (Aisha Mohammed, remplacée par Lemma Megersa en avril 2019) »[136].

La fin de l'état d'urgence, à l'intérieur des frontières, et la reconnaissance de l'Accord d'Alger portant sur la paix entre l'Ethiopie et l'Erythrée, à l'extérieur, donnent du crédit au nouveau Premier ministre et lui permet de mettre à l'écart les « combattants » Tigréens de la vieille garde. En juin 2018, le général Seare Mekonnen, Tigréen, est désigné comme nouveau CEMA alors que le général Adem Mohamed devient le directeur du NISS.

Le nouveau texte encadrant la défense nationale a été signé le 19 janvier 2019 par la Présidente de la République fédérale, Sahle-Work Zewde. De nombreuses annonces y sont faites,

[133] *Ibid*.
[134] National Intelligence and Security Service - les services secrets éthiopiens.
[135] Entretien avec Patrick Ferras, *op.cit.*
[136] *Ibid*.

notamment le fait que l'ENDF est constituée « de forces terrestres, aériennes, navales, cyber et spatiales ». La France aidera pour la marine (voir sous-section 2 ci-après), la Pologne pour le cyber et la Chine pour le spatial.

Une réelle stratégie de défense et une politique de défense sont en train de se dessiner, et les expériences accumulées à l'étranger par les militaires éthiopiens ne feront qu'accélérer ce mouvement. L'armée revient progressivement dans le pré-carré des civils.
L'évolution de la doctrine militaire éthiopienne épouse les contours de son histoire politique, sociale et ethnique. Il va sans dire qu'une stabilisation de la situation interne donnera davantage de visibilité à la stratégie de défense.
Les assassinats de l'actuel CEMA, Seare Mekonnen, le 23 juin 2019, dans une tentative de coup d'état (selon Addis-Abeba) et du président de la région Amhara, Ambachew Mekonnen, rappellent à quel point la situation est encore très instable en interne et qu'il existe de réelles dissensions entre Amhara et Oromo. Le 29 juin 2019, Abiy Ahmed nomma le général Adem Mohammed comme nouveau CEMA.

Sous-section 2 : Les forces en présence (terre, air, marine)

L'Ethiopie possède 138 000 militaires professionnels (l'engagement dans l'armée est volontaire depuis 1991[137]) en 2018[138], avec un budget défense estimé à 492 millions de dollars US, soit 0.6% du PIB[139]. L'armée de terre possède la quasi-totalité des effectifs, avec 135 000 militaires, suivie par l'armée de l'air et ses 3 000 militaires. L'ENDF n'a plus de marine depuis l'indépendance de l'Erythrée en 1993, ce qui fait de l'Ethiopie un Etat enclavé.

1) L'armée de terre

L'organisation de l'armée de terre doit beaucoup à la situation géopolitique du pays : celui-ci est entouré, entre les années 1990 et 2000, par des situations régionales pour le moins rigides. Les relations ne sont pas au mieux entre le Soudan, l'Egypte et l'Ethiopie, des tensions existent

[137] Il n'existe plus de conscription en Ethiopie tout d'abord afin de ne pas raviver les souvenirs des heures sombres du régime du Derg. De plus, il y a une volonté de passer au recrutement sélectif et volontaire dans le but d'avoir une armée d'élite, mieux éduquée (scolairement) et professionnelle. Note Institute for Security Studies, David Chuter et Florence Gaub, "Understanding African armies", Avril 2016.
[138] L'Année Stratégique 2019, p.223.
[139] https://www.sipri.org/sites/default/files/Data%20for%20all%20countries%20from%201988–2018%20as%20a%20share%20of%20GDP%20%28pdf%29.pdf

avec l'Ouganda et le Kenya et la situation sécuritaire en Somalie ou au Soudan sont des motifs d'inquiétude. Enfin, il existe un conflit ouvert avec l'Erythrée. Une culture de guérilla est présente à cette époque, culture qui remonte à la lutte contre le Derg et qui a vu les Tigréens, notamment, être les fers de lance de cette lutte et de l'armée nationale après la fin du régime de Mengistu.

« Les forces terrestres se composent d'un grand nombre de fantassins »[140] avec des doctrines « occidentales et soviétiques » qui sont appliquées, car les deux anciens blocs ennemis de la Guerre froide ont, chacun à leur tour, eu de l'influence à Addis-Abeba.

« La doctrine actuelle privilégie les opérations interarmes avec une prépondérance de l'infanterie soutenue par les blindés, en particulier les chars, ainsi que par l'artillerie »[141]. L'ENDF privilégie une armée en nombre réduit et qui peut être rapidement mobilisable, au niveau national ou à l'extérieur.

Il existe quatre commandements régionaux pour les forces terrestres : Nord, Ouest, Centre/Est et Sud.

Le commandement régional Nord « comprend […] une division d'infanterie mécanisée (4e) et quatre d'infanterie (11e, 14e, 21e, 25e) plus éventuellement des éléments de la 22e Division d'infanterie »[142].

Le commandement régional Ouest « aligne une division d'infanterie mécanisée (7e) ainsi que trois d'infanterie (23e, 26e et 43e) »[143].

Le commandement régional Centre/Est « englobe la 8e Division d'infanterie mécanisée, cinq d'infanterie (les 22e, 24e, 31e, 33e et 35e) »[144].

Enfin, le commandement régional Sud « dispose d'une division d'infanterie mécanisée (6e) et cinq d'infanterie (12e, 13e, 19e, 32e et 44e) »[145].

Ces divisions d'infanterie mécanisées sont équipées de chars alors que les divisions d'infanterie sont « des unités cadres à effectifs réduits »[146]. Elles sont toutes dirigées par des colonels et « possèdent des éléments d'appui [génie, artillerie] et de soutien [transmission des communications] »[147]. La doctrine interarmes (« chars, blindés, infanterie, artillerie »[148]) a été

[140] Laurent Touchard, Défense et Sécurité nationale n°142, juillet-août 2019 : https://www.areion24.news/produit/dsi-n-142/
[141] *Ibid.*
[142] *Ibid.*
[143] *Ibid.*
[144] *Ibid.*
[145] *Ibid.*
[146] *Ibid.*
[147] *Ibid.*
[148] *Ibid.*

particulièrement visible lors des interventions en Somalie ou dans les autres OMP dans lesquelles l'Ethiopie a déployé des forces militaires.

L'armée de terre dispose parallèlement de la Division Agazi, du surnom de l'un des fondateurs du TPLF (Tigray's People's Libération Front – Front de libération du peuple du Tigray), Zeru Gessesse. Il s'agit « d'une unité commando avec des éléments de forces spéciales. Une partie de ses membres sont aptes aux opérations aéroportées et héliportées »[149]. Ce commando a été à l'œuvre notamment en 2006 en Somalie contre l'Union des Tribunaux islamiques et a participé à des entraînements avec les troupes américaines[150]. La nouvelle Garde républicaine, « créée à la suite d'une tentative d'attentat à la grenade contre [Abiy Ahmed] le 23 juin 2018 »[151] voit certains de ses membres issus de la Division Agazi. La création « d'un véritable commandement des opérations spéciales » est au programme des réformes.

La police fédérale, qui ne fait pas partie de l'ENDF mais qui est considérée comme une force paramilitaire, tente d'établir une « unité d'intervention spéciale […] et une branche aérienne »[152]. Cette police fédérale, avec son Département des émeutes, est chargée du maintien et du rétablissement de l'ordre.

L'un des défauts majeurs de l'ENDF est la préférence ethnique : les Tigréens, qui occupaient « 90% [des postes d'] officiers supérieurs et [d'] officiers généraux »[153] avant l'arrivée d'Abiy Ahmed, ont été confrontés à un « limogeage massif » après son arrivée. De plus, « les conditions de vie des militaires sont médiocres […] l'état des casernes est imparfait, les soldes sont insuffisantes[154] »[155].

L'ENDF dispose de 460[156] à plus de 600 chars[157], selon les sources, dont « plus de 300 T-72 [chars d'assaut de fabrication soviétique], y compris 200 T-72UA1 [de fabrication ukrainienne] »[158]. Viennent s'y ajouter 1250 missiles Kombat [missiles tactiques anti-char], également ukrainiens. « 75 T-62 et 240 T-55 »[159] complètent le parc des blindés éthiopiens.

---

[149] *Ibid*.
[150] https://www.globalsecurity.org/military/world/ethiopia/agazi-commandos.htm (consulté le 12 août 2019)
[151] Laurent Touchard, *op.cit*.
[152] *Ibid*.
[153] *Ibid*.
[154] « Un capitaine gagne 93 euros mensuels, un colonel, 156 euros ».
[155] Laurent Touchard, *op.cit.*
[156] L'Année Stratégique, *op.cit.*
[157] Laurent Touchard, *op.cit.*.
[158] *Ibid.*
[159] *Ibid.*

Dans l'inventaire, il existe « vingt BMP-1 »[160] (véhicules de combat d'infanterie de fabrication soviétique), des blindés de transports de troupes (« Type 89 […], Type 92 […], Type 05 […] [et] des BTR-60 »[161]). Des blindés modernes tels que des Bishoftu LAV (GAIA Thunder, de fabrication israélienne), au nombre de soixante-quinze, et des Mack Bastion (de fabrication américaine), au nombre de douze complètent la liste.

Laurent Touchard argue qu'il manque des MRAP[162] pour éviter les embuscades et les bilans élevés.

Enfin, l'ENDF possède une cinquantaine de lance-roquettes BM-21 [de fabrication soviétique], bien que leur nombre puisse être plus élevé.

2) L'armée de l'air

L'armée de l'air est constituée de deux escadrons de chasse :

-le premier avec « 11 Su-27k [Sukhoï, de fabrication russe] et 3 Su-27UBK ».

-le second d'une « douzaine de MiG-21 bis [Mikoyan-Gourevitch, également de fabrication russe] ainsi que trois MiG-21UM.

Elle se compose également d'un escadron d'attaque avec « 8 MiG-23BN et 2 MiG-23UM ».

L'unité d'hélicoptères d'attaque comprend « 4 Mi-35 [Mil, de fabrication soviétique] et 3 Mi-35P ». Il existe également « 1 AW 139 [AgustaWestland de fabrication italo-américaine], jusqu'à 9 Mi-8 et Mi-17, une dizaine d'UH-1 [Bell Huey de fabrication américaine] pour les hélicoptères de manœuvre »[163]. Les entraînements sont effectués grâce à une « douzaine de L-39C [Aero, de fabrication tchèque] […] ainsi que par 4 SF-260TP [SIAI Marchetti, ou Aermacchi actuellement, de fabrication italienne] »[164].

L'auteur souligne que la flotte est vieillissante et dans un état de fonctionnement médiocre et que la flotte d'hélicoptères est négligeable au vu du volume des forces. Il soutient que l'Ethiopie n'a pas les capacités aéromobiles qui correspondraient à ses besoins, « les quelques moyens disponibles [étant] donc utilisés intensivement »[165].

[160] *Ibid.*
[161] *Ibid.*
[162] Mine Resistant Ambush Protected, des véhicules blindés conçus pour résister aux engins explosifs improvisés -EEI.
[163] Laurent Touchard, *op.cit.*
[164] *Ibid.*
[165] *Ibid.*

Les carences de l'armée de l'air sont compensées, au moins en partie, par l'acquisition de drones[166] CH-4 (CASC, fabrication chinoise, en version reconnaissance ou armée.
Enfin, la défense aérienne est assurée par les Su-27 et par le Pantsir-S1 (qui est un véhicule antiaérien de courte à moyenne portée, de fabrication russe).

3) La marine

Comme mentionné précédemment, l'indépendance de l'Erythrée a marqué l'arrêt de la force navale. La base d'Assab autrefois utilisée est perdue et l'Ethiopie devient un pays enclavé. Djibouti constitue de ce fait le principal débouché pour Addis-Abeba. Toutefois, la stratégie chinoise du « Collier de perles » qui vise à l'établissement de bases navales dans l'Océan Indien, avec de grands projets d'infrastructures à la clé, crée des tensions entre les grandes puissances. La marine de guerre chinoise possède, depuis 2017, une base à Djibouti, zone hautement stratégique qui ouvre sur le détroit de Bab-el-Mandeb et sur le Golfe d'Aden. Tout comme les Etats-Unis, la France, le Japon et l'Italie.
La stratégie d'ouverture d'Abiy Ahmed permet d'entrevoir d'autres possibilités pour les importations éthiopiennes, qui passent majoritairement par Djibouti et ainsi, de briser le monopole djiboutien. La Somalie et son port de Berbera, le Kenya et le port de Mombassa ou l'Erythrée sont de réelles possibilités.
Le Président français M. Macron, lors de sa visite en Ethiopie en mars 2019, a signé un accord avec son homologue éthiopien afin de rétablir une marine[167]. L'accord de défense[168] prévoit la fourniture de navires, d'avions d'équipement et l'encadrement des forces éthiopiennes par les forces françaises.
L'ENDF est opérationnelle et est souvent déployée lors des OMP. L'amélioration des relations avec les Etats voisins permet d'entrevoir sereinement les réformes militaires, ce qui n'empêche toutefois pas de s'attaquer aux insuffisances, qu'elles soient matérielles ou salariales.
« Le gouvernement veut des forces professionnelles et d'un haut niveau technologique alors qu'elles sont de qualité inégale et rustique »[169].

[166] Unmanned Aerial Vehicle (UAV), soit « véhicule aérien sans humain à bord ».
[167] http://www.opex360.com/2019/03/13/la-france-va-aider-lethiopie-a-redevenir-une-puissance-navale/ (consulté le 12 août 2019)
[168] https://www.defense.gouv.fr/actualites/articles/signature-d-un-accord-de-defense-entre-la-france-et-l-ethiopie (consulté le 13 août 2019)
[169] Laurent Touchard, *op.cit.*

Dans cette première partie ont été présentées les stratégies économique et militaire de l'Ethiopie, véritables marqueurs de sa stratégie de puissance, afin de lancer et prolonger son développement global. Cet Etat se distingue par une stratégie économique « dirigiste » et des forces nationales très opérationnelles, surtout à l'extérieur de ses frontières. Néanmoins, ces deux stratégies ont un point commun : elles relèvent d'une volonté politique forte, qui est bien accueillie à l'international. Mais, au niveau national, la stratégie est entravée par des carences internes (titre 2) qui limitent tout excès d'optimisme, malgré l'arrivée d'un nouveau Premier ministre réformateur en avril 2018.

Titre 2 : Une stratégie entravée par des carences internes

La stratégie de puissance éthiopienne, économique et militaire, repose sur la volonté politique, qui est centrale en Ethiopie. Pour un Etat qui est passé d'un Empire, à un régime autoritaire d'obédience soviétique à une démocratie fédérale en moins de cinquante ans, les transitions entre ces différentes formes d'administration ne peuvent être facilement et rapidement réalisées. Toutefois, depuis l'établissement d'une Constitution fédérale en 1994, la voie de la démocratie semble être la voie choisie, malgré une concentration des pouvoirs (exécutif et législatif) au sein de la coalition actuellement en place, l'EPRDF (Ethiopian People's Revolutionary Democratic Front) et une crise politique en 2014.

L'arrivée au pouvoir d'Abiy Ahmed semble indiquer un tournant dans la manière de diriger, même s'il est encore trop tôt pour entièrement apprécier ce changement. Dans le cas de l'Ethiopie, les changements internes semblent être extrêmement corrélés aux changements externes : Abiy Ahmed souhaite vouloir imprimer une nouvelle philosophie politique, dite « Medemer » qui signifie « addition » ou « synergie » en amharique. En complément de celle-ci, sa politique extérieure en direction de l'Erythrée et du Soudan notamment, marque une véritable rupture et une résolution forte de faire de l'Ethiopie un acteur clé dans la Corne de l'Afrique tout d'abord, mais également en Afrique et au niveau international.

La promotion de l'union nationale passe identiquement par d'autres leviers qui devront être activés et par l'agrandissement de l'espace politique, tant pour les opposants que pour les membres de la société civile. La stratégie politique conduit à se demander également quelles sont les perspectives crédibles pour l'Ethiopie au sein de sa zone d'influence privilégiée, la Corne de l'Afrique, mais aussi au niveau continental et par rapport aux luttes d'influence des grandes puissances.

La stratégie politique (chapitre 1) fera l'objet d'un premier développement avant de se porter sur les autres leviers et perspectives (chapitre 2).

Chapitre 1 : La stratégie politique

Le pouvoir politique est celui qui donne l'impulsion et à Addis-Abeba, il s'agit du Premier ministre et de la coalition politique de l'EPRDF. La lente et difficile transition du communisme à la démocratie (section 1) ne s'est pas réalisée sans heurt. Abiy Ahmed, depuis qu'il a accédé

à la primature, tente d'instiller un nouvel élan, avec comme l'une de ses figures de proue la nouvelle philosophie politique « Medemer » (section 2). L'amplitude des réformes et du changement voulu touche également la politique étrangère, avec une volonté d'influence diplomatique (section 3).

Section 1 : La lente et difficile transition du communisme à la démocratie

Sous-section 1 : Une démocratie très jeune

En 1974, Hailé Sélassié, le négus, est renversé lors d'un coup d'Etat militaire et le Général Teferi Benti devient le chef de l'Etat[170]. Le négus meurt l'année suivante dans des conditions suspectes, alors qu'il était en détention. En 1977, Teferi Benti est tué et remplacé par le colonel Mengistu Haile Mariam. Celui-ci accusa alors celui-là d'avoir conspiré contre l'Etat devenu socialiste, ce qui causa sa disparition. Mengistu installa les infrastructures et superstructures[171] de la dictature militaire, sous pavillon socialiste, avec la collectivisation de l'agriculture comme point d'orgue.

L'année 1987 marque l'élection de Mengistu en tant que président, sous une nouvelle Constitution.

En 1991, l'EPRDF, alors un groupe rebelle combattant le Derg, récupère Addis-Abeba et le Derg tombe. L'Erythrée, territoire faisant encore partie de l'Ethiopie, établit un gouvernement provisoire, en attendant un référendum sur la question de l'indépendance.

L'Erythrée devient indépendante en 1993, ce qui fait de l'Ethiopie un Etat enclavé, de facto.

En 1994, la République fédérale démocratique d'Ethiopie établit une nouvelle Constitution qui divise l'Ethiopie en Etats régionaux basés sur l'ethnie. L'année suivante, Meles Zenawi, après avoir occupé le poste de Président du gouvernement de transition entre 1991 et 1995, devient Premier ministre et ce, jusqu'à sa disparition, en 2012. Il dirigera l'EPRDF, coalition composée par le Tigray People's Libération Front (TPLF, basé dans la région du Tigray), l'Oromo Democratic Party (ODP, basé dans la région de l'Oromia), l'Amhara Democratic Party (ADP, basé dans la région Amhara) et le Southern Ethiopian People's Democratic Movement

[170] https://www.bbc.com/news/world-africa-13351397 (consulté le 15 août 2019)

[171] Au sens de Marx et d'Engels : les infrastructures portent sur tout ce qui est lié aux conditions de production et au salariat, alors que les superstructures désignent l'organisation politique, juridique et idéologique de la société. Il existe un rapport de « détermination », ou de causalité, entre les deux.

(SEPDM, basé dans la région des Nations, nationalités et peuples du Sud). Meles Zenawi sera remplacé par son Ministre des Affaires étrangères, Hailemariam Dessalegn.
Les élections de mai 2015 voient la victoire de la coalition au pouvoir, bien que les résultats, qui offrent la quasi-totalité des sièges au Parlement éthiopien, soient vivement contestés par l'opposition.
Suivront des mois de manifestations violentes et de contestations anti-gouvernementales et c'est dans ce climat politique et social crispé que le gouvernement déclare, en octobre 2016, l'état d'urgence, conformément à l'article 93 de la Constitution fédérale.
Les manifestations anti-gouvernementales se poursuivront jusqu'à février 2018, ce qui conduira le Premier ministre Hailemariam Dessalegn à la démission.
En avril 2018, Abiy Ahmed, un Oromo, accède à la tête de l'EPRDF et devient ainsi le nouveau Premier ministre. Il faudra attendre les mois de mai et juin pour voir l'état d'urgence levé.

La crise politique de 2014 marque une absence de réponse autre que sécuritaire de l'Etat central, avec l'utilisation de l'ENDF pour faire du maintien de l'ordre et une utilisation disproportionnée de la force. La crise politique de 2014 et ses conséquences (sous-section 2) permettent de comprendre l'arrivée d'Abiy Ahmed et l'intégration de sa philosophie politique.

Sous-section 2 : La crise politique de 2014 et ses conséquences

Les bouleversements politiques que l'Ethiopie a connus depuis la chute du Derg n'ont pas empêché la survivance de certaines pratiques politiques : « travailler au rétablissement du pays, certes, mais utiliser tous les moyens disponibles pour se maintenir au pouvoir, quitte à utiliser la force contre sa propre population et les opposants politiques »[172] . L'Etat central porte les stigmates d'épisodes violents depuis 1991 : conflit contre l'Oromo Libération Front en 1992, enfermements d'opposants, répressions lors des manifestations.
Certains groupes politiques armés mènent la résistance, de l'étranger, comme le mouvement Ginbot 7 crée par Berhanu Nega ou encore l'Oromo Libération Front (OLF). A ces violences, il faut aussi ajouter les tensions internes à l'EPRDF.

[172] Note, L'Ethiopie d'Abiy Ahmed Ali : une décompression autoritaire - Jeanne Aisserge et Jean-Nicolas Bach - Observatoire Afrique de l'Est – Novembre 2018 :
https://www.sciencespo.fr/ceri/sites/sciencespo.fr.ceri/files/OAE7-112018.pdf

Le lancement d'un plan d'extension urbain de la capitale Addis-Abeba, en 2014, a mis le feu aux poudres : en effet, Addis-Abeba, la capitale-région, se retrouve en plein Etat régional d'Oromia. Toute extension de la capitale signifie donc un empiètement sur cet Etat régional.
Entre les tensions politiques relatives aux questions de l'accès au sol et le manque de dialogue par rapport à ce projet et la volonté de l'imposer, sans concertations, de fortes résistances sont apparues. Cela a également contribué à créer des tensions à l'intérieur même de l'EPRDF, entre les Oromo et les Amhara. Les Oromo constituent l'ethnie majoritaire, composant 34,4% de la population, devant les Amhara, 27%, les Somalis, 6,2% et les Tigréens, 6,1%[173]. Un sentiment fort commence à apparaitre : certaines ethnies, dont les Oromo et les Amhara, ont l'impression d'être marginalisées et de ne pas bénéficier du développement économique.

Les premières tensions apparaissent dans quelques universités, avec des victimes déjà à déplorer. A partir de novembre 2015, des manifestations dans la ville de Ginchi, en Oromia, font des dizaines de morts et les autres régions s'embrasent. Les protestations se poursuivirent durant toute l'année 2016, à l'étranger également, avec certains membres de la diaspora, comme l'athlète éthiopien Lilesa Feyisa, médaillé d'argent aux Jeux Olympiques de Rio en 2016, qui utilisa cette plateforme mondiale pour montrer son soutien au peuple Oromo, en croisant ses poignets au-dessus de sa tête. En octobre 2016, lors de la fête de l'Irreecha[174], un « mouvement de foule provoqué par les forces de l'ordre [qui ont usé de gaz lacrymogène] fait des dizaines de morts et entraînent des actions populaires plus ou moins organisées visant à détruire les entreprises affilées au gouvernement ou étrangères »[175].
L'état d'urgence sera déclaré le 9 novembre 2016, ce qui permettra à l'armée d'être déployée sur l'ensemble du territoire, couper les communications, restreindre la liberté de parole et procéder à des arrestations arbitraires »[176]. Cette situation exceptionnelle verra la création d'un poste de commandement, dirigé par le Premier ministre « mais dominé par l'armée et les services de sécurité »[177].
L'Etat régional Amhara est pareillement concerné par ces violences : les tensions sont exacerbées par des « rumeurs répétées de cession de terres frontalières de la région Amhara au Soudan voisin »[178] ou encore par le sort des Amhara, « harcelés et déplacés de force par les

[173] https://minorityrights.org/country/ethiopia/ (consulté le 16 août 2019)
[174] Festival religieux annuel oromo, à Bishoftu, dans l'Etat régional Oromia.
[175] Aisserge et Bach, *op.cit.*
[176] *Ibid.*
[177] *Ibid.*
[178] *Ibid.*

gouvernements des [autres] régions »[179] du pays. Les revendications des Oromo et des Amhara convergeaient, « pour la première fois »[180].

Derrière ces protestations menées par plusieurs ethnies du pays se cachent en réalité des revendications contre le chômage, les injustices, les conditions d'accès au foncier, le non-respect des droits de l'Homme ou encore contre la corruption.
Cette crise met également en lumière l'absence de réponses autre que sécuritaire du gouvernement, ce qui a eu ses limites, et montre « que les services de renseignement n'étaient pas très efficaces »[181]. Les leaders de l'EPRDF ont été surpris par les protestations car ils ont « sous-estimé le mécontentement populaire et ont surestimé leur capacité à le gérer »[182].

L'EPRDF a montré des signes de fragilité interne : depuis la mort de Meles Zenawi, en août 2012, la coalition au pouvoir manquait d'un nouveau leader, car Meles constituait en quelque sorte la clé de voûte des sphères politique et sécuritaire. Le parti n'est pas parvenu « à sélectionner et autonomiser une nouvelle génération de leaders »[183]. En 2014, l'EPRDF avait pourtant admis « des carences, telles que la corruption, un mauvais leadership et une bureaucratie inefficace, tant au niveau national que local » (Berhanu Assef, of the Federal Ethics and Anti-Corruption Commission of Ethiopia : « Corruption is a serious problem we are facing. We now see that corruption is occurring in higher places than we had previously expected"[184]).
Un conflit générationnel a commencé à apparaître, entre l'ancienne garde de révolutionnaires et les jeunes technocrates. Et au sein du TPLF, la scission se manifestait entre les Tigréens de la capitale et ceux de l'Etat régional du Tigray.
Enfin, l'armée, alors grandement dominée par les Tigréens, a joué un trop grand rôle politique, par l'intermédiaire de METEC (Metals and Engineering Corporation). Et l'élite dominante a tenté de « protéger ses positions individuelles ainsi que ses intérêts économiques, empêchant ainsi une réponse dynamique et orientée vers les réformes à [cette] pression populaire »[185].

[179] *Ibid.*
[180] Note, Managing Ethiopia's unsettled transition – International Crisis Group – Février 2019 : https://www.africaportal.org/publications/managing-ethiopias-unsettled-transition/
[181] Aisserge et Bach, *op.cit.*
[182] International Crisis Group, *op.cit.*
[183] *Ibid.*
[184] Inter Press Service, 13 juin 2013.
[185] International Crisis Group, *op.cit.*

En août 2017, l'état d'urgence était levé, le gouvernement pensait que le mécontentement populaire était sous contrôle. Mais les manifestations ont repris, dans les Etats régionaux d'Oromia et Amhara. Le 3 janvier 2018, de nombreux prisonniers politiques ont été libérés, ce qui ne contribua pas à calmer les manifestants. Le 4 janvier 2018, à la surprise générale, Hailemariam Dessalegn démissionna de son poste de Premier ministre et de président de l'EPRDF. Devant cette situation, le gouvernement déclara, à nouveau, l'état d'urgence, le 2 mars 2018. Abiy Ahmed, alors membre du parlement fédéral, est choisi pour devenir le nouveau président de l'ODPO, à la place du populaire Lemma Megersa. Le 27 mars 2018, Abiy Ahmed était élu président de l'EPRDF et le 2 avril, il prêta serment devant le Parlement pour devenir le nouveau Premier ministre.

Il se lança ensuite dans une politique d'ouverture, tant en interne qu'à l'extérieur et voulut instiller sa nouvelle philosophie politique, « Medemer » (section 2).

<u>Section 2</u> : La nouvelle philosophie politique « Medemer » (= synergie)

Sous-section 1 : Fondements et objectifs, vis-à-vis de la composition culturelle et ethnique du pays

Quelques mois après son arrivée au pouvoir, Abiy Ahmed s'est attelé à mettre en œuvre des réformes tous azimuts avec un rythme très soutenu, il a levé l'état d'urgence le 5 juin 2018, à ordonner la libération de nombreux prisonniers politiques (dont le leader de l'opposition Andargachew Tsege du Ginbot 7), a permis à de nombreux dissidents de revenir en Ethiopie et a débloqué de nombreux sites internet et chaînes de télévision.
Il souhaite également une modification constitutionnelle afin de limiter les mandats du Premier ministre, est ouvert à un multipartisme fort et au respect plein et entier du droit et des droits de l'Homme.

Avant d'aborder spécifiquement la philosophie politique d'Abiy Ahmed, « Medemer », qui signifie en amharique « synergie » ou « addition », dans le sens de la promotion de l'unité nationale au-delà des appartenances ethniques, il est nécessaire de comprendre comment l'Ethiopie, au sortir du régime du Derg, s'est reconstruite. L'EPRDF a instillé, dans la Constitution fédérale éthiopienne de 1994, l'idée d'une fédération basée sur les ethnies, l'ethno-

fédéralisme. La géographie de chaque Etat régional[186] correspondait à une ethnie, et cela a été fait dans le but de respecter chaque ethnie tout en mettant en valeur l'unité nationale. Ce sujet se retrouve à mi-chemin entre la construction de l'ethnicité et celle de l'Etat.

Le fédéralisme ethnique est présenté comme le régime théorique permettant aux Etats africains de réaliser leur transition démocratique et d'éviter les conflits internes. Car la forme des Etats actuels et les conflits qui peuvent en résulter sont des conséquences de la colonisation, alors que ces Etats post-coloniaux étaient, dans leur configuration précoloniale, construits sur le modèle multinational. La solution se trouverait donc « dans la mise en place de nouveaux systèmes gouvernementaux reconnaissant à la fois les droits fondamentaux des individus-citoyens et le rôle politico-juridique des « groupes ethniques », définis comme des « nations sociologiques » ou des « communautés de caractères » »[187]. Cette idée de ne pas se conformer au modèle de l'Etat unitaire d'origine occidental a pris sa source au moment de la décolonisation et l'Etat fédéral permet « d'empêcher la constitution de régimes dictatoriaux, qu'ils soient le fait d'un seul homme, d'une junte militaire ou de la suprématie accordée à un groupe ethnique majoritaire »[188] et de « promouvoir l'idée d'une démocratie adaptée aux réalités ethniques africaines »[189]. La définition de l'ethnie[190] demeure une difficulté difficilement surmontable : pour Mwayila Tshiyembe, professeur en sciences sociales, un groupe ethnique est constitué « d'une communauté de caractères (langage, parenté, religion, histoire commune) et [d'] une volonté attestée de vivre ensemble »[191]. Le problème réside dans le fait que les nations ethniques des sociétés précoloniales n'étaient pas unitaires ethniquement mais plutôt diverses.

L'Ethiopie post Mengistu a été bâtie sur le modèle d'un Etat fédéral, en reconnaissant les nationalités et en ayant une gouvernance très verticale (« top-down »). De cette manière,

[186] Au nombre de neuf, au total : Tigré, Afar, Amhara, Oromia, Somali, Benishangul-Gumaz, l'Etat des nations, nationalités et peuples du Sud, Gambela et Harar. A ces neuf Etats régionaux s'ajoutent deux villes-Etats : Addis-Abeba et Dire Dawa.
[187] Barnes Cédric, Osmond Thomas, « L'après-État-nation en Éthiopie. Changement de forme plus que d'habitudes ? », *Politique africaine*, 2005/3 (N° 99), p. 6-21. DOI : 10.3917/polaf.099.0006. URL : https://www.cairn.info/revue-politique-africaine-2005-3-page-6.html
[188] *Ibid.*
[189] *Ibid.*
[190] J.-F. Gossiaux, « Ethnicité, nationalité, nation », *in* M. Abélès et H.-P. Jeudy (dir.), *Anthropologie du politique*, Paris, Armand Colin, 1997, p. 27-40 ; J.-L. Amselle et E. M'Bokolo (dir.), *Au cœur de l'ethnie. Ethnies, tribalisme et État en Afrique*, Paris, La Découverte, 1985 ; F. Barth (ed.), *Ethnic Groups and Boundaries. The Social Organization of Culture Difference*, Oslo, Scandinavian University Press, 1969.
[191] *Ibid.*

« l'ethnicité [a été institutionnalisée] sur la scène politique éthiopienne, tout en marginalisant d'autres appartenances, comme les affiliations régionales ou interethniques »[192].

Ce qui permet au gouvernement central « de [faire] office d'arbitre dans des conflits ethniques qu'il a bien souvent lui-même façonnés »[193]. Addis-Abeba concentre le pouvoir politique et les autres Etats régionaux tentent d'y avoir accès, souvent sans succès. Ceux-ci se retrouvent à mobiliser des « approches primordialistes et instrumentalistes de l'ethnicité afin d'obtenir un accès optimal aux ressources de l'Etat fédéral »[194]. Ainsi, « l'écart entre la façon dont les sociétés locales se conçoivent et celle dont l'Etat les perçoit (ou pense les connaître) est phénoménale »[195].

Cela a conduit certains chercheurs à évoquer une « crise de l'ethno-fédéralisme »[196], arguant que les conflits internes à l'EPRDF, couplés au mécontentement social et aux divisions ethniques marquaient un coup d'arrêt du modèle vanté et institué par Meles Zenawi.

« L'histoire politique montre en effet les difficultés des principaux représentants politiques oromo et amhara à s'allier durablement, en raison de clivages moins ethniques qu'idéologiques entre le modèle ethno-national fédéral privilégié par les premiers et celui multinational unitaire préféré par les seconds »[197].

En effet, deux idéologies portant sur la manière dont l'Etat éthiopien devrait être construit s'affrontent : le fédéralisme ethnique et l'unionisme.

Le fédéralisme ethnique promeut le respect complet du droit d'auto-détermination du peuple éthiopien. Ce droit provient du principe de libre administration qui se retrouve à l'article 39 de la Constitution fédérale et qui dispose : « Chaque nation, nationalité et peuple en Ethiopie a un droit inconditionnel à l'auto-détermination, ce qui inclut le droit de faire sécession ». Ce droit de faire sécession, qui est formellement prévu par la Constitution, fait de l'Ethiopie l'un des rares Etats à le prévoir. En effet, ce droit fait l'objet d'une vive controverse dans de nombreuses régions administratives du monde (Catalogne, Ecosse, Kurdistan irakien…) qui souhaitent accéder à l'indépendance.

A la différence du fédéralisme ethnique, l'unionisme, qui est une idéologie qui s'enracine et gagne du terrain, encourage l'autonomie et s'appuie sur l'article 88 de la Constitution fédérale,

---

[192] Barnes, Osmond, *op.cit.*
[193] *Ibid.*
[194] *Ibid.*
[195] *Ibid.*
[196] Crise de l'ethno-fédéralisme et réorientation du Developmental State – Podcast Sabine Planel, Mehdi Labzaé et Eloi Ficquet – 6 novembre 2018 : https://www.sciencespo.fr/ceri/fr/content/crise-de-lethno-federalisme-et-reorientation-du-developmental-state-en-ethiopie
[197] Aisserge et Bach, *op.cit.*

qui dispose : « Guidé par des principes démocratiques, le Gouvernement doit promouvoir et soutenir l'autonomie du peuple à tous les niveaux ». Cette autonomie constitue une menace à l'unité de l'Ethiopie pour ces détracteurs, et ceux-ci insistent sur le fait que l'unionisme compromet l'unité nationale pour des intérêts ethniques limités.

L'utilisation par Abiy Ahmed d'une philosophie politique portée sur la réconciliation nationale n'est donc pas anodine : elle permet de faire confluer les idéologies divergentes, de diminuer les mécontentements populaires, de susciter un nouvel espoir et un nouvel élan, le tout étant un facteur contribuant à la création d'un récit national.

Toutefois, l'idée d'utiliser la réconciliation nationale comme facteur d'unification a des origines insoupçonnées : les autorités américaines ont multiplié les efforts afin d'avoir une place privilégiée en Ethiopie. Cela s'est matérialisé en usant les voies diplomatiques, en dénonçant la crise politique sous la primature de Hailemariam Dessalegn ou en soutenant le nouveau Premier ministre, par l'intermédiaire de l'ancien ambassadeur des Etats-Unis en Ethiopie, Donald Yamamoto (entre 2007 et 2013), qui est « une figure incontournable du Bureau of African Affairs de l'US Department, très actif en amont et lors de la venue à Addis-Abeba début mars [2018] de Rex Tillerson, alors à la tête de la diplomatie de l'administration Trump »[198]. L'influence américaine s'est également manifestée par l'intermédiaire de « formations offertes par le Pointman Leadership Institute (PLI) aux parlementaires éthiopiens en juillet 2018, afin de consolider la « transition démocratique » et la « bonne gouvernance » »[199]. Cet institut, fondé aux Etats-Unis en 1994, décrit son objectif comme étant de « transformer les cultures en créant et soutenant des leaders inspirants et dignes de confiance »[200]. Le but non avoué étant « de renforcer leurs dispositifs sécuritaires et d'améliorer leurs capacités à maintenir l'ordre social, en mobilisant les solidarités ethniques et patrimoines culturels des communautés locales »[201]. Il n'était donc pas étonnant de voir émerger un leadership ethnoculturel en Ethiopie.

L'Administration Obama n'a pas ménagé ses efforts, notamment à travers le Young African Leaders Initiative, « spécialisés dans la formation des jeunes cadres et futurs dirigeants »[202], pour obtenir davantage d'influence en Ethiopie, qui est son partenaire privilégié dans la lutte anti-terroriste. A y regarder de plus près, les formations professionnelles reçues par Abiy

[198] *Ibid.*
[199] *Ibid.*
[200] http://pliglobal.com/?page_id=16 (consulté le 12 septembre 2019)
[201] Aisserge et Bach, *op.cit.*
[202] *Ibid.*

Ahmed correspondent à celles dispensées par ces instituts. Comme le faisait remarquer David Ambrosetti[203], la thèse de doctorat (Université D'Addis-Abeba) d'Abiy Ahmed, intitulée « Social capital and its Rôle in Traditional Conflict Resolution in Ethiopia : the Case of Inter-Religious Conflict in Jimma Zone State », est un marqueur de sa politique, à savoir associer le capital social, les pratiques culturelles et la résolution pacifique des différends, dans le but « de garantir l'ordre et la sécurité »[204]. Ce sont ces éléments qui se retrouvent dans ses discours et dans sa philosophie politique, à savoir allier réconciliation nationale et « unité » sous le terme de « Medemer ».

« Medemer », venant de l'amharique, langue de travail[205] du gouvernement fédéral, a pour signification « addition », « unité », « synergie ». Il s'agit de « promouvoir l'unité à travers le développement de normes transcendant les particularismes »[206]. Ce terme vise à donner la primauté à l'unité « l'unité devient le cadre de la diversité »[207].
Cela résulte du fait que l'Ethiopie a été bâtie « sur la base d'une mosaïque ethnique, culturelle et linguistique »[208].
L'accent est ainsi mis sur la réconciliation nationale, entre les fédéralistes et les unionistes, notamment. Le terme « Medemer » est « davantage un concept créant une euphorie publique », selon Temesgen Tessema[209]. Toutefois, cela ne signifie pas qu'il est sans valeur : il est un moyen de compléter le droit à l'auto-détermination présent dans la Constitution fédérale, sans devoir aller jusqu'à la sécession, également prévue par ce même texte. « Medemer » constitue une réponse politique « au problème de la compartimentation [ou cloisonnement] ethnique »[210]. Cette philosophie politique souhaite faire la synthèse entre « les intérêts et les orientations politiques des uns, tout en étant intentionnel dans la volonté de tout le peuple de tisser ensemble une contribution unique, afin de transformer la mosaïque ethnique en un « melting pot » [ou pot commun] »[211]. Il s'agit ici, en définitive, de lutter contre l'idée de « désintégration ethnique »[212] et de cultiver l'unité, la solidarité, cette unité se développant à travers des normes dépassant tous les particularismes ethniques existants.

---

[203] Entretien réalisé le 6 juin 2019.
[204] Aisserge et Bach, *op.cit.*
[205] Article 5 alinéa 2 de la Constitution fédérale.
[206] Maxime Mennasemay : https://allafrica.com/stories/201808200833.html (consulté le 12 septembre 2019)
[207] *Ibid.*
[208] Mohammed Girma : https://en.gobenastreet.com/2018/06/30/the-promises-and-challenges-of-medemer (consulté le 12 septembre 2019)
[209] https://allafrica.com/stories/201808200833.html (consulté le 12 septembre 2019)
[210] Mohammed Girma, *op.cit.*
[211] *Ibid.*
[212] *Ibid.*

L'absence de définition précise d'un tel concept demeure son principal point d'achoppement : un manque d'éclaircissement peut conduire à ce que chaque citoyen se fasse sa propre idée du concept, ce qui rendrait celui-ci totalement vide de sens, creux. Ensuite, une lecture à forte teneur émotionnelle « pourrait conduire « Medemer » à devenir un dogme avec un attribution sacrosainte »[213]. Cela pourrait contribuer à créer des divisions, plutôt qu'une unité tant souhaitée, entre ceux « qui souscrivent à la notion »[214] et les autres, mis de côté. Cette connotation quasi religieuse n'est pas anodine : lors d'un discours tenu en juillet 2018 à Minneapolis (dans l'Etat du Minnesota, aux Etats-Unis), Abiy Ahmed s'était exprimé devant la nombreuse diaspora éthiopienne résidant aux Etats-Unis. Parmi les quelques vingt mille personnes présentes ce jour-là, les réactions étaient souvent identiques : les propos du nouveau Premier ministre ont suscité un niveau d'espoir « qui n'avait plus été vu depuis l'élection de Barack Obama »[215]. Une certaine ferveur religieuse a entouré l'arrivée du Premier ministre, « certains le voyant comme le fils de Dieu ou un prophète »[216]. Le message d'Abiy Ahmed destiné aux différents groupes ethniques était celui-ci : « Abattons les murs [et] construisons des ponts ». Malgré son aura indéniable, le Premier ministre s'est vu rattraper par la réalité des divisions internes à l'Ethiopie et son concept de « Medemer » peut constituer un alibi pour certains individus qui souhaiteraient entreprendre des actions radicales afin d'imposer cette unité.

« Medemer » doit ainsi demeurer comme une « invitation, [et] non une obligation absolue, de faire corps autour d'une cause commune, qui est l'Ethiopie »[217]. Ce concept nécessite d'être parfaitement appréhendé en dehors de toute émotion, mais davantage autour d'une réflexion et d'une évaluation scientifique, qui permettra de mettre en œuvre les politiques publiques adéquates, tout en s'appuyant sur l'histoire politique et la sociologie éthiopienne, sur la vision qu'en a Abiy Ahmed et sur « la nature et les attentes du public [éthiopien] »[218]. Enfin, il s'agira d'impliquer les diverses parties prenantes dans le cadre d'une négociation autour de ce concept,

[213] Mohammed Girma, http://en.gobenastreet.com/2018/06/30/the-promises-and-challenges-of-medemer/ (consulté le 10 septembre 2019)
[214] *Ibid.*
[215] Mohammed Ademo, activiste en exil aux Etats-Unis : https://edition.cnn.com/2018/08/26/world/abiymania-ethiopia-prime-minister-abiy-ahmed/index.html (consulté le 10 septembre 2019)
[216] Tom Gardner, https://edition.cnn.com/2018/08/26/world/abiymania-ethiopia-prime-minister-abiy-ahmed/index.html (consulté le 10 septembre 2019)
[217] Mohammed Girma, *op.cit.*
[218] *Ibid.*

parties prenantes devant inclure « l'ensemble du spectre politique »[219]. Cette étape permettra ou non d'octroyer au concept une certaine viabilité dans le temps.

« Medemer » doit, finalement, pouvoir servir « [de] plateforme du forum national »[220] et peut-être, alors, que cette philosophie politique sera reconnue au même titre que « l'Ubuntu »[221] ou « l'Ujamaa »[222], en tant que modèle de développement africain.

Les réformes dites « Medemer »[223] participent à l'effort de « rebranding de l'Ethiopie »[224], c'est-à-dire de remise au goût du jour de la « marque » Ethiopie sur la scène internationale. Ces réformes sont centrées autour « d'une démocratie vibrante […], d'une vitalité économique [et] d'une intégration régionale et d'une ouverture sur le monde »[225].
Tant le Premier ministre que les Ethiopiens comprennent donc la nécessité de faire front commun afin d'assurer le développement du pays : « la paix engendre la prospérité, la pauvreté engendre la guerre. [La condition sine qua non est] une longue paix durable dans la Corne »[226].

Le concept « Medemer » a pour objectif majeur de réconcilier les différentes ethnies entre elles, car le risque, bien discerné, est celui de la « balkanisation » du pays (sous-section 2).

Sous-section 2 : Une résolution ferme à éviter la « balkanisation » du pays

La construction de l'Etat éthiopien, sur le modèle de l'ethno-fédéralisme, comporte une part de risque : en effet, les différentes ethnies doivent pouvoir s'unir afin de ne former qu'une seule nation. Mais lorsque des revendications fortes se font entendre et qu'il existe des divisions internes au sein de l'EPRDF, la menace de l'effondrement du pays n'est pas à prendre à la

[219] *Ibid.*
[220] *Ibid.*
[221] Concept politique provenant d'Afrique du Sud et élaboré par Nelson Mandela et Desmond Tutu, qui vise à reconnaître l'humanité dans l'Autre et participe à la réconciliation nationale après l'apartheid.
[222] Philosophie politique provenant de Tanzanie et créée par Julius Nyerere. Ce terme signifie « famille » en swahili et est un moyen de rassembler l'ensemble des forces vives de la Nation afin de contribuer au développement social et économique du pays.
[223] Note Sara Mokkadem, Policy Center for the New South, Mars 2019 : https://www.africaportal.org/publications/abiy-ahmeds-medemer-reforms-can-it-ensure-sustainable-growth-ethiopia-and-what-are-challenges-facing-new-government/
[224] *Ibid.*
[225] *Ibid.*
[226] Mohammed Girma, *op.cit.*

légère, surtout dans le contexte de la transformation économique, politique et sociale lancée depuis avril 2018.

Si les fruits de la croissance économique ne sont pas convenablement redistribués, de possibles conflits ethniques « pourraient augmenter en intensité et en nombre »[227]. Et ces conflits pourraient déboucher sur le choix de mauvaises options, telles que la sécession par exemple.

Il est possible de comparer la situation actuelle éthiopienne avec celle de l'ex-Yougoslavie des années 1990, dans une certaine mesure. En effet, tant l'Ethiopie actuelle que l'ex-Yougoslavie sont des Etats fédéraux, avec des Etats régionaux délimités géographiquement par la présence des groupes ethniques majoritaires. Donner des pouvoirs et une certaine autonomie à ces Etats régionaux a permis de réduire les tensions mais a, dans le même temps, mis en lumière l'importance de l'appartenance ethnique au centre de la scène politique. L'ex-Yougoslavie était dominée par la Ligue des communistes de Yougoslavie, le parti unique crée par Josip Broz Tito au moment de la création de la République fédérale populaire de Yougoslavie en 1945. L'Ethiopie, quant à elle, est dirigée par la coalition politique constituée en l'EPRDF et dominée, à ses débuts, par le TPLF des Tigréens qui occupaient les postes les plus prestigieux dans l'armée et dans le renseignement. Avec les nombreuses réformes que souhaitent implémenter le nouveau Premier ministre et sa volonté d'instaurer un véritable changement, les Tigréens du TPLF se voient évincer des fonctions les plus élevées de l'armée ou du renseignement, ce qui contribue à diminuer leur influence. Cette menace de perte de statut se retrouvait également chez les Serbes au sein de l'ex-Yougoslavie.

Les menaces de sécession en Ethiopie, provenant notamment des Somalis, demeurent implicites pour le moment, mais pourraient inspirer d'autres ethnies, à commencer par les Tigréens.

La transition, ou « décompression autoritaire »[228] éthiopienne devra donc faire l'objet de toutes les attentions, pour éviter une fragmentation de l'Ethiopie autour de ses ethnies. L'ex-Yougoslavie sert de comparatif en la matière, car après la mort de Tito en 1980, la Ligue des communistes a ouvert le pays aux réformes économiques et à une plus grande liberté des médias. Cela a contribué à la hausse du nationalisme car « le parti au pouvoir ne pouvait plus avoir recours à la répression et les points de vue au sein du parti divergeaient »[229]. Surtout, les questions et débats relatifs aux crimes de guerre commis pendant la Seconde Guerre mondiale

[227] https://foreignpolicy.com/2019/01/15/dont-let-ethiopia-become-the-next-yugoslavia-abiy-ahmed-balkans-milosevic-ethnic-conflict-federalism/ (consulté le 11 septembre 2019)
[228] Aisserge et Bach, *op.cit.*
[229] https://foreignpolicy.com/2019/01/15/dont-let-ethiopia-become-the-next-yugoslavia-abiy-ahmed-balkans-milosevic-ethnic-conflict-federalism/ (consulté le 11 septembre 2019)

ont été mis sous silence sous le régime de Tito. Alors, quand la parole est devenue davantage libre, certains nationalistes se sont servis de ces éléments pour créer des divisions. L'ex-Yougoslavie a alors poursuivi sa lente descente vers la dissolution, dissolution qui a conduit au nettoyage ethnique et à la guerre. « L'absence d'une élite et d'un leader unificateur – et la chute des idées et des institutions unificatrices- ont accéléré la descente dans la violence »[230]. Sans compter les revendications qui ont été utilisées par les Serbes communistes, avec à leur tête Slobodan Milosevic.

Le scénario yougoslave n'a pas vocation à se répéter en Ethiopie mais constitue « un récit édifiant : « pendant les moments de libéralisation politique, les systèmes fédéraux ethno-nationaux sont particulièrement volatiles ».[231]
Néanmoins, la comparaison avec l'ex-Yougoslavie montre ses limites : l'Ethiopie dispose de fondations étatiques solides et n'existait pas de manière fragmentée auparavant. De plus, il existe une réelle fidélité, une loyauté à l'Etat fédéral, indépendamment de toute appartenance ethnique. Enfin, le sentiment d'appartenance à la nation est fort, du fait de l'Histoire commune partagée, que ce soit le fait de n'avoir jamais été colonisé ou d'avoir réussi à repousser l'invasion italienne pendant la Seconde Guerre mondiale : les Ethiopiens ont un attachement ferme à leur nation, malgré leur ethnie d'origine.

Abiy Ahmed dispose, pour l'heure, d'un large soutien du peuple qui dépasse les appartenances ethniques. Ses discours portés sur l'union et la réconciliation nationales trouvent un écho particulier auprès des Ethiopiens. Cependant, l'Ethiopie qui cherche à unir ses différentes ethnies, est témoin de la venue de nombreux réfugiés sur son territoire et l'impératif de leur trouver une place au sein de la société éthiopienne se fait ressentir (sous-section 3).

Sous-section 3 : La place des nombreux réfugiés dans le pays

La position géographique particulière de l'Ethiopie dans la Corne de l'Afrique, à savoir qu'elle possède des frontières avec la plupart des Etats de la zone, fait d'elle un Etat potentiellement au centre des mouvements de populations[232]. A cela s'ajoute le fait que certains Etats frontaliers sont politiquement instables, tels que la Somalie et ou le Soudan du Sud. Ces crises contraignent

[230] *Ibid.*
[231] *Ibid.*
[232] Cf. annexe 5.

les populations civiles touchées à chercher refuge ailleurs, soit dans d'autres régions du pays touché, soit à l'extérieur des frontières. Ces personnes, souvent vulnérables et accompagnées de leurs familles, deviennent donc soit des « déplacées internes »[233] (« Internally displaced persons ») ou des migrants, respectivement.

L'Ethiopie, en 2018, est le deuxième pays d'accueil des réfugiés en Afrique avec quelques 900 000 réfugiés, derrière l'Ouganda et son million de réfugiés[234]. Ces derniers proviennent, pour 75% d'entre eux[235], du Soudan du Sud et de Somalie. Les autres réfugiés proviennent d'Erythrée, du Soudan et d'une quinzaine de pays. Les conflits au Soudan du Sud, les privations économiques en Erythrée ou l'insécurité alimentaire en Somalie sont les quelques raisons qui expliquent ces importants flux.

L'Ethiopie est autant le pays d'origine, de destination que de transit de flux importants de migration.

Alors, comment réussir à intégrer les réfugiés dans la complexe mosaïque ethnique éthiopienne ?

Grâce à sa législation, l'Ethiopie reconnaît « prima facie »[236] la majorité des demandeurs d'asile provenant des pays voisins, sans recherche de preuves préalable. La Proclamation nationale des réfugiés de 2004 constitue le texte juridique de référence en la matière et est basée sur la Convention des Nations-Unies relative au statut des réfugiés de 1951 (dite Convention de Genève). Addis-Abeba s'engage auprès des réfugiés en « élargissant sa politique en dehors des camps », c'est-à-dire leur offrir des opportunités en dehors des camps : l'octroi d'un permis de travail est l'un des exemples de cette politique.

La Déclaration de New-York sur les réfugiés et migrants[237] de septembre 2016 représente « une étape importante dans la solidarité globale et la protection des réfugiés »[238]. Cette Déclaration prévoit un « Cadre d'action global pour les réfugiés », un ensemble d'engagements que l'Ethiopie s'attache à mettre en œuvre, avec notamment la possibilité de faciliter l'intégration locale des réfugiés, de créer un registre d'état civil incluant les naissances, mariages, divorces et décès des réfugiés. Ce registre existe depuis octobre 2017. D'autres mesures comme le

[233] https://www.unhcr.org/news/stories/2019/6/5d08b6614/global-forced-displacement-tops-70-million.html (consulté le 16 septembre 2019)
[234] https://www.unhcr.org/globaltrends2018/ (consulté le 16 septembre 2019)
[235] https://issafrica.org/iss-today/mutual-benefits-of-ethiopias-refugee-policy?utm_source=BenchmarkEmail&utm_campaign=ISS_Weekly&utm_medium=email (consulté le 16 septembre 2019)
[236] *Ibid.*
[237] https://www.unhcr.org/comprehensive-refugee-response-framework-crrf.html (consulté le 16 septembre2019)
[238] *Ibid.*

Système biométrique de gestion des informations, a également été lancé en 2017 et permet d'enregistrer les compétences scolaires et professionnelles des réfugiés. Enfin, la construction de parcs industriels, qui, à terme, prévoit de créer 100 000 emplois, bénéficieront tant aux réfugiés qu'aux nationaux.

L'intégration des réfugiés Sud-Soudanais s'est montrée difficile et à mener avec attention : « environ 85% des 408 494 réfugiés Sud-Soudanais en Ethiopie vivent dans des camps de réfugiés dans l'Etat régional de Gambella »[239]. Les deux groupes ethniques majoritaires de cet Etat, à savoir les Anuak et les Nuer, cherchent à gagner en stature et influence politique. Or, en avril 2017, le nombre de réfugiés Sud-Soudanais était supérieur à celui des Anuak et des Nuer. Le gouvernement fédéral a donc décidé de « relocaliser les nouveaux réfugiés dans l'Etat régional voisin du Benishangul-Gumaz »[240] afin de limiter les possibles tensions entre les communautés.

La loi du 17 janvier 2019[241], adoptée par le parlement éthiopien, amende le corpus juridique consacré aux réfugiés. Ce texte a été salué par les Nations-Unies comme étant « l'une des lois sur les réfugiés les plus progressistes du continent ». Cette nouvelle législation remplace la Proclamation nationale des réfugiés de 2004 et permet aux réfugiés d'accéder à une intégration socio-économique accrue.

L'administration des affaires pour les réfugiés et les rapatriés (ARRA)[242] est l'agence gouvernementale en charge de la gestion des réfugiés et rapatriés. Elle dépend de l'agence nationale du renseignement (National Intelligence and Security Services- NISS). L'ARRA travaille conjointement avec des organismes internationaux dont le Haut-Commissariat des Nations-Unies pour les réfugiés (UNHCR). Cette nouvelle loi permet également de réviser « les lois relatives au trafic d'êtres humains et au trafic de migrants »[243].

L'objectif principal de cette législation est d'offrir des solutions durables « par l'intermédiaire de l'intégration locale des réfugiés »[244]. Les demandeurs d'asile peuvent évoquer plusieurs motifs pour obtenir la protection étatique, tels que l'ethnie, la religion, la nationalité,

---

[239] https://issafrica.org/iss-today/mutual-benefits-of-ethiopias-refugee-policy?utm_source=BenchmarkEmail&utm_campaign=ISS_Weekly&utm_medium=email (consulté le 16 septembre 2019)
[240] *Ibid.*
[241] https://www.hopr.gov.et/documents/portlet_file_entry/20181/Draft+Refugee+Proc+Eng+CM.pdf/1867b9a5-0660-4130-a286-f462475dcde5?download=true (consulté le 17 septembre 2019)
[242] Administration for Refugees and Returnee Affairs – ARRA.
[243] Note Mehari Taddele Maru, South African Institute of International Affairs, 13 février 2019 : https://www.africaportal.org/features/depth-unpacking-ethiopias-revised-refugee-law/
[244] *Ibid.*

l'appartenance à un groupe social particulier ou les opinions politiques. Cette définition du demandeur d'asile prend également en compte celle de « demandeur d'asile présumé », qui désigne « toute personne ou tout groupe de personnes qui se présente à la frontière de l'Ethiopie ou au sein du territoire éthiopien en demandant le statut de réfugié dans le cadre prévue par la Proclamation »[245]. La notion de demandeur d'asile est ainsi plus étendue. En ce qui concerne les enfants demandeurs d'asile, l'intérêt supérieur de l'enfant[246] doit guider les procédures.
Les demandeurs d'asile peuvent également avoir accès à de nombreux services, tels que la santé, la justice, les banques, les télécommunications, dans les mêmes conditions qu'un étranger résidant en Ethiopie.
Les réfugiés, sous la législation de 2019, ne sont plus contraints à rester dans les camps de réfugiés et peuvent ainsi aller dans des zones urbaines dans le but de poursuivre une éducation, pour recevoir des soins médicaux ou pour obtenir une protection particulière.

L'Ethiopie, avec cette loi inédite, se veut être un Etat progressiste et à la pointe de la protection des réfugiés, tout en leur accordant une place au sein de la société. Toutefois, il existe des inquiétudes en termes de démographie des réfugiés dans certaines Etats régionaux, qui peuvent contribuer à créer des déséquilibres de pouvoir au sein de certaines ethnies.
L'impulsion donnée en politique intérieure par la philosophie « Medemer » dépasse les frontières et se matérialise par une volonté d'influence diplomatique (section 3).

Section 3 : Une volonté d'influence diplomatique

L'Ethiopie, qui joue un rôle stabilisateur dans la Corne de l'Afrique, ne pouvait décemment demeurer en conflit face à l'Erythrée. L'année 2018 marqua la paix signée avec l'Erythrée (sous-section 1) après de longues années de conflits. Après ce premier succès diplomatique, qui a bénéficié aux deux pays, Abiy Ahmed s'est lancé dans une tentative de médiation au Soudan (sous-section 2) après le coup d'Etat de l'armée en avril 2019 qui renversa le président Omar el-Béchir, après de longs mois de manifestations populaires.

[245] *Ibid.*
[246] Article 3 de la Convention internationale des droits de l'Enfant, 1989.

Sous-section 1 : La paix signée avec l'Erythrée

Avant de s'intéresser à la paix signée en 2018 entre ces deux Etats, il est intéressant de mentionner les dates clés de ce conflit[247] entre deux pays qui partagent un passé commun.

Le conflit entre l'Ethiopie et l'Erythrée peut sembler très spécifique, du fait qu'il ait pour origine un différend frontalier[248], mais a en réalité de nombreuses conséquences, notamment dans la Corne de l'Afrique.
La guerre ouverte entre ces deux Etats ne s'est étendue que sur deux années (1998-2000) mais les conflits n'ont pas cessé à la fin de la guerre, et avaient même débuté auparavant.
Par conflit, il faut ici entendre « l'étude des rivalités de pouvoirs ou d'influence sur les territoires et les populations qui y vivent, qu'il s'agisse de rivalité des pouvoirs politiques de toutes sortes, mais aussi entre les Etats et des mouvements politiques ou des groupes armés plus ou moins clandestins, toutes ces rivalités ayant pour objectif le contrôle, la conquête ou la défense de territoire », comme l'a rappelé le géo-politologue Yves Lacoste[249].

L'Erythrée a été pendant quarante-sept ans une colonie italienne, par le traité d'Ucciali (1889), puis britannique à la suite de la défaite de Mussolini lors de la Seconde Guerre mondiale. Le 2 décembre 1950, l'Assemblée générale des Nations-Unies a voté une résolution transformant l'Erythrée en une « unité autonome, fédérée avec l'Ethiopie, sous la souveraineté de la couronne éthiopienne ». Dans cette logique, la Grande-Bretagne organisa des élections en vue de constituer une assemblée représentative propre à l'Erythrée. Le négus Hailé Sélassié ratifia la Constitution. Cependant, ce rattachement à l'Ethiopie connut de nombreuses oppositions, et dès 1958, le Mouvement de libération de l'Erythrée fut créé, suivi par le Front populaire de libération de l'Erythrée (EPLF).
Hailé Sélassié annexa l'Erythrée en 1962, ce qui contribua à raviver les tensions. Le régime impérial est renversé par le coup d'Etat de Mengistu Haile Mariam qui instaura le Derg. L'EPRDF, l'EPLF et surtout le TPLF s'allient pour mettre fin à la dictature de Mengistu en mai 1991. L'Ethiopie accepte l'indépendance de l'Erythrée le 24 mai 1993.

[247] Note sur le conflit entre l'Ethiopie et l'Erythrée, Hermine Hervé Marraud de Sigalony et Cédric Goudéagbé, séminaire d'Histoire des relations internationales, mars 2019.
[248] Cf. annexe 6.
[249] La géographie, ça sert, d'abord, à faire la guerre, La Découverte/Poche, Paris, 1976.

Un passé commun mêlé sera l'une des raisons qui vont expliquer les conflits qui opposeront ces deux Etats. Ceux-ci sont toutefois très différents, surtout sur le plan ethnique, mais leurs conflits vont avoir de fortes répercussions.
L'Ethiopie est perçue comme l'Etat pacificateur de la région, malgré ses différends avec de nombreux Etats alentours (Egypte, Soudan et Soudan du Sud), alors que l'Erythrée fait l'objet d'enquêtes de l'ONU pour des crimes contre l'humanité commis par le gouvernement sur sa population. La communauté internationale s'implique également dans ce conflit en multipliant les résolutions contre l'Erythrée.

Ces deux Etats entretiennent des relations conflictuelles depuis l'indépendance de l'Erythrée. A la suite de celle-ci s'est posée la question de la délimitation des frontières entre ces deux nations, les deux pays se disputant notamment la ville de Badme. Les troupes éthiopiennes occuperont cette ville et ses alentours, ranimant encore davantage les désaccords, qui mèneront vers un conflit extrêmement meurtrier[250], sans compter les nombreux réfugiés entre les mois de mai et juin 2000 le long de la frontière, avec 600 000 personnes environ qui déserteront leurs villages.

Le conflit n'est cependant pas uniquement dû à un désaccord relatif à la démarcation des frontières, il s'agit également d'un conflit « économique ». Après avoir voté son indépendance, l'Erythrée choisit de remplacer sa monnaie, jusqu'alors le birr éthiopien, par sa propre monnaie, le nakfa. L'Ethiopie craint de perdre sa suprématie monétaire et impose alors à son voisin d'opérer leurs échanges bilatéraux en dollars. Face à cette situation, l'Erythrée imposera des taxes de passage, ce qui entraînera l'arrêt des échanges commerciaux entre les deux Etats. Une guerre ouverte éclatera alors de 1998 à 2000. Un comité au sein des Nations Unies a été créé[251] portant sur la situation entre les deux pays afin de contrôler et appliquer l'embargo sur les armes contre l'Erythrée et l'Ethiopie imposé à la suite de la continuation des hostilités portant sur leurs frontières. Ce comité fut supprimé en 2001 car il a été jugé que les Accords d'Alger (2000), traité de paix signé entre les deux belligérants, représentaient un pas vers une volonté de règlement pacifique du conflit.

Les hostilités prennent théoriquement donc fin avec les Accords d'Alger qui sont censés établir un tracé de frontière convenant aux deux parties, or il n'en est rien. La Cour internationale

[250] Entre 55 000 et 140 000 victimes environ, selon France Diplomatie.
[251] Résolution du Conseil de sécurité n° 1298/2000/CS.

d'arbitrage de la Haye mandate une commission frontalière indépendante, nommée en avril 2002, chargée de délimiter un nouveau tracé de frontière et finit par accorder la ville contestée de Badme, là où avait éclaté les premiers conflits, à l'Erythrée. Après avoir dans un premier temps jugé cette décision « illégale et injuste », l'Ethiopie va finir par accepter ce qu'elle appellera « le principe du tracé » et réclame des ajustements.

Les deux Etats multiplient donc les confrontations, notamment par le biais de discours et s'accusent mutuellement d'avoir commis des attaques dans le pays voisin, à tel point que le Conseil de sécurité des Nations Unies adopte le 31 juillet 2000 adopte une résolution[252] afin de maintenir le cessez-le-feu entre l'Ethiopie et l'Erythrée et assurer le respect des engagements en matière de sécurité (Mission des Nations Unies en Ethiopie et en Erythrée - MINUEE).

En 2005, des mouvements de troupes sont signalés dans la zone frontalière. La MINUEE voit son travail entravé par les autorités érythréennes qui accusent l'ONU de favoriser l'Ethiopie, et ce faisant, expulsent le personnel onusien et interdisent le survol du pays en hélicoptère.

En juin 2016, un violent accrochage entre les deux armées se produit le long de la frontière.

Le conflit s'étale en définitive sur une longue période qui dépasse le conflit ouvert de 1998-2000 et a engendré d'importantes répercussions sur les relations bilatérales éthio-érythréennes, mais également dans la Corne de l'Afrique.

Ce conflit couvre de nombreuses conséquences régionales, car la Corne de l'Afrique est une aire en pleine mutation :

-la Somalie est un Etat failli

-l'Erythrée et le Soudan du Sud sont les plus jeunes Etats d'Afrique

-le Somaliland et le Puntland sont deux quasi-États mais non reconnus par la communauté internationale.

-la piraterie maritime qui a cours dans le Golfe d'Aden et l'Océan Indien recouvre de grands enjeux politiques et sécuritaires.

De plus, ce conflit connaît un déplacement sur le territoire des Etats voisins :

-la Somalie, en 1999, est un champ d'affrontement privilégié, via la livraison d'armes et le transfert de combattants. L'arrivée au pouvoir de l'Union des tribunaux islamiques (UTI) en 2006 verra l'Erythrée être accusée de les aider, voire de courtiser le groupe terroriste Harakat Al-Shabaab Al-Moudjahidin.

[252] Résolution n°1312/2000/CS.

-En 2005, un accord de paix signé entre le Soudan et le Soudan du Sud verra la diminution de l'influence de l'Erythrée dans la politique intérieure soudanaise.

-En 2008, un incident faisant suite à un litige frontalier entre les troupes érythréennes et djiboutiennes provoque l'intervention du Qatar en tant que force d'interposition.

Les relations entre l'Erythrée et l'Ethiopie se sont apaisées depuis l'arrivée au pouvoir d'Abiy Ahmed, en 2018, qui avait déclaré avoir l'intention d'appliquer pleinement les Accords d'Alger et de renouer avec l'Erythrée. Il s'en est suivi un spectaculaire rétablissement des relations diplomatiques avec, par exemple, la réouverture de l'ambassade d'Erythrée à Addis-Abeba avec le déplacement du président érythréen Isaias Afwerki les 14 et 16 juillet 2018 ou encore le rétablissement des liaisons téléphoniques et aériennes entre les deux pays. Ce radoucissement des relations marque un tournant majeur dans leur histoire commune. L'Ethiopie encourage même, contre toute attente, les membres du Conseil de sécurité des Nations-Unies à lever les sanctions contre l'Erythrée (qui avaient été maintenues en 2017), et ce fut chose faîte le 14 novembre 2018[253]. Cette paix nouvelle et soudaine est définitivement actée par la signature d'un Accord de paix le 16 septembre 2018 à Djeddah (Arabie Saoudite) entre Abiy Ahmed et Isaias Afwerki, notamment. Certains observateurs ont noté qu'il aurait été préférable que l'Accord de paix soit signé en Afrique et non au Proche-Orient.

Ce rapprochement peut sembler très soudain, surtout après plusieurs décennies de « guerre froide » entre ces deux Etats, mais il n'est pas anodin :
Tout d'abord, d'un point de vue géographique, l'Ethiopie est un pays enclavé entre le Soudan, la Somalie, Djibouti et l'Erythrée et ne bénéficie donc pas d'un accès à la mer depuis l'indépendance de l'Erythrée. Elle se retrouve contrainte à passer par Djibouti. En effet, plus de 90% de ses activités d'import-export vers le Moyen Orient et l'Asie du sud-est passent par Djibouti. L'Ethiopie ayant pour ambition de devenir un acteur incontournable de la région, voit le port de Doraleh à Djibouti, qu'elle utilisait jusqu'à présent, comme trop peu satisfaisant pour son commerce extérieur. Se rapprocher de l'Erythrée permettrait d'établir de nouveaux partenariats économiques pour faire transiter les marchandises par le port d'Assab, en Erythrée. Il s'agit donc d'un point vital pour l'augmentation de la croissance de l'Ethiopie mais moins pour l'Erythrée qui réalise peu d'activités d'import-export. Cela pourrait cependant entraîner

[253] Résolution n°2444/2018/CS.

une certaine concurrence avec Djibouti qui bénéficie d'un emplacement géostratégique important, et qui a bénéficié pendant longtemps des instabilités dans la région.
Au niveau diplomatique, il semble plus intéressant pour l'Ethiopie de pacifier ses relations avec l'Erythrée puisqu'elle est considérée comme « l'Etat pacificateur de la Corne d'Afrique » et cultive une bonne image au niveau international. Il s'agit ni plus ni moins qu'une question de crédibilité car il ne semble pas cohérent d'avoir des relations si tendues avec un voisin alors qu'elle projette ses FDNE en OMP. L'Ethiopie souhaite être considérée comme un exemple pour les pays de la région et en particulier pour l'Erythrée, qui a fait l'objet de nombreuses enquêtes, notamment en matière de crimes contre l'humanité pour les actions commises par le gouvernement contre sa population[254] ou pour son soutien aux islamistes en Somalie[255].
Enfin, comme le rappelait David Ambrosetti, la paix entre les deux Etats a été possible car les anciens cadres Tigréens de l'armée ont été écartés, ce qui a grandement facilité les négociations.

Sous-section 2 : La médiation au Soudan

La médiation éthiopienne au Soudan n'arrive pas par hasard : en effet, ces deux pays entretiennent une relation de confiance et l'Ethiopie possède une certaine influence dans les affaires intérieures soudanaises.

Le Soudan, dirigé par Omar el-Béchir depuis un coup d'Etat perpétré en 1989, est au centre de l'actualité internationale depuis la destitution du Président Béchir par les forces armées soudanaises le 11 avril 2019. Ce coup d'Etat est la conséquence de la révolution populaire soudanaise : en effet, les Soudanais s'étaient lancés dans une série de protestations afin de dénoncer les faibles conditions de vie économiques et sociales et ce, depuis septembre 2018. Des manifestations de masse, très souvent pacifiques, éclatent et subissent parfois la répression des services de sécurité. L'état d'urgence est déclaré le 23 février 2019 et les manifestations sont interdites. Mais la démission d'Abdelaziz Bouteflika, le Président algérien, le 2 avril 2019, à la suite d'une mobilisation sans précédent de la population algérienne, permet au peuple soudanais d'entrevoir pareille issue.
Le 11 avril 2019, Omar el-Béchir est renversé et bientôt, incarcéré. L'armée prend le pouvoir et souhaite diriger la transition. Mais l'absence d'instauration d'un gouvernement civil est un

[254] Voir Rapport commission d'enquêtes de l'ONU sur la situation des droits de l'homme en Erythrée, 8 juin 2016.
[255] Résolution n°1907/2009/CS, 23 décembre 2009.

véritable point d'achoppement entre l'armée et la contestation civile. Les manifestations reprennent et sont violemment réprimées par l'armée.

C'est dans ce contexte qu'Abiy Ahmed a rencontré[256], le 7 juin 2019 à Khartoum, les militaires au pouvoir et les chefs de la contestation, dans le but de tenter une médiation. Cette visite intervient après la suspension du Soudan à l'Union africaine « jusqu'à l'établissement effectif d'une autorité civile de transition ».
Abiy Ahmed a rappelé que « l'armée, le peuple et les forces politiques doivent faire preuve de courage et de responsabilité en prenant des actions rapides vers une période de transition démocratique et consensuelle dans le pays »[257].
Les Etats du Golfe, à savoir les Emirats arabes unis et l'Arabie saoudite, ainsi que l'Egypte, ont apporté leur soutien au Conseil militaire de transition, étant des alliés de longue date du président El-Béchir.
La situation se décantera par la signature d'un accord entre les militaires et les chefs de la contestation, afin de transférer le pouvoir aux civils[258].

L'Ethiopie s'évertue à s'impliquer dans les affaires intérieures de ses voisins, que ce soit via des déclarations publiques ou, dans ce cas précis, par l'intermédiaire d'une médiation. Addis-Abeba était d'ailleurs déjà impliquée lors des pourparlers de paix avec le Soudan du Sud.

La stratégie politique mise en œuvre par le nouveau Premier ministre est ambitieuse : celui-ci souhaite retrouver l'unité du pays, au-delà des divisions ethniques, après des années d'instabilité. La nouvelle philosophie politique « Medemer » tend à accepter tous les Ethiopiens comme une seule entité, ainsi qu'à accorder une place aux réfugiés dans la société.
Cette stratégie se double d'une aptitude concrète réelle d'influence diplomatique, afin poursuivre les efforts de stabilisation de la zone.
Il conviendra maintenant de se pencher sur les autres leviers disponibles et les perspectives (chapitre 2) de cet Etat.

[256] https://fr.africanews.com/2019/06/07/crise-au-soudan-le-premier-ministre-ethiopien-a-khartoum-en-mediateur// (consulté le 17 septembre 2019)
[257] https://fr.africanews.com/2019/06/07/soudan-le-premier-ministre-ethiopien-appelle-a-une-transition-democratique/ (consulté le 18 septembre 2019)
[258] https://www.france24.com/fr/20190817-soudan-accord-transition-vers-pouvoir-civil-militaire-contestation-khartoum (consulté le 18 septembre 2019)

Chapitre 2 : Les autres leviers disponibles et les perspectives

Dans sa quête d'unité, le nouveau pouvoir politique dispose d'autres clés et notamment, la promotion d'éléments d'union nationale (section 1). Tous ces instruments ainsi réunis permettront d'envisager avec clarté les perspectives au sein de la Corne de l'Afrique et au niveau continental (section 2).

Section 1 : La promotion d'éléments d'union nationale (soft power)

L'Ethiopie cherche à s'unir autour d'un projet de développement ferme et viable, qui permettra à chaque citoyen et citoyenne de trouver sa place. Le soft power (sous-section 1) est une des clés pour agréger les éthiopiens entre eux et leur rappeler le passé commun qui les lie, au-delà des appartenances ethniques. Toutes les franges de la société doivent pouvoir participer se voir assigner un rôle, y compris la société civile (sous-section 2).

Sous-section 1 : Le soft-power

Le soft-power est un concept développé par Joseph Nye[259] et utilisé en relations internationales. Il désigne la puissance d'influence d'un Etat sur autre, sans l'utilisation de moyens coercitifs.

L'un des premiers éléments de soft-power et d'unité nationale est la langue, car celle-ci est constitutive de l'identité et de la culture d'un pays. L'amharique n'est pas la langue officielle mais est la langue de travail utilisée par le gouvernement fédéral et dans les relations commerciales, les gouvernements régionaux utilisant leurs langues propres. L'Ethiopie est l'un des rares pays d'Afrique qui possède une lingua franca ou langue véhiculaire qui n'est pas héritée d'un pays colonisateur européen. L'amharique est la langue de l'ethnie Amhara et est la langue usitée depuis le 13ème siècle (au sein de la dynastie salomonienne). Elle est réaffirmée au 19ème siècle par la famille impériale et s'étend alors dans tout le pays.
L'amharique provient d'une ancienne langue éthiopienne, le Ge'ez[260], et est considérée comme la langue du nord du pays. Son usage par les différents empereurs des 19ème et 20ème siècles l'a été dans le but d'unir les différents empires. Ménélik[261] a fait en sorte que l'amharique soit le

[259] Bound to lead, 1990.
[260] Langue officielle du royaume d'Aksoum, IVème au Ier siècle avant Jésus-Christ.
[261] Dates de règne : 1889-1913.

mode de communication préférentiel des élites, tandis qu'Hailé Sélassié[262] s'est attaché à ce qu'elle devienne langue de la population en général, que ce soit à l'école ou dans les cercles officiels. « L'amharique a été traité comme un symbole d'unité, et la langue a été utilisé comme un instrument de construction de l'Etat »[263]. Mais cela a créé des tensions car certains se sentaient obligés de « s'assimiler »[264].
Cette langue est devenue essentielle pour quiconque souhaitant travaillant en politique ou dans les médias.

Un autre aspect du soft-power éthiopien est sa politique de conservation, de restauration et de mise en valeur de son patrimoine culturel. L'article 41 alinéa 9 de la Constitution fédérale dispose : « L'Etat a la responsabilité de protéger et de préserver les héritages historiques et culturels, et de contribuer à la promotion des arts et du sport ». Addis-Abeba possède neuf biens inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO[265].
Les huit biens culturels sont :

-la ville d'Axoum (inscrite en 1980)
-la basse vallée de l'Aouache (inscrite en 1980)
-la basse vallée de l'Omo (inscrite en 1980)
-les Eglises creusées dans le roc de Lalibela, qui constitue le haut-lieu du christianisme éthiopien[266] (inscrites en 1978)
-la ville fortifiée de Fasil Ghebi (inscrit en 1979)
-la ville historique fortifiée de Harar Jugol (inscrite en 2006)
-le Paysage culturel du pays konso (inscrit en 2011)
-le site archéologique de Tiya (inscrit en 1980).

Ils sont complétés par un bien naturel qui est le Parc national du Simien, inscrit en 1978.
Conjointement avec l'UNESCO, le gouvernement éthiopien a mis en place une politique ayant pour objectif de préserver et de restaurer ces neuf sites précités, en fournissant les aides techniques et financières nécessaires. L'objectif de cette inscription au patrimoine mondial de

[262] Dates de règne : 1930-1974.
[263] https://allafrica.com/stories/201905130417.html (consulté le 24 juin 2019)
[264] *Ibid.*
[265] https://whc.unesco.org/fr/etatsparties/et/ (consulté le 10 septembre 2019)
[266] https://voyage.blogs.la-croix.com/ethiopie-pays-de-tous-les-commencements-1-lalibela-jerusalem-noire-2/2018/02/17/#_ga=2.94794780.1436890485.1568839874-782195315.1559048776 (consulté le 14 septembre 2019)

l'UNESCO est de « rendre accessible aux visiteurs nationaux et internationaux »[267] ces sites, tout en « demeurant adaptés à la vie quotidienne des Ethiopiens »[268].

D'autres éléments participent au soft-power de l'Ethiopie : le sport et particulièrement les Jeux Olympiques sont un facteur de rayonnement d'Addis-Abeba. Depuis leurs premières participations aux Jeux Olympiques en 1956, les athlètes éthiopiens, femmes et hommes confondus, ont remporté quarante-cinq médailles[269], dont vingt-et-une en or. Toutes ces médailles ont été remportées dans une seule discipline : l'athlétisme (course de fond). A titre d'exemple, les athlètes les plus titrés sont Kenenisa Bekele et Tirunesh Dibaba avec trois médailles d'or chacun ainsi que Haile Gebreselassie avec deux titres olympiques.

Afin de permettre l'émergence d'une classe moyenne, l'Etat fédéral tente de mettre en place les infrastructures nécessaires afin de permettre aux jeunes entrepreneurs de mettre en œuvre leurs projets. Ces jeunes entrepreneurs ont massivement tendance à se tourner vers la constitution de start-up (ou « jeune pousse »), qui sont « des jeunes entreprises de haute technologie qui présente un potentiel important de croissance »[270]. Il en existe dans les domaines du numérique, de la santé, des biotechnologies ou de l'environnement. L'Etat ambitionne de devenir une « start-up nation », en attirant les investisseurs étrangers pour financer les projets et dans le but de « rivaliser [,] à terme [,] avec Nairobi, Lagos ou Le Cap »[271]. En effet, le Kenya, le Nigéria et l'Afrique du Sud sont les leaders du continent africain en termes de valorisation financière et de création de start-up. Le Rwanda n'est pas non plus en reste, car il reçoit un nombre croissant d'investissements d'entreprises technologiques à portée mondiale[272]. Les start-up éthiopiennes créées tentent d'apporter, par la création de telles entreprises, des solutions aux problèmes quotidiens des Ethiopiens. Il s'agit ainsi de start-up facilitant la vie des agriculteurs et paysans[273], d'entreprises chargées de doter les Ethiopiens d'une adresse postale[274] ou encore de permettre aux étudiantes et étudiants d'avoir accès à des cours en ligne[275]. Mais les

[267] https://whc.unesco.org/fr/activites/155/ (consulté le 14 septembre 2019)
[268] *Ibid.*
[269] https://www.olympic.org/fr/ethiopie (consulté le 15 septembre 2019)
[270] https://www.futura-sciences.com/tech/definitions/tech-start-up-15740/ (consulté le 19 septembre 2019)
[271] https://www.lepoint.fr/economie/ethiopie-addis-abeba-se-reve-en-nouvelle-capitale-des-start-up-15-06-2019-2319108_28.php# (consulté le 18 septembre 2019)
[272] https://www.theworldweekly.com/reader/view/2854/how-rwanda-became-africas-startup-hub (consulté le 18 septembre 2019)
[273] https://www.la-croix.com/Monde/Afrique/Voyage-dans-incubateurs-Addis-Abeba-2016-04-27-1200756201 (consulté le 19 septembre 2019)
[274] *Ibid.*
[275] *Ibid.*

entrepreneurs se heurtent à de nombreux obstacles, comme l'infrastructure inadéquate des télécommunications, le manque de développement du commerce électronique (ou « e-commerce ») ou de la logistique. La question du financement des start-up est également cruciale pour leur développement et devrait inciter le gouvernement à mettre en place davantage d'incubateurs. Enfin, il reste surtout à améliorer le niveau de formation afin de « réduire le fossé entre les besoins des employeurs et les compétences acquises par les étudiants en sortie d'école ou d'université, car il y a de grandes disparités dans ce domaine »[276].

Un mouvement prend de l'ampleur en Ethiopie, à savoir celui du « fabriqué en Ethiopie » (ou « Made in Ethiopia ») et ce, dans différents domaines. La mode en est un exemple phare, avec de nombreux entrepreneurs du domaine qui tentent de créer l'ensemble de la chaîne de valeur localement, tout en contribuant à créer des emplois[277]. L'objectif est aussi de pouvoir contrôler le récit, la narration d'une histoire qui mettrait en valeur et qui changerait l'image parfois négative qui peut être perçue du pays à l'extérieur.

En effet, dans sa volonté de développement, l'Ethiopie doit également mettre en valeur son image et se défaire des éventuelles prénotions dont elle ferait l'objet, notamment liées au fait qu'elle soit un pays peu développé et pauvre. Afin de soutenir ce changement de fond et de forme à l'international, des réformes touchant le tourisme, les investissements étrangers, la mise en valeur du patrimoine culturel et naturel nécessitent d'être implémentées. En ce qui concerne l'image en tant que telle de l'Ethiopie, c'est toute une stratégie de « nation branding » qui doit être mis en œuvre.

Le nation branding ou « marque de pays » désigne l'application « des techniques de communication, de marketing et de promotion traditionnellement réservées aux grandes marques internationales pour le bénéfice d'un Etat »[278]. Le nation branding renvoie à la perception d'un pays donné sur ses marchés cibles, ce qui constitue un point important dans le fait d'attirer des investisseurs étrangers et des touristes. Il s'agit de pouvoir prendre conscience de l'importance, du « risque de l'image qu'un pays renvoie, tout en saisissant cette opportunité

[276] https://www.lepoint.fr/economie/ethiopie-addis-abeba-se-reve-en-nouvelle-capitale-des-start-up-15-06-2019-2319108_28.php# (consulté le 18 septembre 2019)
[277] (« Les baskets made in Ethiopia » https://o.nouvelobs.com/mode/20181218.OBS7318/l-histoire-des-baskets-fabriquees-dans-un-garage-d-ethiopie.html (consulté le 21 juin 2019)
[278] http://www.economiematin.fr/news-naition-marque-communication-blason-strategie-international-lemarchand (consulté le 18 septembre 2019)

dans le but de développer un pays donné »[279]. L'image d'un lieu ou d'un pays peut avoir « une influence sur la manière dont les individus perçoivent et évaluent le lieu lui-même et les personnes et produits associés à ce pays »[280]. Dans le cas de l'Ethiopie, il s'agit de créer, de constituer sa marque pays, tout en continuant à être associé à la marque du continent africain, de manière positive ou négative (dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale notamment).

Une image positive ne peut être générée qu'au niveau institutionnel, à travers la promotion des éléments de la culture, du patrimoine et de l'Histoire de l'Ethiopie. De plus, le réseau des ambassades à l'étranger constitue un formidable allié dans cet objectif car il permet d'inciter les investisseurs et leaders de venir en Ethiopie.

Afin d'avoir une marque pays efficace, il semble crucial de « comprendre ce qui est en jeu lors de la prise de décision d'un investisseur »[281]. Et cette prise de décision se base sur des faits objectifs, financiers, chiffrés, mais également sur « des éléments émotionnels »[282], intangibles. Il s'agit donc d'une prise de risque pour l'investisseur, risque qui doit donc pouvoir être limité par le fait qu'un pays possède une image rassurante. Comme des biens ou des services, les pays se retrouvent ainsi en compétition et « il devient essentiel que tous les points de contact d'une marque soient alignés afin d'offrir la meilleure expérience possible »[283].

De manière complémentaire à la marque de pays, le développement d'une marque nationale de qualité (ou « national quality mark ») permet, lors d'exportations de produits, à un pays de rassurer les consommateurs sur l'origine d'un produit donné et de leur offrir une garantie. Une forte marque nationale de qualité permet « d'impulser l'industrie locale et d'améliorer la perception [du produit] ainsi que la compétitivité mondiale »[284].

D'après l'indice Brand Finance, la marque « Ethiopie » avait une note de « A » en 2017, soit une marque de pays forte. Mais des efforts sont à fournir afin qu'en interne comme à l'extérieur, la perception du pays soit celle d'un Etat uni malgré sa mosaïque ethnique.

Afin d'aider au développement du pays, Addis-Abeba doit pouvoir attribuer un rôle à la société civile (sous-section 2), sans l'entraver outre mesure.

---

[279] Note : Leila Hamzaoui-Essoussi et Nicolas Papadopoulos, « Place images and nation branding in the African Context : challenges, opportunities and questions for policy and research, https://www.researchgate.net/publication/273487723_Place_Images_and_Nation_Branding_in_the_African_Context_Challenges_Opportunities_and_Questions_for_Policy_and_Research

[280] *Ibid.*

[281] https://brandfinance.com/images/upload/bf_nation_brands_2017.pdf (consulté le 18 septembre 2019)

[282] *Ibid.*

[283] *Ibid.*

[284] *Ibid.*

Sous-section 2 : Le rôle de la société civile

Une démocratie se caractérise par le pouvoir du peuple, pour le peule et par le peuple, par des élections libres et transparentes, par le multipartisme. Mais une démocratie ne se limite pas uniquement à cela : elle est un projet en perpétuelle mutation, qui implique « la liberté d'opinion, le respect des droits des minorités, la confrontation pacifique des intérêts et donc la liberté d'organisation et l'Etat de droit »[285], ce qui possède comme corollaire la responsabilité des gouvernants.

Une démocratie suppose également l'existence de pouvoirs et contre-pouvoirs qui peuvent s'exprimer au sein d'un espace politique libre. Cet espace est celui d'une société civile forte, indépendante des pouvoirs (de l'Etat, de l'économie notamment). « L'édification de cette société civile est donc au cœur de tout processus de démocratisation »[286].

La société civile recouvre plusieurs acceptions et peut être définie comme « le groupement humain qui gère le bien commun, qui est à l'origine de l'Etat »[287], selon Aristote, Hobbes, Locke ou Rousseau. Mais elle peut également être définie comme un groupement qui « s'oppose à [l'Etat] »[288], selon Hegel ou Marx. Enfin, elle peut correspondre à « l'ensemble des organismes vulgairement dits « privés » […], ils correspondent à la fonction d'hégémonie que le groupe dominant exerce sur toute la société »[289][290]. La société civile recouvre donc une « sphère organisationnelle »[291], « un espace normatif »[292] (Habermas) et se situe « en dehors de l'Etat »[293].

La société civile est notamment composée de l'ensemble des associations, des organisations non-gouvernementales et des médias d'un pays donné.

L'essence de la société civile n'est pas de s'opposer à l'Etat, comme la définition qu'en donne Maurice Kamto, qui est une « sphère sociale distincte de celle de l'Etat et des partis politiques

---

[285] https://blogs.mediapart.fr/m-bentahar/blog/141114/quelques-rappels-sur-la-societe-civile-sa-place-son-role-et-son-lien-avec-la-democratie (consulté le 20 septembre 2019)
[286] *Ibid.*
[287] Thiriot, Céline. « Rôle de la société civile dans la transition et la consolidation démocratique en Afrique : éléments de réflexion à partir du cas du Mali », *Revue internationale de politique comparée,* vol. vol. 9, no. 2, 2002, pp. 277-295.
[288] *Ibid.*
[289] *Ibid.*
[290] Théories des fonctions de l'idéologie dans les sociétés modernes – Gramsci.
[291] *Ibid.*
[292] *Ibid.*
[293] *Ibid*.

formée de l'ensemble des organisations et personnalités dont l'action concourt à l'émergence ou à l'affirmation d'une identité sociale collective, à la défense des droits de la personne humaine ainsi que des droits spécifiques attachés à la citoyenneté »[294]. En fait, la sphère étatique et celle de la société civile ont vocation à interagir et à être complémentaire l'une de l'autre.

En Ethiopie, l'EPRDF, grâce à un système très centralisé d'exercice du pouvoir, a réussi à se maintenir aux affaires. Afin de garder un contrôle quasi absolu sur le discours politique, l'EPRDF a utilisé la loi à son avantage, par l'intermédiaire de la Proclamation éthiopienne anti-terroriste (Ethiopian Anti-Terrorism Proclamation – EATP[295]) du 7 juillet 2009. La lutte fédérale contre le terrorisme, combat qui s'inscrit dans un contexte mondial de création législative visant à s'engager contre le terrorisme, a été détournée à des fins de poursuites de nombreux citoyens, dissidents politiques, organisations et médias traditionnels ou en ligne. Ces dissidents politiques finissant souvent en prison ou en exil. Le résultat est une confusion, pour les citoyens, entre ce qui est réellement considéré comme des propos dits terroristes et ce qui ne l'est pas. Cela contribue à entraver la participation des citoyens et de la société civile en général au discours politique.

L'EATP s'appuie sur une définition très large et ambiguë du terrorisme qui a pu permettre de pénaliser les activités non-violentes des dissidents politiques. Un acte terroriste est défini comme suit : « Toute personne qui a le but de faire prospérer une cause politique, religieuse ou idéologique en contraignant le gouvernement, en intimidant la population ou une part de la population, ou en déstabilisant ou détruisant les institutions politiques, constitutionnelles, économiques ou sociales fondamentales du pays »[296]. Et la loi d'ajouter qu'un terroriste est : « Celui qui cause le décès d'une personne ou lui inflige une blessure corporelle sévère ; celui qui crée un risque sérieux à la sécurité ou à la santé de la population ou d'une partie de la population ; celui qui procède à des kidnappings ou à des prises d'otages ; celui qui cause un dommage sérieux à la propriété ; celui qui cause des dommages aux ressources naturelles, à l'environnement, à l'héritage historique ou culturel ; celui qui met en danger, s'empare ou met sous son joug, cause des troubles ou des perturbations de n'importe quel service public ; ou qui

[294] Maurice Kamto, Les rapports Etat-société civile en Afrique, Afrique 2000, 1994, p.47.
[295] EATP n°652/2009, 7 juillet 2009.
[296] Partie II, paragraphe 3, EATP, 2009.

menace de commettre l'un de ces actes ci-dessus ; est passible d'une peine d'emprisonnement de rigueur de quinze ans à la perpétuité ou à la peine de mort[297] ».
La loi prévoit également que « ceux qui fournissent une assistance morale ou […] des conseils […] ou mettent à disposition toute propriété de quelque manière que ce soit »[298] à des individus accusés ou convaincus de terrorisme peuvent être considérés comme un partisan du terrorisme. Ainsi, sous cette loi, une personne qui aurait offert de l'eau à un manifestant politique pourrait se voir accusée de terrorisme.

Cette loi anti-terroriste limite la liberté d'expression en ce qu'elle criminalise toutes les formes d'expression qui incitent directement ou non à commettre un acte terroriste. Or, les standards internationaux prévoient que seules les formes d'expression qui incitent directement ou qui vont probablement inciter à commettre un acte terroriste peuvent être limitées. La loi vise l'écriture et l'édition de toute forme d'expression, ce qui est une manière de viser les médias. C'est ainsi que l'Oromo Liberation Front (OLF – Front de Libération de l'Oromo), l'Ogaden National Liberation Front (ONLF – Front national de libération de l'Ogaden) et Ginbot 7, des groupes armés d'opposition, ont été considérés comme des organisations terroristes et ont été bannis. « Un journaliste interrogeant un homme politique d'opposition ou un soutien d'un groupe armé d'opposition pour être considéré comme « encourageant » le terrorisme en publiant le point de vue de ses interlocuteurs »[299].

Sous cette législation, les pouvoirs de police ont été étendus, alors que la Constitution fédérale éthiopienne prévoit la garantie des droits procéduraux et la garantie d'un procès équitable (délai raisonnable de jugement, protection contre l'auto-incrimination). Les forces de police et l'armée ont été impliquées dans des arrestations arbitraires, des détentions secrètes, des actes de torture ou d'autres mauvais traitements de personnes gardées à vue. A cet égard, le 18 juin 2018, Abiy Ahmed se présenta devant le Parlement et, répondant aux questions qui lui étaient posées[300], indiqua que « le terrorisme, ce n'était pas uniquement le fait d'essayer de renverser le gouvernement par la force »[301]. Et il ajouta que « l'utilisation inconstitutionnelle de la force par le gouvernement pour se maintenir au pouvoir pouvait être considérée comme du

[297] La peine de mort est toujours en vigueur en Ethiopie.
[298] EATP, 2009.
[299] https://www.hrw.org/news/2009/06/30/analysis-ethiopias-draft-anti-terrorism-law#_Violation (consulté le 20 septembre 2019)
[300] https://www.youtube.com/watch?v=wJnC2aX4jP8&t=8079s (consulté le 20 septembre 2019)
[301] https://www.aljazeera.com/indepth/opinion/abiy-ahmed-transforming-ethiopia-face-adversity-180622112645741.html (consulté le 20 septembre 2019)

terrorisme »[302]. Il admit, enfin, devant l'étonnement généralisé, que les forces de sécurité éthiopiennes avaient torturé des personnes par le passé. En parallèle de ces révélations, qui permettent au Premier ministre d'affermir son image réformatrice auprès de l'opinion publique, il est nécessaire de rappeler que se jouait une lutte de pouvoir entre la nouvelle administration et les Tigréens du TPLF, qui dominaient la vie politique éthiopienne depuis l'indépendance en 1991.

Les pouvoirs d'arrestation, de fouille (au corps et d'une propriété) et de saisie ont également été élargis, avec la possibilité, pour les forces de l'ordre, d'opérer à des perquisitions soudaines, sur la seule base d'une « suspicion raisonnable qu'un acte terroriste sera commis et qu'il est réputé nécessaire de procéder à cette perquisition soudaine »[303]. Le NISS, les services de renseignement éthiopien, ont l'autorité afin « d'intercepter ou de conduire une surveillance sur les communications téléphoniques, de fax, de radio, sur internet, électroniques, postales ou similaires d'une personne suspectée de terrorisme »[304]. Le NISS peut également « entrer dans n'importe quel lieu et installer et intercepter les communications après l'obtention d'un mandat judiciaire »[305].
Lors d'une garde à vue, un suspect doit fournir et ce, sans mandat judiciaire, « un échantillon sanguin, son écriture, des échantillons capillaires, ses empreintes digitales et doit passer des tests médicaux. Il doit également déclarer que s'il ne souhaite pas passer les tests, la police pourrait utiliser la force »[306].

De nombreux journalistes ont été victimes de l'EATP : certains sont en prison, d'autres sont condamnés par contumace, pour avoir commis des infractions tombant sous le coup de cette loi. Les journaux et blogs se montrant critiques du pouvoir se sont vus bloqués et les maisons d'édition ont reçu des menaces afin de ne plus publier les articles critiquant le gouvernement. Pourtant, « ces journalistes n'usaient que de leur liberté d'expression, qui est garantie par la Constitution fédérale éthiopienne et par le droit international »[307].

---

[302] *Ibid.*
[303] https://www.hrw.org/news/2009/06/30/analysis-ethiopias-draft-anti-terrorism-law#_Violation (consulté le 20 septembre 2019)
[304] *Ibid.*
[305] *Ibid.*
[306] *Ibid.*
[307] https://www.refworld.org/cgi-bin/texis/vtx/rwmain?page=topic&docid=51890636adb&skip=0&tocid=50ffbce5220&toid=50ffbce5226&querysi=ethiopia&searchin=fulltext&sort=date (consulté le 20 septembre 2019)

Les libertés sur internet ont également été limitées et la « preuve numérique » est l'élément clé dans le fait de savoir si un individu commet ou est sur le point de commettre un acte terroriste. Ainsi, la possibilité laissée aux services de sécurité d'accéder aux données stockées sur tout support numérique (ordinateurs, téléphones, disques durs externes…) est une entrave absolue au droit à la vie privée. L'accès aux données des utilisateurs utilisant des tierces parties (cafétarias, hôtels, cybercafés…) est également possible pour le NISS. D'après l'indice Freedom on the Net, en 2018, le fait que l'Ethiopie pose des obstacles à l'accès à internet, limite les contenus disponibles ou viole les droits des utilisateurs lui confère une note de 83/100[308], ce qui signifie que le pays ne garantit pas suffisamment la liberté sur internet. L'internet est sujet à des coupures prolongées, comme ce fut le cas en juin 2018 et 2019 : elles ont timidement été justifiées par le gouvernement (et non par Ethio Telecom, la compagnie nationale, qui était restée muette) comme une manière de lutter contre les tricheries, car les examens battaient leur plein.

Cette législation a créé une forme de peur et une auto-censure chez les citoyens qui souhaitaient exprimer leurs points de vue, la crainte de finir en prison pour des propos qui peuvent être interprétés comme du terrorisme étant très puissante.
Le 18 mai 2019, une nouvelle loi, venant amender l'EATP, est entrée en vigueur. Cette nouvelle législation vise à « combler les lacunes de [l'EATP] »[309]. Mais c'est un tout nouveau système que devrait mettre en place l'Etat fédéral, un système participatif, inclusif, avec de nombreuses parties prenantes, qui permette à chaque citoyen de s'exprimer librement, dans les médias comme sur internet.

L'arrivée d'Abiy Ahmed aura vu de nombreux prisonniers politiques être libérés ou graciés. L'un des plus emblématiques opposants est Andargachew Tsige, fondateur et secrétaire général de Ginbot 7, a été gracié le 29 mai 2018 à la surprise générale. Il avait été accusé d'avoir tenté un coup d'Etat contre le gouvernement. La photo[310] du Premier ministre et d'Andargachew Tsige participera à la vague d'optimisme qui parcourt le peuple éthiopien[311]. L'image,

[308] https://freedomhouse.org/report/freedom-net/2018/ethiopia (consulté le 20 septembre 2019)
[309] https://fanabc.com/english/2019/05/council-of-ministers-approves-anti-terrorism-law/ (consulté le 15 septembre 2019)
[310] https://twitter.com/fitsumaregaa/status/1001911484371349506 (consulté le 20 septembre 2019)
[311] https://www.opride.com/2018/05/31/ethiopias-pm-abiy-ahmed-breaks-the-internet-with-photo-of-andargachew-tsige-meeting/ (consulté le 19 septembre 2019)

impensable quelques mois ou années auparavant, a été qualifiée « d'historique et de sans précédent »[312].

La promotion d'éléments d'union nationale doit permettre aux Ethiopiens de pouvoir s'unir autour d'un projet commun, qui est le développement de leur Etat. Toutefois, le sentier menant à cet objectif doit toutefois affronter les perspectives internes.

Section 2 : Les perspectives internes

Sous-section 1 : Les élections éthiopiennes de 2019 et 2020

Les élections de 2019 seront locales, quand celles de 2020 seront générales.

La première condition qui peut permettre la tenue des élections en bonne et due et forme est l'organisation d'un recensement national, qui est une étape cruciale dans la démarcation des circonscriptions électorales. Ce recensement était prévu en 2017 mais a été repoussé en 2019. Le 10 juin 2019, le Parlement éthiopien a reporté la tenue de ce recensement, citant des inquiétudes sécuritaires du fait d'une recrudescence des violences ethniques qui ont contraint 2,4 millions d'Ethiopiens à se déplacer de leurs régions vers d'autres zones du pays. « Les préparations pour ces élections sont en retard… c'est peut-être une indication que les élections seront repoussées »[313].

Ensuite, il est nécessaire d'avoir une loi électorale, et c'est chose faîte depuis le 24 août 2019[314]. Le Parlement a voté à l'unanimité la loi intitulée « Election éthiopienne, inscription des partis politiques et éthique électorale » qui fusionne trois lois qui régissaient la procédure électorale, les règles des partis et les procédures d'inscription. Les changements majeurs portent sur le fait que les fonctionnaires se présentant aux élections devront démissionner temporairement de leurs fonctions durant la période électorale, ce qui a pour conséquence qu'ils ne bénéficieront d'aucun avantage lié à leurs postes. Un autre point important est le changement de signatures requises pour constituer un parti politique : il faut réunir 10 000 signatures pour lancer un parti

[312] *Ibid.*
[313] William Davison, International Crisis Group : https://www.reuters.com/article/us-ethiopia-census/ethiopia-delays-census-again-despite-looming-election-idUSKCN1TB1N7 (consulté le 21 septembre 2019)
[314] https://fr.africanews.com/2019/08/24/ethiopie-le-parlement-approuve-la-loi-electorale-revisee-media-d-etat/ (consulté le 31 août 2019)

politique national (soit 1 500 de plus qu'avant) et 4 000 signatures pour un parti régional (soit 750 de plus qu'avant).
De nombreux partis d'opposition ont indiqué que leurs propositions de loi avaient été ignorées.

Le gouvernement fédéral souhaite mettre en place « de meilleures structures légales en place »[315] d'ici à mai 2020. Le but des changements vis-à-vis de la loi électorale est la volonté de renforcer les partis politiques : « le parti au pouvoir s'est préparé à fusionner en un seul parti national, ce qui lui permettra d'étendre son influence au-delà des quatre régions dont sont issus les partis politiques qui le compose »[316]. De nombreux partis d'opposition ont également « fusionné, afin de créer de plus grandes plateformes politiques »[317].
Les partis d'opposition ont des difficultés à gagner une audience car « ils ont été anesthésiés par les offensives des gouvernements précédents, mais aussi parce que le nouveau Premier ministre occupe largement l'espace médiatique »[318]. Les partis politiques d'opposition vont devoir élaborer de nouvelles stratégies pour faire entendre leurs voix.
De plus, Abiy Ahmed se retrouve face à deux oppositions : les Oromo et les Amhara, avec les Tigréens qui sont devenus légèrement marginalisés. Les deux partis doivent faire face à une reconfiguration de l'espace politique, avec l'arrivée ou plutôt le retour de groupes d'opposition considérés alors comme terroristes mais qui ont maintenant droit de cité sur l'échiquier politique éthiopien.

Avec la nouvelle loi électorale, l'Ethiopie pourra sereinement se tourner vers la mise en œuvre matérielle des élections, avec les obstacles politiques, logistiques, sociaux et sécuritaires qui peuvent exister.
Certains observateurs pensaient que les élections allaient être reportées, du fait, notamment, de la tentative de coup d'Etat en région Amhara le 23 juin 2019, qui a vu le gouverneur de la région Amhara ainsi que le précédent CEMA Seare Mekonnen, être assassinés.

[315] https://www.theafricareport.com/16693/ethiopia-passes-new-laws-ahead-of-2020-elections/ (consulté le 20 septembre 2019)
[316] *Ibid.*
[317] *Ibid.*
[318] Note Jean-Nicolas Bach et Patrick Ferras, Life and Peace Institute, « Donnons du temps au temps ! Abiy Ahmed 2018 : le temps des ajustements internes et régionaux », décembre 2018 : https://life-peace.org/hab/donnons-du-temps-au-temps-abiy-ahmed-2018-le-temps-des-ajustements-internes-et-regionaux/

Sous-section 2 : Le référendum d'autodétermination de novembre 2019

La subdivision administrative de Sidama, située dans l'Etat régional des Nations, nationalités et peuples du Sud, dans le sud-ouest de l'Ethiopie, a obtenu du Conseil électoral éthiopien, la tenue d'un référendum d'autodétermination prévu le 13 novembre 2019 afin de devenir le dixième Etat régional d'Ethiopie. Des tensions[319] avaient éclaté lors d'affrontements entre les forces de sécurité fédérale et des activistes locaux, faisant plus d'une dizaine de morts. Le peuple Sidama et ses leaders politiques avaient menacé de déclarer unilatéralement leur autonomie en juillet 2019.
Les trois millions de Sidama ont un poids politique et économique certain : « leur province produit deux cafés de grande valeur, le Sidamo et le Yirgacheffe »[320]. De plus, le parc industriel de Hawassa s'y situe.
L'organisation d'un référendum va avec le fait de déterminer le statut de la capitale, Hawassa, et de garantir les droits des autres peuples vivant dans cette province (une quinzaine environ).

Un tel référendum sera suivi de très près par les autres peuples qui ont des revendications nationalistes, et si le « oui » venait à l'emporter, il serait possible de voir d'autres peuples exiger la tenue d'un référendum d'autodétermination.

Un véritable recalibrage des forces politiques et de l'espace semble s'opérer en Ethiopie. La poursuite de la mise en place des réformes sera une donnée cruciale pour permettre l'ouverture complète du spectre politique. Toutefois, il ne faut pas négliger les revendications inter-ethniques et maintenant intra-ethniques, avec le référendum prévu pour le mois de novembre 2019. Les peuples qui n'obtiendraient pas la possibilité d'organiser un référendum d'auto-détermination pourrait se tourner vers des solutions moins pacifiques et plus violentes pour exprimer leurs points de vue.

[319] https://fr.africanews.com/2019/08/29/ethiopie-une-nouvelle-region-autonome-creee-en-novembre/ (consulté le 20 septembre 2019)
[320] http://www.rfi.fr/afrique/20190830-ethiopie-referendum-creation-etat-sidama-13-novembre (consulté le 20 septembre 2019)

CONCLUSION

L'interrogation principale ayant guidé la rédaction de ce mémoire portait sur le fait de savoir si l'Ethiopie était un acteur stratégique en Afrique.
Par ses différentes stratégies, économique, militaire et politique, Addis-Abeba fait montre de grandes ambitions, tant dans la Corne de l'Afrique qu'au niveau continental. Dans le cas précis de l'Ethiopie, un lien indéniable de complémentarité existe entre sa politique interne et sa politique étrangère. Les changements internes ont produit des changements externes, le nouveau Premier ministre appelant à l'unité en interne tout en pacifiant les relations avec l'adversaire Erythréen à l'extérieur des frontières.

En politique intérieure, tout reste à faire : le nombre d'emplois doit être augmenté, l'économie est en cours de restructuration et les effets des réformes prendront du temps avant d'être parfaitement perceptibles par la population. Dans un discours en date du 15 septembre 2019, Abiy Ahmed plaidait en faveur de la « réconciliation nationale », afin de construire « une grande Ethiopie ». L'unité de cet Etat est un autre défi à relever, ce qui nécessite de pouvoir identifier les problèmes et les résoudre. Le climat de psychose récent dû aux assassinats du gouverneur de la région Amhara et du CEMA, le 23 juin 2019, doit rappeler qu'il existe de fortes résistances intérieures à cette volonté réformatrice car, comme le mentionnait Patrick Ferras, ces deux personnalités assassinées sont des cibles indirectes qui visent sans doute Abiy Ahmed. Un long travail de réconciliation nationale attend le Premier ministre, qui va devoir se doter d'une armée de médiateurs experts : c'est toute sa philosophie politique « Medemer » qui est en jeu ici. Il est également nécessaire de recréer l'espace politique, afin de permettre à la société civile et aux partis d'opposition de pouvoir s'exprimer librement mais surtout, d'avoir un rôle déterminant dans le développement du pays. Cela nécessite un temps long, qui est différent de celui des discours et annonces politiques. Tout est à régler en même temps en Ethiopie, tant au niveau économique que politique et social et une équipe de haut-niveau ne serait pas de trop pour permettre à toutes les réformes d'avancer conjointement.
Cela pose la question, entre les deux niveaux, interne et extérieur, de l'existence d'un corps professionnel et bien formé, comme l'invoquait David Ambrosetti : ce corps professionnel agirait ainsi comme un filtre, une instance de régulation et serait indépendant du pouvoir politique et permettrait à l'Ethiopie, même en cas de changements politiques, d'avoir une vision harmonisée et une certaine continuité de l'Etat.

En politique extérieure, la paix signée avec l'Erythrée doit être renforcée afin de stabiliser la Corne de l'Afrique et assurer un approfondissement régional des liens économiques et politiques. La Corne de l'Afrique doit pouvoir devenir, à terme, une composante forte de la Zone de libre-échange continentale. Les pays africains, lors de négociations d'accords commerciaux avec les Etats les plus puissants de la planète (Etats-Unis, Union européenne, Chine, Japon, Russie, Inde) ne peuvent plus se permettre de discuter seuls : la mise en place de collaborations afin d'obtenir les meilleurs accords, accords qui bénéficieront aux populations, est une nécessité. Dans le même ordre d'idée, comme l'Ethiopie l'a démontré, il est possible de conclure des affaires avec des pays différents en termes de vision politique, sans avoir à choisir de camp : avoir un contrat de construction d'infrastructures routières avec la Chine ne doit pas empêcher de pouvoir conclure un accord économique avec les Etats-Unis ou les pays de l'Union européenne.

Tout l'enjeu ici réside dans l'impératif d'éviter au maximum les pressions extérieures et le jeu d'influence des superpuissances présentes dans la région. La Chine et les Etats-Unis étant déjà bien présents, ce sont d'autres pays qui essayent de se positionner en Ethiopie. Le Japon, qui a pris du retard sur son concurrent chinois en Afrique, a récemment organisé la septième édition de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD), du 28 au 30 août 2019 à Yokohama. Près d'une cinquantaine de chefs d'Etats africains étaient présents et le Japon fonde sa stratégie basée sur l'appui au développement des compétences locales et à l'autonomie. L'Inde, également, souhaite aussi établir un lien privilégié avec l'Afrique, en établissant des Forums Inde-Afrique (IAFS), le premier ayant eu lieu en 2008. Enfin, la Russie, longtemps présente au temps de l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS), aidait les Etats convaincus de la doctrine communiste par un soutien militaire (ventes d'armements) ou par des programmes d'échanges d'étudiants. La chute de l'URSS n'a pas arrangé ses affaires africaines mais la Russie se repositionne : du 22 au 24 octobre 2019, à Sotchi, aura lieu le premier sommet Russie – Afrique qui visera à tisser des liens économiques et diplomatiques. Tout cela explique sans doute la visite du Président français en Ethiopie en mars 2019, l'Afrique de l'est étant souvent omise au profit de l'Afrique de l'ouest par la diplomatie française. Celle-ci a fait le pari de se positionner sur la sauvegarde du patrimoine culturel éthiopien et sur le rétablissement d'une marine.

L'Ethiopie, en tant que chantre du multilatéralisme, met tous les moyens à sa disposition pour gagner en influence. Dans sa volonté de lutter contre la crise climatique et l'avancée inexorable de la sécheresse, Addis-Abeba s'est engagée dans un programme de reforestation nommé le

« Green Legacy Initiative » avec pour objectif de replanter quatre milliards d'arbres d'ici octobre 2019. En attendant d'atteindre un tel nombre, le 29 juillet 2019, 350 millions d'arbres ont été plantés en seulement douze heures. Tous les citoyens ont été invités à aider, y compris les fonctionnaires.

A l'image de tous ces arbres plantés qui suscitent un grand espoir de faire reculer la sécheresse, il faudra également du temps à la population éthiopienne avant de récolter les fruits des réformes entreprises depuis 2018.

TABLE DES ANNEXES

Annexe 1 : Carte de l'Ethiopie

Annexe 2 : « Rivalités régionales et convoitises des grandes puissances »

Annexe 3 : Présence chinoise en Ethiopie, via les « Nouvelles routes de la soie » ou « Belt and Road Initiative »

Annexe 4 : Carte des OMP réalisées en Afrique

Annexe 5 : Migrants et réfugiés en Afrique

Annexe 6 : Conflit entre l'Ethiopie et l'Erythrée

Annexe 1 : Carte de l'Ethiopie

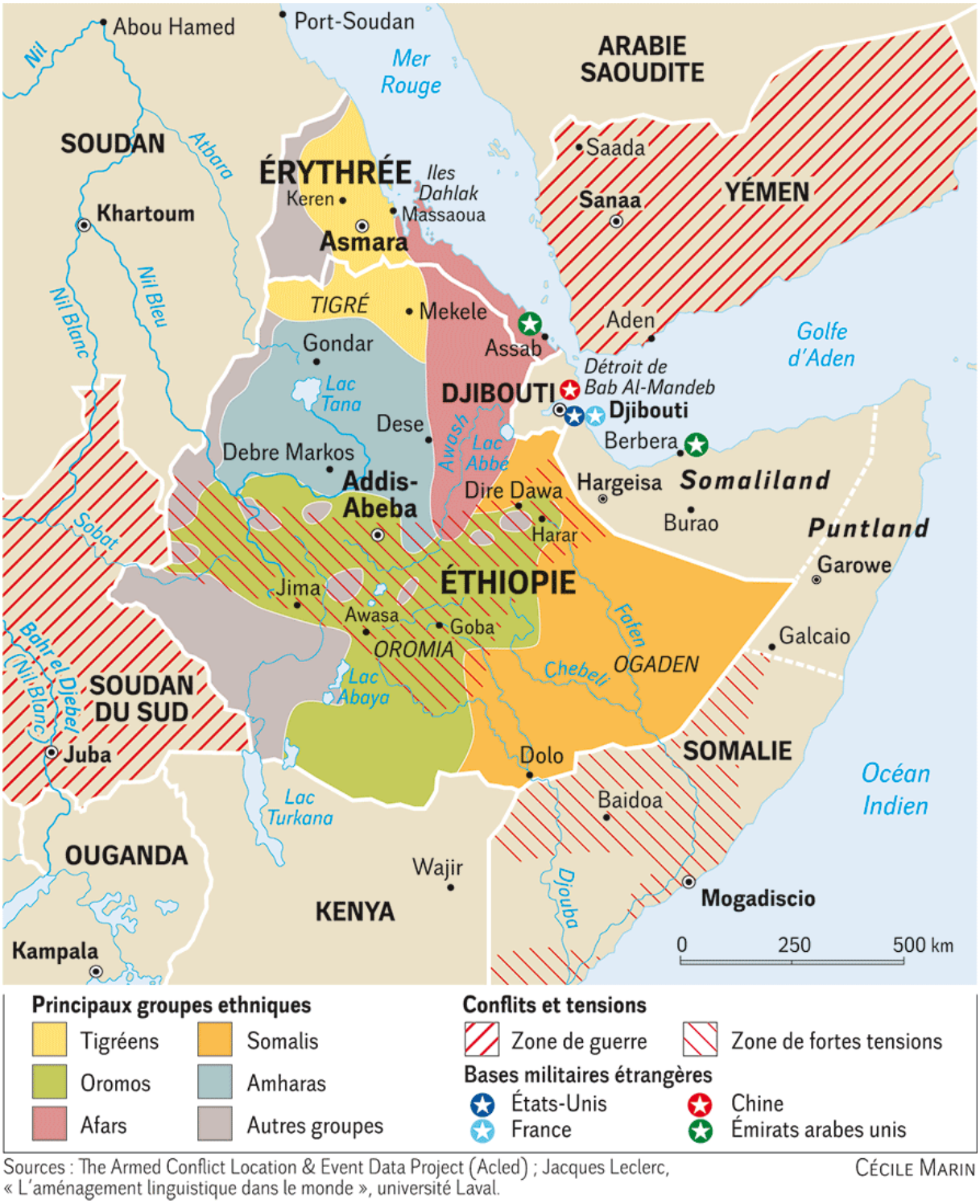

Sources : The Armed Conflict Location & Event Data Project (Acled) ; Jacques Leclerc, « L'aménagement linguistique dans le monde », université Laval.

CÉCILE MARIN

Annexe 2 : « Rivalités régionales et convoitises des grandes puissances »

Source : Le Monde diplomatique

Annexe 3 : Présence chinoise en Ethiopie, via les « Nouvelles routes de la soie » ou « Belt and Road Initiative »

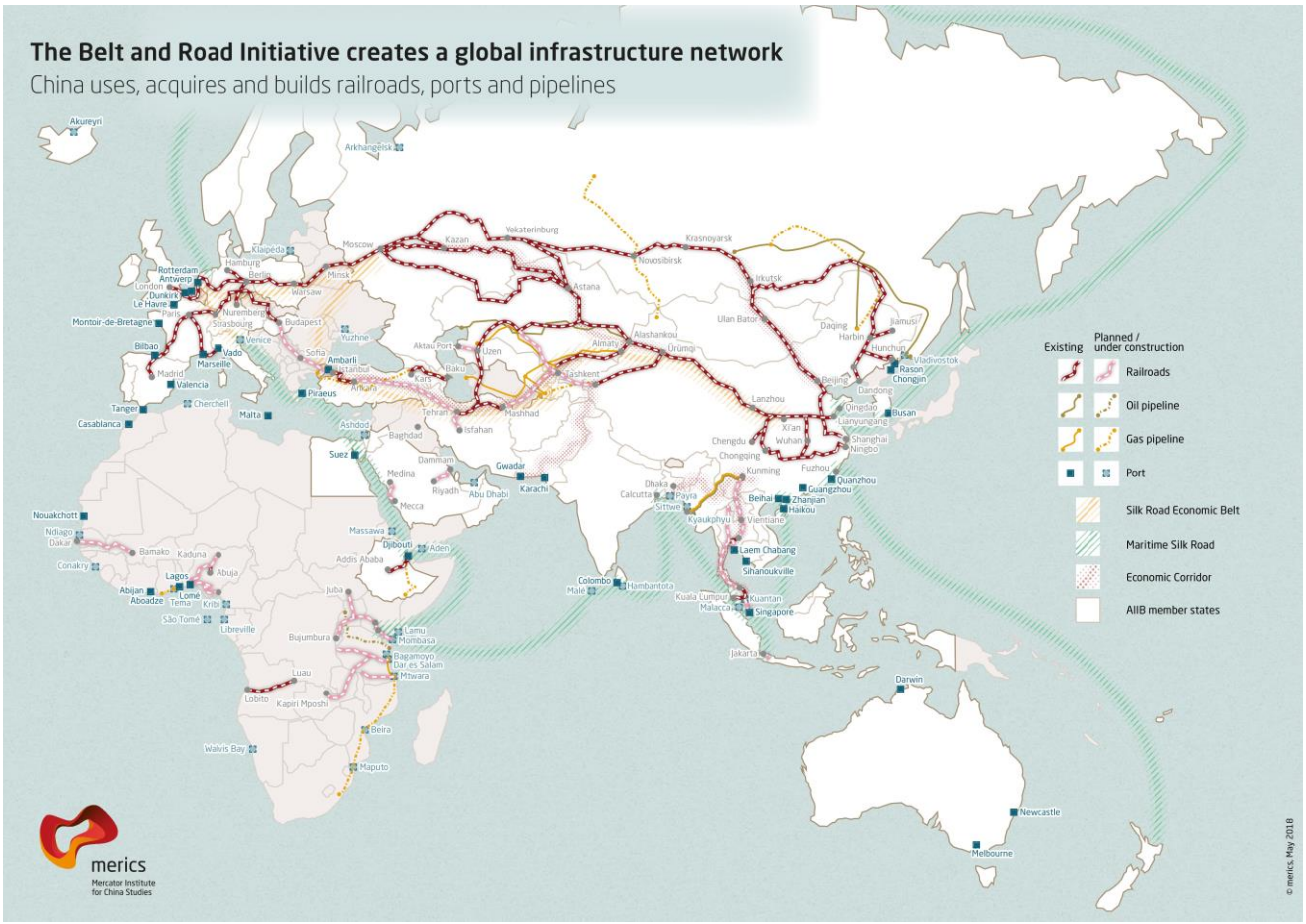

Source : Mercator Institute for China Studies

Annexe 4 : Carte des OMP réalisées en Afrique

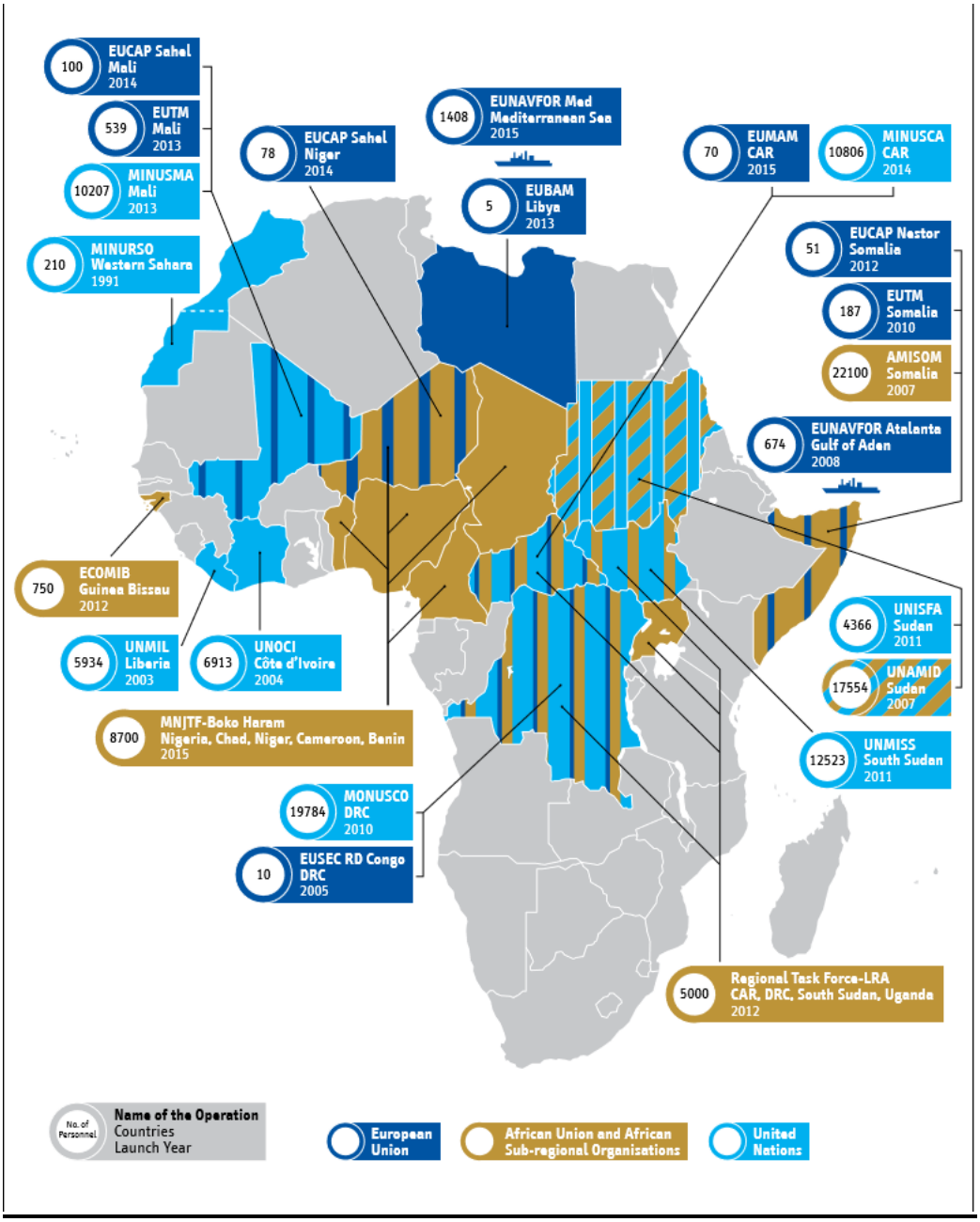

Source : Institute for Security Studies (European Union)

Annexe 5 : Migrants et réfugiés en Afrique

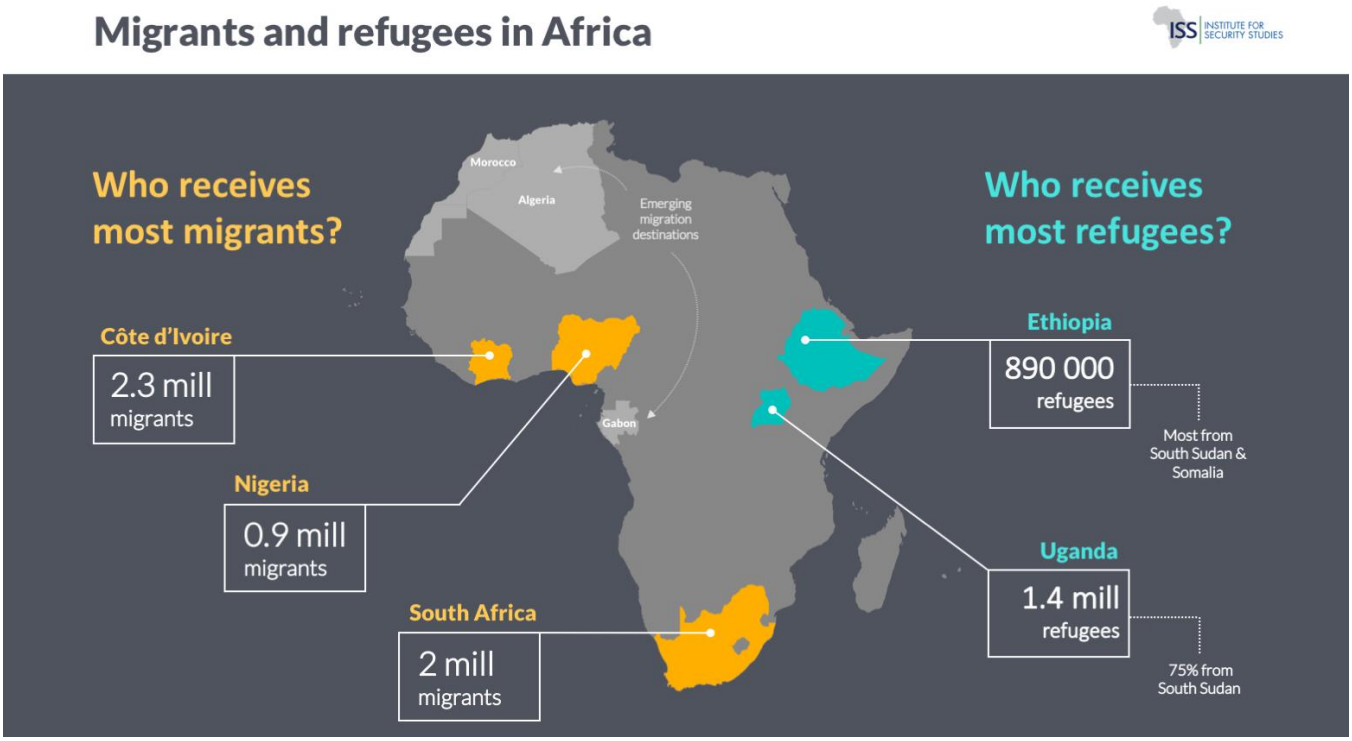

Source : Institute for Security Studies

Annexe 6 : Conflit entre l'Ethiopie et l'Erythrée

Source : Le Monde diplomatique

BIBLIOGRAPHIE

Documents officiels :

-Constitution fédérale éthiopienne (1994)
-Federal Negarit Gazeta (Journal Officiel éthiopien)
-Foreign Affairs and National Security Policy (2002 et 2009)
-Growth and Transformation Plan I et II (2010 et 2015)
-Charte des Nations-Unies de San Francisco (1945)
-Résolutions du Conseil de sécurité portant sur les OMP réalisées en Afrique
-Ethiopian Anti-Terrorism Proclamation (EATP)

Ouvrages :

-Amselle J.-L. et M'Bokolo E. (dir.), Au cœur de l'ethnie. Ethnies, tribalisme et État en Afrique, Paris, La Découverte, 1985.
-Argounès F., Théories de la puissance, Biblis, Paris, 2018.
-Barth F. (ed.), Ethnic Groups and Boundaries. The Social Organization of Culture Difference, Oslo, Scandinavian University Press, 1969.
-Beaufre A. (Général), Introduction à la stratégie, Pluriel, Paris, 2012.
-Blanc P., Terres, pouvoirs et conflits, une agro-histoire du monde, Presses de Sciences Po, Paris, 2018.
-Chaigneau P., Enjeux diplomatiques et stratégiques 2018, (Centre d'études diplomatiques et stratégiques).
-de Wilde d'Estmael T., Liégois M. et Delcorde R., La diplomatie au cœur des turbulences internationales, Presses universitaires de Louvain, 2014.
-Gossiaux J.F., « Ethnicité, nationalité, nation », *in* M. Abélès et H.-P. Jeudy (dir.), Anthropologie du politique, Paris, Armand Colin, 1997, p. 27-40
-IFRI, Ramsès 2017, Dunod, Malakoff.
-IRIS, L'Année stratégique 2019, Armand Colin, Paris.
-Oqubay A., Made in Africa, Oxford University Press, 2015.
-Prunier G. et Ficquet E., Understanding Contemporary Ethiopia, Hurst, Londres, 2015.

-Touchard L., Forces armées africaines, 2016-2017 (auto-édition).
-Tshiyembe M., La politique étrangère des grandes puissances, L'Harmattan, 2010.
-Vaïsse M., La puissance ou l'influence ? La France dans le monde depuis 1958, Fayard, Paris, 2009.

Articles :

Doctrine :

-Note Deloitte : Ethiopia, a growth miracle (2014)
-Notes IFRI
-Notes IRIS
-Notes laboratoire Les Afriques dans le Monde (LAM)
-Notes laboratoire CERI – Observatoire de l'Afrique de l'Est - Institut d'Etudes Politiques (Paris et Bordeaux)
-Notes du Centre de stratégie du Bassin d'Arcachon (CSBA)
-Notes South African Institute of International Affairs (SAIIA)
-Notes International Crisis Group
-Note Institut Montaigne
-Note Freedom House
-Note Politique Africaine
-Note Brookings
-Note "L'après-Etat-nation en Ethiopie », Barnes et Osmond, Cairn (Mars 2005)

Presse :

-The Economist
-Financial Times
-Foreign Policy
-Council on Foreign Relations
-BBC
-CNN
-France 24
-Arte (Le dessous des cartes)

-Hérodote
-Diplomatie
-Défense et Sécurité internationale
-Le Monde
-Le Monde diplomatique
-Le Point
-Nouvel Obs
-L'Express
-Les Echos
-Slate
-Africa News
-Addis Standard
-Addis Fortune
-The Reporter
-Jeune Afrique
-Es Global
-Al Jazeera
-All Africa
-Relief Web
-African Arguments
-Peace operation review
-Ezega
-Ecad Forum
-IOL (Afrique du Sud)
-Africa Portal

Sites internet :

-Office du Premier ministre éthiopien
-Site officiel des forces armées nationales éthiopiennes (ENDF)
-Ministère des Affaires étrangères (Ethiopie)
-Ministère de la Défense (Ethiopie)
-Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) (France)
-Ministère des Armées (France)

-Sénat (France)

-Assemblée nationale (France)

-Union européenne (UE)

-Union africaine (UA)

-Organisation des Nations-Unies (ONU)

-Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

-Organisation des Nations-Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

-Haut-Commissariat des Nations-Unies pour les réfugiés (UNHCR)

-Bureau des Nations-Unies pour la coordination des affaires humanitaires (UNOCHA)

-Organisation mondiale du commerce (OMC)

-Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD)

-Marché Commun en Afrique Orientale et Australe (COMESA)

-Commission économique pour l'Afrique (UNECA)

-Agence Française pour le développement

-Stockholm Institute Peace Research Institute (SIPRI)

-Banque mondiale

-Banque africaine de développement (BAD)

-Internal Displacement Monitoring Centre (IDMC)

-Human Rights Watch (HRW)

Blogs :

-Opex 360

-Les Yeux du monde

-Gobena Street

-Conops (informations militaires sur l'Afrique – Laurent Touchard)

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS 1

SOMMAIRE 2

TABLE DES ABREVIATIONS ET SIGLES PRINCIPAUX 4

INTRODUCTION 5

TITRE 1 : LA VOLONTE DE MISE EN PLACE D'UNE STRATEGIE DE PUISSANCE 9

Chapitre 1 : La stratégie économique 10

Section 1 : Le plan quinquennal, le Growth and Plan Transformation Plan (I et II) 10

Sous-section 1 : Un changement de paradigme (d'un modèle interventionniste à un modèle libéral) 10

Sous-section 2 : La politique de grands travaux 22

Sous-section 3 : La libéralisation de l'économie 25

Section 2 : La question de l'accès aux ressources face aux considérations environnementales 28

Sous-section 1 : La politique d'achats de terres agricoles par les Etats étrangers 28

Sous-section 2 : L'extraction des ressources minières face à la sauvegarde de la biodiversité 29

Section 3 : L'intégration régionale 31

Sous-section 1 : Les sous-ensembles régionaux (IGAD et COMESA 31

Sous-section 2 : La nouvelle Zone de libre-échange continentale 34

Chapitre 2 : La stratégie militaire 36

Section 1 : Les opérations de maintien de la paix (OMP), un outil d'influence 36

Sous-section 1 : Les OMP réalisées en Afrique 37

Sous-section 2 : Les OMP comme outil de politique étrangère 45

Sous-section 3 : La lutte contre le terrorisme 46

Section 2 : La restructuration de l'Ethiopian National Defence Forces (ENDF, armée éthiopienne) 47
Sous-section 1 : La doctrine militaire éthiopienne 48
Sous-section 2 : Les forces en présence (terre, air, marine) 51

TITRE 2 : UNE STRATEGIE ENTRAVEE PAR DES CARENCES INTERNES 57
Chapitre 1 : La stratégie politique 57
Section 1 : La lente et difficile transition du communisme à la démocratie 58
Sous-section 1 : Une démocratie très jeune 58
Sous-section 2 : L'état d'urgence de 2016 et ses conséquences 59

Section 2 : La nouvelle philosophie politique « Medemer » (= synergie) 62
Sous-section 1 : Fondements et objectifs, vis-à-vis de la composition culturelle et ethnique du pays 62
Sous-section 2 : Une résolution ferme à éviter la « balkanisation » du pays 68
Sous-section 3 : La place des nombreux réfugiés dans le pays 70

Section 3 : Une volonté d'influence diplomatique 73
Sous-section 1 : La paix signée avec l'Erythrée 74
Sous-section 2 : La médiation au Soudan 78

Chapitre 2 : Les autres leviers disponibles et les perspectives 80
Section 1 : La promotion d'éléments d'union nationale (soft power) 80
Sous-section 1 : Le soft-power 80
Sous-section 2 : Le rôle de la société civile 85

Section 2 : Les perspectives internes 90
Sous-section 1 : Les élections éthiopiennes de 2019 et 2020 90
Sous-section 2 : Le référendum d'autodétermination de novembre 2019 92

CONCLUSION 93
TABLE DES ANNEXES 96
BIBLIOGRAPHIE 103
TABLE DES MATIERES 107